



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL



# REVUE N-MODA

REVUE DU PROJET DE RÉALISATION  
DE L'ANALYSE MODA EN ALGÉRIE



pour chaque enfant



**Auteur :**  
M. Cyril Despots,  
Consultant indépendant  
[cyrildesp@gmail.com](mailto:cyrildesp@gmail.com)



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

# REVUE N-MODA

REVUE DU PROJET DE RÉALISATION  
DE L'ANALYSE MODA EN ALGÉRIE

FÉVRIER 2019



pour chaque enfant

# TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU DES ACRONYMES	6
TABLEAUX ET FIGURES	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	9
SECTION 1. ALGÉRIE, ENFANCE ET JEUNESSE	11
1. L'Algérie et le développement de l'enfance et de la jeunesse	11
A. L'engagement de l'Algérie	11
B. Les acteurs et politiques nationales	12
C. Le bureau de l'UNICEF en Algérie	13
2. Les connaissances sur l'enfance et la jeunesse	13
A. Les données et études	13
B. Les enquêtes MICS	14
3. L'UNICEF et l'émergence de pratiques innovantes	16
A. L'émergence d'indicateurs de pauvreté infantile	16
B. Les indicateurs de pauvreté multidimensionnelle	16
SECTION 2. LA CONFIGURATION DE L'ANALYSE N-MODA	21
1. La configuration de l'analyse MODA	21
A. Les étapes de configuration	21
B. La configuration en pratique : contraintes et arbitrages	23
2. La configuration MODA dans les études transversales	23
A. Dimensions et catégories d'âge dans les études transversales	23
B. Choix des indicateurs et seuils	25
3. La conceptualisation du N-MODA Algérie	26
A. Dimensions et groupes d'âge	26
B. Indicateurs et seuils	29
C. Les indicateurs et seuils dans une perspective régionale	31
D. Construction de l'indice de richesse	32
SECTION 3. ANALYSE DU N-MODA ALGÉRIE	37
1. Résultats, variables de profil et évolution	37
2. Analyse de privation simple	38
A. Privations simples par dimension et par indicateur	38
B. Profil des privations simples	39
3. Analyse du chevauchement des privations	40
A. Analyse du chevauchement des privations	40
B. Profils en matière de chevauchement des privations	43
4. Analyse de privation multiple	44
A. Comptage des privations et incidence de la privation multiple	44
B. Privation multidimensionnelle par profil	45
C. Décomposition du taux d'incidence	47
D. Taux d'incidence ajusté	48

5. Analyses supplémentaires	49
A. Analyse de la pauvreté monétaire et du chevauchement des domaines	49
B. Analyse des déterminants de la privation multidimensionnelle	49
<b>SECTION 4. LA MISE EN ŒUVRE DU N-MODA ALGÉRIE</b>	<b>51</b>
1. Les acteurs du N-MODA	51
A. La genèse du projet	51
B. La cellule équité	51
C. L'UNICEF et l'EPRI	52
2. La réalisation de l'analyse	53
A. De la formation initiale à la formation des formateurs	53
B. Implication de la cellule externe	54
3. Publication et dissémination des résultats	55
A. Notes et publications	55
B. Atelier de réflexion avec le CONEVAL	56
C. Partage avec l'ESCWA et présentation à la réunion régionale	56
<b>SECTION 5. VERS N-MODA 2019</b>	<b>59</b>
1. Configuration	59
A. Dimensions et groupes d'âge	59
B. Indicateurs et seuils	60
2. Processus et contraintes	61
A. Processus	61
B. Développement des compétences	63
C. Considérations techniques et programmation	63
3. Produits et transposition en politiques publiques	64
A. Produits	64
B. Implications pour l'évaluation et la conception de politiques publiques	65
C. Un nouveau cadre d'analyse ambitieux	66
<b>CONCLUSION</b>	<b>69</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 1. LES INDICATEURS PRODUITS PAR MICS 4</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE 2. DÉFINITION COMPLÈTE DES INDICATEURS UTILISÉS DANS LES QUESTIONNAIRES MICS 4</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 3. DÉTAIL DU CALCUL DES INDICATEURS DE RÉSULTAT</b>	<b>81</b>
<b>ANNEXE 4. STRUCTURE SUGGÉRÉE DE LA NOTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE</b>	<b>82</b>
<b>ANNEXE 5. CONTENU DES QUESTIONNAIRES MICS 6</b>	<b>83</b>
Questionnaire ménage	83
Questionnaire femme 15-49 ans	84
Enfant 0 à 5 ans	85
Enfants 5 à 17 ans	86

---

# TABLEAU DES ACRONYMES

<b>CDE</b>	Convention relative aux droits de l'enfant
<b>CNES</b>	Conseil national économique et social
<b>CNS</b>	Conseil national de la statistique
<b>CREAD</b>	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement
<b>ESCWA</b>	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
<b>INSP</b>	Institut national de santé publique
<b>MEN</b>	Ministère de l'Éducation nationale
<b>MHUV</b>	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
<b>MICS</b>	Enquête par grappes à indicateurs multiples
<b>MODA</b>	Analyse du chevauchement des privations multiples
<b>MSNFCF</b>	Ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONS</b>	Office national des statistiques
<b>OPHI</b>	Oxford Poverty and Human Development Initiative
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

# TABLEAUX ET FIGURES

<b>Tableau 1.</b> Rubriques des enquêtes MICS 4 et MICS 6	15
<b>Tableau 2.</b> Composition du MPI et poids des dimensions	17
<b>Tableau 3.</b> Comparaison des caractéristiques principales des indicateurs MPI et MODA	18
<b>Tableau 4.</b> Choix des dimensions et groupes d'âge dans les études transversales	24
<b>Tableau 5.</b> Indicateurs de privation modérée et aiguë dans l'AS-MODA	26
<b>Tableau 6.</b> Domaines couverts par les enquêtes MICS 4.	27
<b>Tableau 7.</b> Dimensions et groupes d'âge retenus dans N-MODA Algérie et les MODA transversales.	29
<b>Tableau 8.</b> Dimensions communes à tous les enfants et indicateurs de privation correspondants	29
<b>Tableau 9.</b> Dimensions spécifiques aux enfants de 0 à 23 mois, et indicateurs correspondants	30
<b>Tableau 10.</b> Dimensions spécifiques aux enfants de 24 à 59 mois, et indicateurs correspondants	30
<b>Tableau 11.</b> Dimensions spécifiques aux enfants de 5 à 15 ans, et indicateurs correspondants	31
<b>Tableau 12.</b> Dimensions spécifiques aux 16 à 24 ans, et indicateurs correspondants	31
<b>Tableau 13.</b> Comparaisons des indicateurs N-MODA de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Égypte et du Maroc	33
<b>Tableau 14.</b> Évaluation du niveau d'exigence des indicateurs vis-à-vis des analyses MODA de la région	34
<b>Tableau 15.</b> Incidence des chevauchements bidimensionnels chez les 5 à 15 ans	41
<b>Tableau 16.</b> Présence des membres de la cellule équité aux différents ateliers N-MODA	54
<b>Figure 1.</b> Étapes de configuration de l'analyse MODA	21
<b>Figure 2.</b> Méthodes d'union et d'intersection	22
<b>Figure 3.</b> Matrice globale des privations du N-MODA Algérie	28
<b>Figure 4.</b> Les étapes de l'analyse des résultats MODA	37
<b>Figure 5.</b> Incidence de la privation simple	39
<b>Figure 6.</b> Profil des privations	40
<b>Figure 7.</b> Chevauchement des privations	43
<b>Figure 8.</b> Incidence du chevauchement des privations en Nutrition, Santé et Logement (0-23 mois)	44
<b>Figure 9.</b> Incidence du chevauchement des privations en Participation économique et Logement (16-24 ans)	44
<b>Figure 10.</b> Privation multidimensionnelle en Algérie	45
<b>Figure 11.</b> Taux de privation multidimensionnelle par variable de profil	46
<b>Figure 12.</b> Décomposition du taux global de privation des 0 à 23 mois	48
<b>Figure 13.</b> Composition de la cellule équité	52
<b>Figure 14.</b> Déroulé du projet N-MODA Algérie	53
<b>Figure 15.</b> Étapes de dissémination des résultats de l'analyse N-MODA Algérie	55





# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Algérie est pleinement engagée en faveur de l'enfance et de la jeunesse, à travers l'action concertée des administrations nationales, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement ou de la famille. Signataire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE), le pays s'est également engagé dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), puis des Objectifs de développement durable (ODD). Le bien-être des enfants est un enjeu de premier ordre en Algérie, où les enfants et jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 45 % de la population et où l'accélération de la croissance démographique accentue la pression sur la provision des services sociaux.

Jusqu'à récemment, les données et analyses transversales sur le développement des enfants et jeunes Algériens étaient peu nombreuses et éparpillées. Le développement des enquêtes sectorielles multigrappes (MICS), menées par le gouvernement algérien avec l'appui du bureau de l'UNICEF en Algérie, est venu remédier en partie à ces limitations. Ces enquêtes ont fait ressortir une quantité importante d'informations sur le développement humain dans différents domaines, notamment ceux de la santé, de l'éducation, de l'alimentation ou encore de la protection de l'enfant. Dans la continuité de l'effort de développement d'indicateurs de pauvreté multidimensionnelle, la méthodologie d'analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) utilise des enquêtes au niveau du ménage et de l'individu pour construire une matrice qui recense les privations dont peuvent être victimes les enfants et les jeunes dans un espace donné. Cette analyse, structurée par groupe d'âge, permet l'identification des privations simples et multiples, ainsi que l'analyse du chevauchement des privations. De manière cruciale, elle permet d'établir le profil des individus privés selon leur âge, leur sexe, leur région, leur milieu (urbain ou rural), leur niveau de richesse ou encore le niveau d'instruction de leurs parents.

Dès l'apparition de la méthodologie, l'Algérie a tenu à développer l'analyse MODA nationale (N-MODA). Une « cellule équité » a ainsi été créée en 2015 et chargée de sa réalisation. Elle est composée d'une équipe noyau au sein de la division des études sociales du Conseil national économique et social (CNES), et complétée par les représentants des administrations nationales impliquées dans le développement de l'enfant. Accompagnée par l'UNICEF ainsi que par une équipe de consultants spécialisés dans la méthodologie MODA, la cellule équité a ainsi réalisé l'analyse N-MODA pour l'Algérie.

Le présent guide propose une revue de la réalisation du projet N-MODA Algérie. La section 1 passe en revue les initiatives et les acteurs du développement de l'enfant en Algérie, avant de présenter les enquêtes MICS et la méthodologie MODA. La section 2 présente les étapes et les nombreux arbitrages méthodologiques qu'exige l'analyse MODA, avant de préciser les choix effectués par les concepteurs du N-MODA Algérie dans une perspective régionale. La section 3 présente les produits analytiques de l'analyse MODA, illustrés par quelques résultats du N-MODA Algérie. La section 4 rappelle la mise en œuvre du projet, ses acteurs et principales étapes, ainsi que les produits et événements sur lesquels le projet a débouché. La section 5 propose quant à elle une évaluation des choix méthodologiques, du processus de réalisation et de la production analytique, précisant des recommandations pour maximiser les débouchés de l'analyse pour l'action publique.

Les principales recommandations que propose ce rapport concernent l'affinement de la matrice des privations, le renforcement de l'implication des membres externes et des capacités de la cellule, le perfectionnement du rapport d'analyse et le raccourcissement des délais nécessaires à sa production. De manière cruciale, une restructuration des produits d'analyse est préconisée, afin d'accélérer la production des résultats et de les structurer selon les champs d'action sectoriels. Cela devrait être facilité par la richesse de l'analyse déjà conduite, qui devrait permettre de renforcer simultanément l'implication des membres externes et la pertinence de l'analyse pour l'évaluation et les recommandations de politiques publiques.



# SECTION 1.

## ALGÉRIE, ENFANCE ET JEUNESSE

### 1. L'ALGÉRIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

#### A. L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE

L'Algérie est pleinement engagée en faveur de l'enfance et de la jeunesse, à travers l'action concertée des administrations nationales, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement ou de la famille. Signataire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE), entre 2000 et 2015, le pays s'est également engagé, en complément de son action transversale pour l'enfance et la jeunesse, dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). **Le bien-être des enfants et des jeunes est un enjeu de premier ordre en Algérie**, où les enfants et jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 45 % de la population et où l'accélération de la croissance démographique accentue la pression sur la provision des services sociaux. En effet, entre 2014 et 2017, la population scolaire a augmenté de 700 000 enfants<sup>1</sup>. **La question de l'équité sociale est également centrale dans l'agenda économique et social national**. Cet objectif est inscrit dans la Constitution de 2016, tout comme la recherche de l'atténuation des disparités régionales. Le projet récent de réforme des transferts sociaux confirme également l'importance accordée par les pouvoirs publics à la recherche de l'équité.

Entre 2000 et 2015, l'Algérie a adopté des politiques et des programmes de développement ambitieux, assortis d'investissements importants, pour améliorer les conditions de vie de la population et faire baisser les inégalités, avec un accent certain mis sur l'enfance et la jeunesse. Ce faisant, la pauvreté extrême a été pratiquement éradiquée, la pauvreté générale a reculé, les cibles relatives à la scolarisation universelle ainsi qu'à la réduction de la mortalité infantile et maternelle ont été quasiment atteintes, et des taux de réalisation élevés ont été enregistrés au niveau de l'accès à l'alimentation en eau potable, aux services d'assainissement de base, aux médicaments essentiels et aux TIC, ainsi que dans la lutte contre l'habitat précaire et contre le VIH/sida.

En 2015, les différentes administrations impliquées en faveur de l'enfance, la jeunesse et l'équité lancent leurs plans d'action sectorielle sur les 4-5 années à venir. En parallèle, l'Algérie rejoint l'initiative de l'ONU en adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Celui-ci définit 17 objectifs globaux de développement durable (ODD), ainsi que des cibles de développement, dont plusieurs spécifiques aux enfants et aux jeunes, notamment au titre de l'élimination de la pauvreté, incluant la pauvreté multidimensionnelle (objectif 1), l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition (objectif 2), la réduction de la mortalité, des maladies et l'assurance de l'accès de tous aux soins de santé (objectif 3), l'assurance d'une éducation de qualité pour tous (objectif 4), la garantie de l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement (objectif 6), et la promotion de villes et établissements humains ouverts, sûrs, résilients et durables (objectif 11). De plus, **ces objectifs font la part belle à la recherche de l'équité**, notamment à travers la recherche de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles (objectif 5) et la réduction des inégalités dans les pays (objectif 10).

Les plans d'action sectoriels sur les années à venir, assortis de l'engagement de l'Algérie dans l'atteinte des ODD, structurent ainsi l'action du pays pour la promotion du bien-être de l'enfant et du jeune et la poursuite de l'équité. Les ODD, à travers l'objectif 1, requièrent notamment de diminuer de moitié le taux de pauvreté multidimensionnelle des enfants. Ce faisant, ils placent leur bien-être en haut de l'agenda politique.

<sup>1</sup> UNICEF (2017)

## SECTION 1.

### B. LES ACTEURS ET POLITIQUES NATIONALES

**La politique nationale pour le développement de l'enfance et de la jeunesse suit les lignes sectorielles.** Ainsi, plusieurs administrations nationales sont impliquées dans les politiques visant leur bien-être.

**En matière de santé**, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) est responsable d'établir la stratégie nationale, de développer le cadre légal afférent, ainsi que d'assurer l'accès et la qualité des services de santé sur le territoire national. Son action s'articule autour de plusieurs séries de mesures en matière de prévention des maladies, de protection maternelle et infantile, d'offre de soins, d'organisation et de fonctionnement du système de santé, de disponibilité des produits pharmaceutiques et d'amélioration des prestations. Sous sa tutelle, l'Institut national de santé publique réalise des travaux d'étude et de recherche en santé publique. **En matière d'éducation**, le ministère de l'Éducation nationale (MEN) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale d'éducation. Il joue ainsi un rôle crucial dans le développement et le bien-être de l'enfant, travaillant à assurer un accès équitable à l'enseignement et à assurer son développement qualitatif. Ses actions s'articulent autour de la refonte pédagogique, de la bonne gouvernance et de la formation du personnel éducatif. **En matière de logement**, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (MHUV) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale. Ses actions en matière de logement s'articulent autour de la diversification de l'offre, la transparence dans l'accès au logement et l'amélioration des conditions de vie, notamment à travers la réduction du taux d'occupation du logement, l'éradication de l'habitat précaire et l'amélioration de la qualité du logement. **En matière de protection et de promotion de l'enfance**, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme (MSNFCF) joue un rôle important, s'assurant de la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, du renforcement de la protection des enfants et des adolescents contre toute forme de violation de leurs droits, et de la prise en charge des orphelins. En 2015, la loi sur la protection de l'enfant crée également l'**Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance**, au niveau du Premier ministre, qui peut notamment être saisi pour dénoncer les atteintes aux droits de l'enfant. Un **Conseil national de la jeunesse** a aussi été créé, chargé de travaux de veille sur les questions en lien avec la jeunesse.

**Plusieurs administrations transversales jouent également un rôle important** dans la promotion de l'équité et le développement de l'enfant. **Le Conseil national économique et social (CNES)** évalue et étudie les questions d'ordre économique, social, éducatif, culturel et environnemental. Il assure le dialogue et la concertation entre les partenaires économiques et sociaux nationaux, notamment en offrant un cadre de participation à la société civile. Ultimement, il est chargé de formuler des propositions et des recommandations au gouvernement. Sa **division des études sociales** s'intéresse entre autres aux questions liées à l'équité et à la pauvreté, notamment infantile. Elle est chargée notamment de faire des propositions et recommandations afin de mieux adapter les politiques et la législation aux réalités économiques et sociales, de favoriser la convergence des politiques vers le développement durable et de promouvoir les valeurs de la démocratie participative et le rôle de la société civile. Outre le président et son bureau, le CNES est constitué d'une assemblée générale de 200 membres représentatifs des acteurs nationaux économiques et sociaux, ainsi que de six commissions permanentes, dont l'installation est imminente. **La commission permanente équité du CNES** a notamment été créée et sera installée prochainement. Elle aura une équipe de gestion, une équipe et un budget dédié.

**Le ministère des Finances** détient un rôle transversal, dans sa fonction d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du budget national, ainsi que comme ministère de tutelle de l'Office national des statistiques (ONS). En outre, le **système national statistique** se compose du Conseil national de la statistique (CNS) et de l'Office national des statistiques. Le CNS est chargé de l'élaboration de la stratégie nationale en la matière, de la coordination, du suivi et de l'évaluation des programmes statistiques. L'Office national des statistiques est chargé de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information statistique.

Enfin, plusieurs organisations de la société civile interviennent sur les thématiques liées au bien-être de l'enfant. À titre d'exemple, le collectif d'associations NADA œuvre pour le respect et la défense des droits de l'enfant, à travers des actions de protection, de promotion et de plaidoyer.

## C. LE BUREAU DE L'UNICEF EN ALGÉRIE

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) œuvre dans 190 pays pour sauver les vies d'enfants, défendre leurs droits et les aider à réaliser leur plein potentiel. Son action pour l'enfance s'articule autour de plusieurs problématiques : protection et inclusion de l'enfant, sa survie, son éducation, la réponse aux situations d'urgence, l'innovation en faveur des enfants ou encore l'égalité entre les garçons et les filles. Le bureau algérien de l'UNICEF, en se basant sur la Convention des droits de l'enfant (CDE), a pour tâche d'unir les volontés et les efforts pour accomplir une mission de base : promouvoir le respect des droits des enfants et des adolescents à travers le pays, avec pour objectif d'atteindre les ODD adoptés par le gouvernement algérien. Son programme de coopération avec les autorités algériennes pour la période 2016-2020 cherche à « permettre à chaque enfant et adolescent de réaliser pleinement ses droits en termes de survie, de développement, de protection et de participation, et à leur fournir des services sociaux inclusifs et de qualité en fonction de leur genre, âge, situation géographique, handicap ou condition socioéconomique, pour les accompagner dans la réalisation de leur potentiel »<sup>2</sup>. Trois axes prioritaires d'actions ont découlé de cet objectif, d'ici à 2020 :

- **le développement et l'éducation de l'enfant**, avec pour objectifs l'accès des jeunes enfants de 0 à 5 ans à des services de prise en charge de la petite enfance de qualité, la lutte nationale contre la déperdition et le décrochage scolaires, et l'amélioration de l'environnement institutionnel du système éducatif ;
- **la protection et la participation de l'enfant**, avec pour objectifs l'amélioration de l'environnement et le renforcement institutionnel de la protection de l'enfance, l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services de protection de l'enfance, la sensibilisation des familles et des enfants en matière de prévention et de protection des enfants contre les violences et abus, et le renforcement de modalités optimales de gestion participative des jeunes à la vie sociale du pays les concernant ;
- **l'inclusion sociale**, qui passe d'abord par le renforcement des capacités et des compétences nationales relatives à la création de connaissances sur l'équité sociale et la pauvreté. L'objectif est ici de contribuer à l'amélioration des capacités nationales d'adoption de mesures de protection sociale de l'enfant qui soient efficaces, efficientes et inclusives.

## 2. LES CONNAISSANCES SUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

### A. LES DONNÉES ET ÉTUDES

La pauvreté des enfants représente l'un des enjeux de développement les plus pressants à l'échelle mondiale. D'une part, car les enfants, de par leur dépendance vis-à-vis de leurs gardiens et de leurs ressources, sont d'une extrême vulnérabilité. Ils sont en effet les plus à risque, avec des taux de pauvreté deux fois supérieurs aux adultes au niveau mondial. D'autre part, car grandir en situation de pauvreté a des effets de long terme sur l'individu et donc sur la société dans laquelle il évolue. Malheureusement, une contrainte récurrente au développement d'analyses transverses a été la disponibilité de données sur les enfants. En Algérie, les données et analyses relatives au bien-être de l'enfant sont dispersées entre plusieurs institutions, suivant des lignes sectorielles.

<sup>2</sup> UNICEF (2017)

## SECTION 1.

D'une part, les administrations nationales disposent d'un grand nombre de données relatives à leur champ d'action. Ainsi, le ministère de l'Éducation possède des données sur les infrastructures, le corps enseignant ou la population étudiante, tandis que le MSPRH en disposera sur les infrastructures hospitalières, le personnel médical ou sur certaines maladies à déclaration obligatoire. Ces administrations en font parvenir un échantillon sommaire à l'ONS, qui les diffuse via ses publications ou son site internet. D'autre part, plusieurs organisations internationales recueillent et consolident des données sur différentes facettes du bien-être de l'enfant. Dans le domaine de la santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dispose de données sur les infrastructures de santé et la prévalence des maladies. Dans le domaine de l'éducation, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) publie un nombre important de statistiques sur le système d'éducation, l'investissement qui y est consacré ou encore la réussite scolaire. L'OCDE, à travers son programme PISA, en publie quant à lui sur la performance scolaire. La Banque mondiale regroupe plusieurs données dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la population, du logement ou encore de l'accès aux TIC. Des enquêtes dédiées aux jeunes entrant dans le cadre du protocole de recherche panarabe pour la santé de la famille (Papchild, Papfam) ont également été réalisées entre 1992 et 2002.

Les études transversales publiées sur le bien-être des enfants et des jeunes sont donc peu nombreuses et souvent obsolètes. Ainsi, une étude réalisée par *Save the Children* en 2011 évalue la situation des enfants en Algérie à la lumière de la CDE. Le Rapport national sur le développement humain 2013-2015 recèle quant à lui une quantité importante de données sur les jeunes. Les rapports annuels d'UNICEF Algérie permettent quant à eux d'apprécier d'année en année les développements dans plusieurs enjeux liés à l'enfance sur lesquels le bureau collabore avec les autorités. Par conséquent, le développement par l'UNICEF de larges enquêtes menées auprès des enfants et de leur ménage a eu un rôle clé dans la production d'informations transversales qui peuvent permettre des analyses exhaustives et poussées sur l'enfance.

### B. LES ENQUÊTES MICS

L'enquête à indicateurs multiples (MICS) est donc devenue une source cruciale de données sur l'enfance et la jeunesse en Algérie. Au milieu des années 1990 et suite au Sommet mondial pour les enfants, l'UNICEF conçoit et développe ces enquêtes. En aidant les pays à rassembler et analyser les données, l'UNICEF permet de combler l'absence d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de la situation des enfants et des femmes. Après deux premières rondes d'enquêtes<sup>3</sup>, MICS 3 (2005-2006) a vu l'ajout de 21 indicateurs des OMD, particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la mortalité.

Après sept ans d'absence, MICS 4 a été réalisée entre 2012 et 2013 par le ministère de la Santé avec l'appui financier et technique de l'UNICEF, et une contribution financière du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les données récoltées et le rapport sur ses résultats constituent une source cruciale d'informations sur le bien-être de l'enfant. L'annexe 1 recense les indicateurs produits par l'enquête, qui a également permis d'évaluer quinze indicateurs des OMD. Néanmoins, l'émergence d'une telle base de données n'a pas débouché sur la publication d'analyses transverses et exhaustives sur le bien-être des enfants, et l'utilisation de ces données par les administrations nationales est limitée. Le développement d'outils d'analyse tels que la méthodologie MODA, développée par le bureau de recherche de l'UNICEF, cherche à pallier ce manque. Les enquêtes MICS 6 se déroulent en 2018-2019 sur le territoire algérien et devraient être complétées durant le premier semestre 2019. Entre MICS 4 et MICS 6, les questionnaires ont été adaptés et développés, et le tableau 1 en propose une comparaison sommaire. De trois questionnaires dans MICS 4 – au niveau du ménage, spécifique aux femmes de 15 à 49 ans, et spécifique aux enfants de moins de 5 ans –, on est passé à cinq questionnaires dans MICS 6, en ajoutant un questionnaire spécifique aux enfants de 5 à 17 ans et un autre sur la qualité de l'eau. Les modules en noir dans le tableau sont présents dans MICS 4 et MICS 6, les modules en jaune sont passés du questionnaire « Ménage » aux questionnaires spécifiques à chaque groupe d'âge. Les modules en bleu ont été divisés tandis

<sup>3</sup> MICS 1 en 1995 et MICS 2 en 2000?

que les modules en vert ont été ajoutés<sup>4</sup>, et que les modules en rouge ont été supprimés. L'annexe 5 propose un examen plus détaillé des problématiques abordées dans MICS 6.

**TABLEAU 1. RUBRIQUES DES ENQUÊTES MICS 4 ET MICS 6**

Questionnaire	Rubriques MICS 4	Rubriques MICS 6
<b>Ménage</b>	Liste des membres du ménage	Liste des membres du ménage
	Éducation	Éducation
	Activité économique (15 ans et plus)	Activité économique (15 ans et plus)
	Maladies chroniques (15 ans et plus)	Maladies chroniques (15 ans et plus)
	Eau et assainissement	Eau et assainissement
	Caractéristiques du ménage	Caractéristiques du ménage
	Mortalité générale	Mortalité générale
	Lavage des mains	Lavage des mains
	Location du sel	Location du sel
	Handicap	Transferts sociaux
	Travail des enfants	Utilisation d'énergie par le ménage
	Discipline de l'enfant	Déchets ménagers
	Accidents	
<b>Femmes de 15 à 49 ans</b>	Caractéristiques de la femme	Caractéristiques de la femme
	Mariage	Mariage
	Mortalité des enfants	Mortalité des enfants
	Historique des naissances	Fécondité/Historique des naissances
	Désir de la dernière naissance	Désir de la dernière naissance
	Santé de la mère et du nouveau-né	Santé de la mère et du nouveau-né
	Examens postnatals	Examens postnatals
	Contraception	Contraception
	Besoins non satisfaits	Besoins non satisfaits
	VIH/sida	VIH/sida
	Attitudes vis-à-vis de la violence à l'égard des femmes	Attitudes vis-à-vis de la violence domestique
	Attitude vis-à-vis des symptômes de maladies de l'enfant	Attitudes vis-à-vis de la violence verbale domestique
		Mass media et TIC
		Opinions sur le mariage et la fécondité
		Fonctionnement des adultes
	Satisfaction de vie	
<b>Enfants de moins de 5 ans</b>	Âge de l'enfant	Caractéristiques de l'enfant
	Enregistrement des naissances	Enregistrement des naissances
	Développement de l'enfant	Développement de la petite enfance
	Vaccination	Vaccinations
	Soins des enfants malades	Traitement des maladies
	Anthropométrie	Anthropométrie
	Allaitement	Allaitement et apport alimentaire
	Conditions de circoncision des garçons	Fonctionnement de l'enfant
		Discipline de l'enfant
		Accident

<sup>4</sup> La comparaison a été effectuée sur la base des titres des modules et ne reflète pas leur contenu.

## SECTION 1.

TABLEAU 1. (suite)

Questionnaire	Rubriques MICS 4	Rubriques MICS 6
<b>Enfants de 5 à 17 ans</b>	Indisponible	Caractéristiques de l'enfant
		Santé bucco-dentaire
		Travail des enfants
		Discipline de l'enfant
		Accident
		Fonctionnement de l'enfant
		Implication des parents
<b>Eau</b>	Indisponible	Test de la qualité de l'eau

### 3. L'UNICEF ET L'ÉMERGENCE DE PRATIQUES INNOVANTES

#### A. L'ÉMERGENCE D'INDICATEURS DE PAUVRETÉ INFANTILE

Globalement, l'estimation de la pauvreté des enfants a constitué la porte d'entrée vers la production d'analyses transverses sur le bien-être des enfants. Elle est définie par l'UNICEF comme « la privation des ressources matérielles, spirituelles et affectives nécessaires à leur survie, à leur développement et à leur épanouissement ». Malgré la complexité de l'enjeu, les efforts afin de mesurer la pauvreté se sont tout d'abord cantonnés à l'estimation de la pauvreté monétaire ou à l'estimation de privations sectorielles spécifiques, comme l'accès aux vaccins ou à l'eau. La pauvreté des enfants est généralement calculée comme étant la proportion d'enfants évoluant dans des ménages vivant sous le seuil national de pauvreté. Ce type d'indicateurs présente cependant plusieurs limites importantes :

- la pauvreté a plusieurs facettes, que la pauvreté monétaire ne peut prendre en compte ;
- la répartition des ressources dans le ménage est inégale, et des revenus plus élevés ne garantissent pas de meilleures conditions pour l'enfant ou le jeune, qui de surcroît a des besoins différents des adultes ;
- l'accès aux ressources n'est pas garanti par les revenus. Par exemple, dans des zones reculées, l'accès à certaines ressources ne dépend pas toujours du pouvoir d'achat.

Des indicateurs holistiques de privation multidimensionnelle ont donc vu le jour. Si des indicateurs de privation sectorielle existaient au préalable, les indicateurs de privation multidimensionnelle sont plus à même de donner une description exhaustive de la condition de l'enfant.

#### B. LES INDICATEURS DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE

L'utilisation d'enquêtes au niveau de l'individu ou du ménage, plutôt que l'utilisation d'un ensemble de mesures sectorielles agrégées – dans l'esprit de l'indice de développement humain –, a permis d'observer si une même unité d'observation est privée simultanément dans plusieurs dimensions. Une analyse du chevauchement des privations est ainsi rendue possible, tout comme la distinction entre enfants et adultes au sein d'un même ménage, en tenant compte des besoins différents et de l'accès inégal aux biens et aux services. **Deux méthodes pour analyser la privation multidimensionnelle font maintenant figure de référence.** Il s'agit du calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) développé par le centre OPHI<sup>5</sup> de l'Université d'Oxford, et de l'analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) développée par le bureau de recherche de l'UNICEF. Les deux méthodes utilisent les résultats d'une unique enquête.

<sup>5</sup> Oxford Poverty and Human Development Initiative



L'OPHI utilise trois dimensions du bien-être pour la construction du MPI : *Santé, Éducation et Niveau de vie*. La dimension Santé regroupe deux indicateurs, de nutrition et de mortalité infantile, tandis que la dimension *Éducation* utilise la durée des études et la fréquentation scolaire. La dimension *Niveau de vie* regroupe quant à elle six indicateurs : utilisation de combustible de cuisson, système d'assainissement, accès à l'eau potable et à l'électricité, qualité de l'habitat et enfin possession d'actifs. **Dans le MPI, l'unité d'analyse est le ménage** et les indicateurs sont calculés à son échelle. L'indicateur final est calculé comme la moyenne du score de chaque dimension, et chaque dimension comme la moyenne de ses indicateurs, où chacun se voit attribué un poids égal<sup>6</sup>. Les indicateurs sont binaires et prennent la valeur de 0 (enfant privé) ou 1 (enfant non privé). Le tableau 2 ci-dessus présente les dimensions et indicateurs utilisés par le MPI.

**TABLEAU 2. COMPOSITION DU MPI ET POIDS DES DIMENSIONS**

Santé (1/3)	Nutrition
	Mortalité infantile
Éducation (1/3)	Années d'études
	Fréquentation scolaire
Niveau de vie (1/3)	Combustible de cuisson
	Assainissement
	Eau potable
	Électricité
	Habitat
	Actifs

L'approche MODA, tout en étant similaire, procède différemment sur plusieurs aspects importants<sup>7</sup>, recensés dans le tableau 3<sup>8</sup>. Celle-ci se fonde sur les droits, et non sur les besoins. Ainsi, elle prend comme point de départ les droits énoncés dans la Convention sur les droits de l'enfant (CDE) et cherche à établir si ceux-ci sont effectifs. **Élément crucial, l'analyse MODA prend l'enfant comme unité d'analyse**, plutôt que le ménage. Cette démarche présente plusieurs avantages, car elle permet :

- la décomposition de l'échantillon par catégorie d'âge. Ce faisant, elle permet de distinguer les différentes phases de vie de l'enfant – nourrisson, enfant d'âge scolaire ou postscolaire, par exemple ;
- la sélection de dimensions et d'indicateurs spécifiques aux groupes d'âge. Ainsi, les indicateurs d'éducation peuvent être omis pour les 0 à 2 ans, mais utilisés pour les enfants d'âge scolaire ;
- la prise en compte de l'hétérogénéité de traitement de plusieurs enfants au sein du même ménage. Cela permet, entre autres, de distinguer le traitement réservé aux garçons et aux filles ;
- l'analyse de chevauchement des privations qui peut maintenant s'effectuer au niveau de l'enfant ;
- l'établissement du profil des enfants privés, pour chaque indicateur et chaque dimension. Celui-ci utilise des variables de profil (région, niveau de vie, genre, etc.) pour décrire les caractéristiques des enfants privés.

La richesse combinée des produits de l'analyse MODA est plus à même de renseigner la conception de politiques publiques efficaces. Au calcul de l'incidence des privations simples (par indicateur, par dimension) et

<sup>6</sup> À titre d'exemple, le poids de l'indicateur d'habitat dans l'indicateur final est de  $1/6 \times 1/3 = 1/18$  ou environ 5,6%.

<sup>7</sup> Pour une analyse comparative des résultats obtenus par l'approche MPI et l'approche MODA, voir Hjelm *et al.* (2016).

<sup>8</sup> Traduction et adaptation libre du même tableau dans Hjelm *et al.* (2016).

## SECTION 1.

des privations multiples (comptage des privations) s'ajoute l'analyse des privations simultanées (chevauchement des privations). Ces indicateurs sont ensuite désagrégés par sous-groupe, pour identifier les enfants les plus vulnérables, et fournir une image complète du bien-être des enfants à l'échelle individuelle et nationale.

**De surcroît, la méthodologie MODA est hautement flexible dans sa configuration** et permet au chercheur de l'adapter aux priorités de la région ou du pays concerné. Les analyses MODA nationales (N-MODA) diffèrent ainsi largement dans leur configuration. L'analyse N-MODA pour l'Algérie est ainsi le fruit de la réflexion et des arbitrages réalisés par les chercheurs algériens. Compte tenu de la marge de manœuvre existante, il est nécessaire de revoir et d'interroger ces choix, afin d'informer l'analyse et la configuration des analyses N-MODA futures. **Le présent rapport a donc plusieurs objectifs :**

- présenter les étapes de configuration de l'analyse MODA et les choix réalisés par l'étude N-MODA Algérie dans une perspective régionale et internationale (section 2) ;
- présenter les produits d'analyse que propose la méthodologie MODA et les illustrer (section 3) ;
- présenter les étapes de la réalisation de l'étude en Algérie (section 4) ;
- évaluer les choix de configuration, le processus et les produits d'analyse, afin d'anticiper la mise à jour du N-MODA Algérie avec le résultat des enquêtes MICS 6 (section 5).

**TABLEAU 3. COMPARAISON DES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES INDICATEURS MPI ET MODA**

	MODA	MPI
Cadre conceptuel	Droits des enfants	Besoins et capacités
Unité d'analyse	Enfant	Ménage
Indicateurs par catégorie d'âge	Oui	Non
Données	Enquête unique	Enquête unique
Agrégation des indicateurs par dimension	Approche d'union	Agrégation directe dans un indicateur unique
Nombre d'indicateurs par dimension	Un ou deux, préférablement un	Deux à six
Poids	Poids identique pour chaque dimension	Poids identique pour chaque dimension, et pour chaque indicateur dans chaque dimension
Analyse des chevauchements	Possible au niveau individuel	Possible au niveau des ménages
Sensibilité aux changements dans les indicateurs	Si 1 indicateur par dimension : oui Si 2 indicateurs : oui si les deux changent	Oui, selon le poids de l'indicateur
Utilisation d'indicateurs monétaires	Non	Non
Seuil de privation multidimensionnel	Indice de privation entre 0 et le nombre maximal de dimensions, seuil à définir	Indice de privation entre 0 et 1, seuil à 0.33
Indicateur global de pauvreté multidimensionnelle	Indicateurs basés sur le nombre de privations, l'intensité de la privation, et le nombre ajusté par l'intensité	Indicateurs basés sur le nombre de privations, l'intensité de la privation, et le nombre ajusté par l'intensité
Agence responsable	UNICEF.	PNUD et OPHI





# SECTION 2.

## LA CONFIGURATION DE L'ANALYSE N-MODA

### 1. LA CONFIGURATION DE L'ANALYSE MODA

#### A. LES ÉTAPES DE CONFIGURATION

La configuration de l'analyse MODA débute par la conceptualisation d'une matrice des privations. Cette étape consiste en une série de choix d'ordre méthodologique pour décider des critères statistiques qui établissent l'existence de privations chez les enfants et les jeunes<sup>9</sup>.

FIGURE 1. ÉTAPES DE CONFIGURATION DE L'ANALYSE MODA



La configuration de l'analyse MODA débute par un cadrage d'ensemble :

- 1) **Le choix des domaines du bien-être des enfants à analyser** : il s'agit ici de la pauvreté multidimensionnelle.
- 2) **La définition de la privation et de ses dimensions** : par exemple, l'accès aux soins de santé, la protection contre la violence, l'accès à un logement décent, l'accès à l'éducation, etc.
- 3) **La sélection de l'ensemble des données** à utiliser pour l'analyse : MODA s'appuie en général sur les enquêtes MICS ou les enquêtes démographiques et de santé (EDS), qui recueillent les informations au niveau du ménage et de l'individu.

Le contenu de la matrice des privations est ensuite défini :

- 4) **La sélection des indicateurs pour chaque dimension**, et de la catégorie d'âge pour laquelle ces indicateurs sont pertinents. L'existence de privations au niveau de ces indicateurs établira la privation au niveau de la dimension. Ils servent ainsi de proxy pour la dimension en question. Il est recommandé de ne pas dépasser plus de deux indicateurs par dimension, de favoriser les indicateurs de résultat, ceux-ci devant répondre à sept critères. Tout d'abord, les critères de **pertinence**, d'**attribution aux dimensions**, et de **variance** – une variable pour laquelle les enfants sont tous privés (ou tous non privés) aura peu d'intérêt<sup>10</sup>. Quatrièmement, le critère de **couverture**, autrement dit qu'il soit disponible pour tous les enfants dans un groupe d'âge donné. Enfin, l'**absence**

<sup>10</sup> Bien qu'elles puissent être pertinentes pour l'analyse des privations simples.

## SECTION 2.

de biais de mesure, qui pourrait émaner de définitions administratives différentes ou subjectives, l'homogénéité, la parcimonie et la cohérence interne de l'indicateur<sup>11</sup>.

5) Le choix du seuil au-delà duquel on considère qu'il y a privation dans un indicateur<sup>12</sup>.

6) La définition des cycles de vie et donc des groupes d'âge à utiliser pour l'analyse. Par exemple : 0 à 4 ans (âge préscolaire), 5 à 15 ans (âge de scolarisation obligatoire), et 16 ans et plus. Ces groupes d'âge correspondent à des phases de vie pour lesquels les besoins sont différents.

Ensuite, un certain nombre d'arbitrages méthodologiques doivent être réalisés :

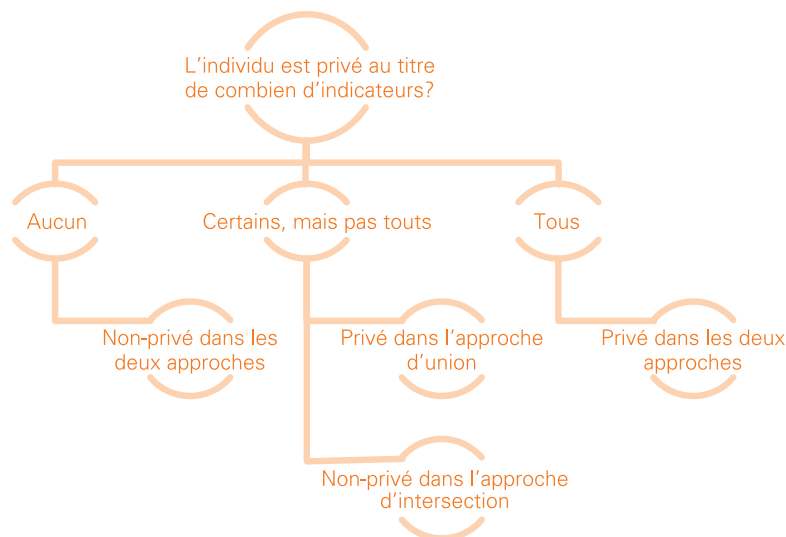
7) La décision d'imputer ou non les valeurs manquantes en utilisant les valeurs des autres individus du même ménage<sup>13</sup>.

8) La réalisation de tests de corrélation et la sélection des indicateurs finaux<sup>14</sup>.

9) Le choix des méthodes d'agrégation et pondération. Deux approches sont possibles pour l'agrégation. La méthode d'intersection stipule qu'il y a privation dans la dimension si l'individu est privé dans tous les indicateurs, et la méthode d'union s'il subit une privation dans un seul. Ainsi, l'approche d'union est plus stricte<sup>15</sup>. La figure 2 explicite la distinction entre les deux approches. En ce qui concerne le choix de la méthode de pondération des dimensions, il est recommandé de traiter chacune d'entre elles de façon égale<sup>16</sup>.

10) Le choix de la méthode d'identification des enfants subissant des privations multidimensionnelles. On peut définir un enfant privé d'un point de vue multidimensionnel s'il est privé dans une seule dimension (approche d'union), dans un nombre défini de dimensions (approche de seuil intermédiaire) ou dans toutes les dimensions étudiées (approche d'intersection). Les résultats peuvent être présentés pour chacune de ces approches.

FIGURE 2. MÉTHODES D'UNION ET D'INTERSECTION



<sup>11</sup> Pour plus d'explications, voir Neubourg (2012).

<sup>12</sup> Par exemple, il est possible d'estimer qu'au-dessus de 3 personnes par chambre, il y a privation au niveau du logement.

<sup>13</sup> Par exemple, si un enfant ne va pas à l'école et que l'information sur la fréquentation scolaire est manquante pour son frère, on pourrait conclure que lui non plus n'y va pas.

<sup>14</sup> Lorsque la corrélation entre deux indicateurs est trop forte, il est probable que la même information soit prise en compte deux fois. De la même manière, si deux indicateurs d'une même dimension ont de fortes corrélations négatives, cela suggère qu'elles ne représentent pas la même dimension.

<sup>15</sup> Cependant, celle-ci ne tient pas compte de l'intensité des privations : un enfant privé dans plusieurs des indicateurs d'une dimension est traité de la même manière que l'enfant privé dans un seul des indicateurs.

<sup>16</sup> Quoi qu'il en soit, l'analyse MODA repose sur le comptage des privations et la pondération est peu pertinente.

## B. LA CONFIGURATION EN PRATIQUE : CONTRAINTES ET ARBITRAGES

Idéalement, les analyses MODA devraient couvrir toutes les dimensions composant les droits de l'enfant, par exemple toutes celles que recense la Convention relative aux droits de l'enfant (17). De la même manière, les catégories d'âge peuvent être désagrégées en un nombre élevé de catégories pertinentes. **En réalité, la disponibilité des données nécessaires va fortement conditionner les choix.** À partir des données existantes, il sera possible d'identifier les indicateurs utilisables, et leur disponibilité va présélectionner les dimensions qui pourront être incluses et les groupes d'âge pour lesquels ces indicateurs sont disponibles. La taille des échantillons va aussi limiter le niveau de désagrégation par groupe d'âge et l'analyse par sous-groupe. **Ainsi, le développement stratégique des enquêtes et questionnaires utilisés sera central pour l'exhaustivité de l'outil MODA.**

La méthodologie N-MODA est donc un outil qui laisse une marge de manœuvre substantielle aux chercheurs dans la définition des paramètres de l'analyse. Les principaux arbitrages à effectuer dans le cadre de l'analyse MODA multi-pays ou de l'analyse MODA nationale sont :

- le choix des données parmi les enquêtes disponibles ;
- la sélection des dimensions à intégrer à l'analyse ;
- la définition des phases de vie et catégories d'âge ;
- le choix des indicateurs qui démontrent une privation dans une dimension donnée ;
- le choix des seuils de privation au-delà desquels l'enfant est considéré comme privé ;
- les choix d'ordre technique : imputation des valeurs manquantes, agrégation et pondération des indicateurs et dimensions.

Ces arbitrages vont permettre aux chercheurs de moduler l'analyse en fonction de plusieurs critères, notamment la disponibilité des données dans l'espace géographique concerné, les priorités globales, régionales ou nationales, ou encore le niveau d'exigence – en choisissant des indicateurs exigeants ou des seuils plus ou moins difficiles à atteindre.

## 2. LA CONFIGURATION MODA DANS LES ÉTUDES TRANSVERSALES

Le survol des études MODA transversales est représentatif des choix à effectuer et révélateur des contraintes rencontrées dans la réalisation de l'analyse MODA. La première application transversale de l'analyse MODA est le **CC-MODA**<sup>17</sup>, qui a porté sur 37 pays à revenu faible et intermédiaire. En zone MENA, seules la Jordanie et l'Égypte ont été incluses. L'étude a utilisé les EDS et les MICS réalisées entre 2005 et 2010. Une analyse MODA transversale a également été commanditée par la Ligue arabe (**AS-MODA**<sup>18</sup>) pour donner une perspective régionale à la pauvreté infantile. Celle-ci inclut 11 États de la Ligue arabe, dont l'Algérie, et se base sur les EDS, les MICS, ainsi que sur le projet panarabe sur la santé de la famille et les politiques de la population (PAPFAM), tous réalisés entre 2011 et 2014. Enfin, l'Union européenne a appliqué la méthodologie MODA (**EU-MODA**) en 2014 à ses 27 membres, à l'Islande et à la Norvège, en se basant sur l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC).

### A. DIMENSIONS ET CATÉGORIES D'ÂGE DANS LES ÉTUDES TRANSVERSALES

Le tableau 4 permet la comparaison des dimensions et groupes d'âge choisis pour ces trois études. La ligne en italique identifie les catégories d'âge pour lesquelles la dimension a été retenue<sup>19</sup>. La colonne « CDE » identifie les dimensions extraites de la Convention relative aux droits de l'enfant, point de départ de la configuration des

<sup>17</sup> Pour « Cross-Country MODA » ou MODA transnational.

<sup>18</sup> Pour « Arab States MODA ».

<sup>19</sup> « Scol. » se réfère à l'âge de la scolarisation obligatoire, variant d'un pays à l'autre.

## SECTION 2.

études MODA transversales. Les colonnes suivantes identifient les dimensions retenues pour chacune des études transversales, ce qui nous amène à plusieurs constats.

Tel qu'anticipé, la disponibilité des données a considérablement limité le nombre de dimensions pouvant être incluses. Le CC-MODA a couvert 8 dimensions et l'AS-MODA en a couvert 7, chacune ayant distingué la dimension *Assainissement* de la dimension *Logement*. L'AS-MODA ne disposait pas des données nécessaires pour inclure la violence à l'égard des enfants. À l'inverse, l'EU-MODA a pu en couvrir 9, en ajoutant les dimensions *Habillement*, *Loisirs*, *Social* et *Participation économique*. La disponibilité des données a également limité les catégories d'âge auxquelles sont appliquées les dimensions. Bien que l'alimentation ou l'accès aux soins de santé concerne tous les enfants, ces dimensions n'ont pu être traitées pour les enfants d'âge scolaire dans les analyses CC-MODA et AS-MODA. Les catégories d'âge peuvent aussi varier d'une étude à l'autre. Ainsi, l'EU-MODA a utilisé l'âge de l'enseignement obligatoire dans chacun des pays pour définir un groupe d'âge préscolaire, un groupe d'âge scolaire, et un autre pour les jeunes de 17 et 18 ans. Le CC-MODA et l'AS-MODA n'ont utilisé que deux groupes d'âge, divisant l'échantillon à 5 ans, une approximation de l'âge de scolarisation.

La pertinence des enjeux dans chacun des espaces géographiques a justifié la modulation des dimensions. Ainsi, les dimensions *Logement*, *Assainissement* et *Accès à l'eau* sont traitées séparément par le CC-MODA et l'AS-MODA, tandis que l'EU-MODA les traite comme plusieurs composantes d'une même dimension. Cela se justifie par le développement avancé de l'Europe au titre de ces trois dimensions. L'approche d'union étant privilégiée, une privation dans l'EU-MODA dans une seule de ces trois composantes implique une privation dans l'ensemble de la dimension *Logement*.

**TABLEAU 4. CHOIX DES DIMENSIONS ET GROUPES D'ÂGE DANS LES ÉTUDES TRANSVERSALES**

Dimension	CDE	CC-MODA		AS-MODA		EU-MODA		
		0-4	5-17	0-4	5-17	1-scol.	scol.-17	17-18
Alimentation	■	■		■		■	■	
Soins santé	■	■		■				■
Eau	■	■	■	■	■	■	■	■
Assainissement		■	■	■	■	■	■	■
Logement	■	■	■	■	■	■	■	■
Habillement	■					■	■	■
Environnement, pollution	■							
Éducation	■		■		■	■	■	
Participation économique								■
Loisirs	■					■	■	■
Social						■	■	■
Culture	■							
Information	■		■		■	■	■	■
Exploitation, travail des enfants	■							
Autres formes d'exploitation	■							
Cruauté, violence	■	■	■					
Violence à l'école	■							
Sécurité sociale	■							
Naissance et nationalité	■							
Libertés	■							



## B. CHOIX DES INDICATEURS ET SEUILS

Tel que relevé précédemment, dans la méthodologie MODA, le choix des indicateurs et des seuils est libre. Il sert à mettre en avant les problématiques pertinentes dans un espace donné, et à fixer le niveau d'exigence du chercheur. Ces indicateurs doivent être sélectionnés sur la base des sept critères évoqués dans le paragraphe 1a.

La revue des études transversales montre comment les indicateurs peuvent être utilisés pour présenter des niveaux d'exigence différents. Par exemple, l'EU-MODA, dans sa dimension *Nutrition*, utilise un indicateur de consommation quotidienne de fruits et légumes, ainsi qu'un indicateur de consommation de viande ou d'un substitut végétarien. En comparaison, le CC-MODA utilise un indicateur de la fréquence des repas, peu importe leur contenu, ce qui représente un niveau d'exigence plus faible. Les seuils de privation représentent la limite entre la privation et l'absence de privation, et reflètent aussi le niveau d'exigence des chercheurs vis-à-vis des droits de l'enfant dans la région ou le pays concerné. Ils s'appuient sur les définitions reconnues à l'échelle internationale, les normes, lois ou standards nationaux, ou encore sur une approche relative (à la région, au pays). **En pratique, il existe trois manières de rendre l'identification d'une privation plus exigeante** : soit il est exigé qu'il y ait une absence de privation dans un plus grand nombre d'indicateurs simultanément, soit l'indicateur utilisé est plus exigeant en soi, soit les seuils au-delà desquels on estime un enfant comme étant privé sont plus contraignants.

La démarche de l'AS-MODA est révélatrice en ce sens. Comme soumettre les pays de la région aux mêmes critères aurait fixé un niveau d'exigence trop bas pour les pays les plus développés ou trop élevé pour les pays les moins développés, les chercheurs ont préféré définir deux niveaux de privation : aiguë et modérée. Le tableau 5 recense les dimensions et les indicateurs utilisés, ainsi que la catégorie d'âge à laquelle ils s'appliquent. Plus d'individus seront donc considérés comme privés modérément et moins d'individus privés de manière aiguë, par exemple :

- **dans la dimension Santé** : pour l'indicateur de vaccination, un enfant est considéré comme privé modérément s'il n'a pas reçu tous les vaccins auxquels il a droit. Il est victime d'une privation aiguë s'il n'a pas reçu ce qui est perçu comme un minimum raisonnable, c'est-à-dire le DPT3 ;
- **dans la dimension Logement** : pour l'indicateur de surpeuplement, un enfant est considéré comme privé modérément s'il vit dans un ménage où l'on a plus de 3 personnes par chambre. En revanche, il est considéré comme privé de manière aiguë s'il vit dans un ménage avec plus de 4 personnes par chambre ;
- **dans la dimension Information** : un enfant est considéré comme privé modérément si son ménage n'a pas accès à un appareil d'information et aussi accès à un appareil de communication. Il est privé de manière aiguë s'il n'a accès à aucun des deux types d'appareils.

## SECTION 2.

**TABLEAU 5. INDICATEURS DE PRIVATION MODÉRÉE ET AIGUË DANS L'AS-MODA**

Dimension	Privation aiguë	Privation Modérée	Âge
Nutrition	Nutrition adéquate (0-23 mois) Émaciation	Nutrition adéquate (0-23 mois) Émaciation Retard de croissance (> 24 mois) Surpoids (> 24 mois)	0-4 ans
Santé	Pas d'assistance compétente à l'accouchement Pas vacciné DPT3	Pas d'assistance compétente à l'accouchement Pas vacciné complètement Pas de soins prénatals	0-4 ans
Eau	Pas d'accès à une source d'eau améliorée Source d'eau à plus de 30 minutes aller-retour	Pas d'accès à l'eau dans le logement ou le terrain	0-17 ans
Assainissement	Pas de toilettes améliorées	Pas de toilettes améliorées Toilettes partagées	0-17 ans
Logement	Plancher ou logement en matériaux primitifs Surpeuplement (plus de 4 personnes par chambre)	Plancher ou logement en matériaux primitifs Surpeuplement (plus de 3 personnes par chambre)	0-17 ans
Éducation	Enfant d'âge primaire non scolarisé Enfant d'âge post-primaire n'ayant pas complété le primaire	Enfant non scolarisé (tous âges) Enfant d'âge post-primaire n'ayant pas complété le primaire ou ayant plus de deux années de retard sur le cursus	5-17 ans
Information	Aucun accès à un appareil d'information/de communication	Pas d'accès à un appareil d'information Pas d'accès à un appareil de communication	5-17 ans

L'examen des indicateurs utilisés dans l'AS-MODA permet de relever les **limites de l'utilisation d'indicateurs comme proxys pour une dimension**. Ainsi, l'accès à la santé d'un enfant de 0 à 4 ans est évalué seulement sur la base des conditions de la grossesse de sa mère et de son accouchement, ainsi que sur son niveau de vaccination, bien qu'il y ait bien plus de facettes à l'accès aux soins de santé. Une plus grande disponibilité de données permettrait d'utiliser des indicateurs qui puissent mieux couvrir les enjeux dans une dimension. **Tout au long de l'analyse, il est donc important de garder en tête que les résultats dans une dimension donnée ne sont valides que dans la mesure où les indicateurs qui la composent, pris ensemble, sont exhaustifs et donc représentatifs de la dimension.**

### 3. LA CONCEPTUALISATION DU N-MODA ALGÉRIE

Les paragraphes 1 et 2 permettent d'apprécier les choix effectués dans la configuration du N-MODA Algérie à la lumière de la configuration des MODA transversales. Après avoir présenté la matrice de privation de l'Algérie, ce paragraphe s'attachera à les comparer aux approches des pays de la région : AS-MODA, Tunisie, Égypte et Maroc.

#### A. DIMENSIONS ET GROUPES D'ÂGE

**Comme ailleurs, la définition de la matrice des privations s'est heurtée à la disponibilité des données.**

Les données MICS 4 sont utilisées, étant les seules à permettre une analyse des privations multiples au niveau du ménage et de l'individu, et les plus récentes (2012-2013). Les données MICS 3 (2006) seront utilisées pour observer l'évolution des indicateurs. Les dimensions sont sélectionnées pour couvrir les droits cités dans le cadre législatif national et international – notamment la Constitution, la loi de la protection de l'enfance et la CDE. Une revue des questionnaires a permis d'identifier les indicateurs disponibles. Pour rappel, les domaines couverts par

les enquêtes MICS sont recensés dans le tableau 6. Le choix des indicateurs et de leurs seuils s'appuie sur les lois, textes et programmes nationaux, sur les textes et conventions nationales, sur le consensus des spécialistes et enfin sur les données empiriques.

**TABLEAU 6. DOMAINES COUVERTS PAR LES ENQUÊTES MICS 4**

Ménage	Liste des membres du ménage
	Éducation
	Activité économique (15 ans et plus)
	Maladies chroniques (15 ans et plus)
	Handicap
	Eau et assainissement
	Caractéristiques du ménage
	Mortalité générale
	Travail des enfants
	Discipline de l'enfant
	Accidents
	Lavage des mains
	Iodation du sel
	Femmes de 15 à 49 ans
Mariage	
Mortalité des enfants	
Historique des naissances	
Désir de la dernière naissance	
Santé de la mère et du nouveau-né	
Examens postnatals	
Symptômes de maladies	
Contraception	
Besoins non satisfaits	
Attitudes – violence à l'égard des femmes	
Enfants de moins de 5 ans	VIH/sida
	Âge de l'enfant
	Enregistrement des naissances
	Développement de l'enfant
	Allaitement
	Soins des enfants malades
	Vaccination
	Conditions de circoncision des garçons
Anthropométrie	

La figure 3 ci-après présente la matrice des dimensions retenues pour le N-MODA Algérie. **Les groupes d'âge ont pu être décomposés plus finement que dans les études transversales**, ce qui a été rendu possible par l'existence d'une quantité importante de données. Ainsi, les catégories d'âge choisies sont : de 0 à 23 mois révolus, de 24 à 59 mois révolus, de 5 à 15 ans révolus et de 16 à 24 ans révolus. Par rapport à la référence CC-MODA, N-MODA Algérie peut ainsi distinguer les nourrissons de moins de 24 mois des autres enfants d'âge

## SECTION 2.

préscolaire. Elle renseigne également sur les privations des jeunes de 16 à 24 ans, élargissant ainsi le champ d'études vis-à-vis des études MODA transversales.

**N-MODA Algérie dispose donc d'une matrice des privations relativement plus riche que les études transversales.** Le tableau 7 ci-après illustre les dimensions et groupes d'âge pour lesquels des données sont disponibles, en Algérie et dans les enquêtes transversales. Les principaux ajouts du N-MODA Algérie par rapport à la référence AS-MODA sont :

- la dimension **Négligence** pour les 0 à 23 mois ;
- la dimension **Développement physique**, appliquée aux enfants de 0 à 23 mois et de 24 à 59 mois ;
- la dimension **Développement cognitif** pour les enfants de 24 à 59 mois comme l'a fait l'EU-MODA<sup>20</sup> ;
- les dimensions **Exploitation** et **Violence** (comme CC-MODA) pour les 5 à 15 ans ;
- l'application aux 16 à 24 ans des dimensions **Santé** et **Participation économique**, comme l'a fait l'EU-MODA pour les jeunes de 17 et 18 ans.

Comme ailleurs, plusieurs dimensions pertinentes sont absentes de la matrice, tandis que certaines ne couvrent pas tous les groupes d'âge pour lesquels elles sont pertinentes. À titre d'exemple, sont omises la dimension *Alimentation* pour les 5 à 24 ans, comme dans le CC-MODA ou l'AS-MODA, ou encore la dimension Santé pour les enfants de 24 à 59 mois et de 5 à 15 ans, comme dans toutes les études transversales<sup>21</sup>. La dimension *Violence* n'a pas été appliquée aux 0 à 23 mois, et la dimension *Information* aux enfants d'âge préscolaire. Sont également absentes les dimensions *Habillement*, *Loisirs*, *Social*, utilisées uniquement dans l'EU-MODA, ou les dimensions *Environnement*, *Culture*, *Violence à l'école*, *Sécurité sociale*, *Naissance* et *Libertés*, qui ne sont incluses dans aucune étude MODA transversale.

**FIGURE 3. MATRICE GLOBALE DES PRIVATIONS DU N-MODA ALGÉRIE**

0 à 23 mois	24 à 59 mois	5 à 15 ans	16 à 24 ans
Nutrition	Nutrition	Violence	Santé
Santé	Développement physique	Information	Information
Développement physique	Violence	Exploitation	Participation économique
Négligence	Développement cognitif	Éducation	Alphabétisme
Eau	Eau	Eau	Eau
Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement
Logement	Logement	Logement	Logement

<sup>20</sup> Quoiqu'elle puisse être considérée comme faisant partie de la dimension Éducation, comme dans l'EU-MODA.

<sup>21</sup> Dans le CC-MODA et l'AS-MODA, les indicateurs d'accouchement, de soins prénatals et de vaccination utilisés pour les 0 à 4 ans ne concernent en réalité que les 0 à 2 ans. L'EU-MODA applique la dimension Santé aux jeunes de 17 et 18 ans.

**TABLEAU 7. DIMENSIONS ET GROUPES D'ÂGE RETENUS DANS N-MODA ALGÉRIE ET LES MODA TRANSVERSALES**

Dimension	CC-MODA		AS-MODA		EU-MODA			N-MODA Algérie			
	0-4	5-17	0-4	5-17	1-scol.	scol.-16	17-18	0-2	2-4	5-15	16-24
Alimentation	■		■		■	■		■	■		
Soins santé	■		■				■	■			■
Développement physique								■	■		
Eau	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Assainissement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Logement	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Habillement					■	■	■				
Environnement, pollution											
Développement cognitif								■			
Éducation		■		■	■	■				■	■
Participation économique							■				■
Loisirs					■	■	■				
Social					■	■	■				
Culture											
Information		■		■	■	■	■			■	■
Exploitation, travail des enfants										■	
Autres formes d'exploitation											
Cruauté, violence	■	■						■	■		
Violence à l'école											
Sécurité sociale											
Naissance et nationalité											
Libertés											

## B. INDICATEURS ET SEUILS

Les indicateurs et seuils retenus pour chacune des dimensions sont présentés ci-après. À l'intérieur de chaque dimension, l'approche d'union a été retenue pour identifier une privation. Ainsi, une privation dans un seul des indicateurs d'une dimension entraîne une privation dans l'ensemble de la dimension. L'annexe 2 présente le détail de la construction des indicateurs à partir des questionnaires MICS 4.

Trois dimensions ont été retenues pour être appliquées à tous les enfants. Les indicateurs utilisés comme proxys sont recensés dans le tableau 8 ci-après.

**TABLEAU 8. DIMENSIONS COMMUNES À TOUS LES ENFANTS ET INDICATEURS DE PRIVATION CORRESPONDANTS**

Dimension	Indicateur	Privé si :
Assainissement	Toilettes améliorées	La personne vit dans un ménage qui ne dispose pas de toilettes améliorées.
	Partage des toilettes	La personne vit dans un ménage où les toilettes sont partagées avec un autre ménage.
Eau	Source améliorée	L'enfant vit dans un ménage qui utilise une source d'eau non améliorée, ou améliorée à plus de 30 minutes.
Logement	Surpopulation	La personne vit dans un logement où il y a 3 enfants ou plus par chambre.
	Type de logement	La personne vit dans un logement précaire selon la définition de l'ONS.

## SECTION 2.

En plus des dimensions *Assainissement*, *Eau* et *Logement*, chaque groupe d'âge se voit attribuer quatre dimensions supplémentaires.

Pour les enfants de 0 à 23 mois, les dimensions *Nutrition*, *Santé*, *Développement physique* et *Négligence* sont prises en compte et présentées dans le tableau 9 ci-après.

### TABLEAU 9. DIMENSIONS SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS DE 0 À 23 MOIS, ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

Dimension	Indicateur	Privé si :
Nutrition	Nutrition adéquate	0-5 mois : l'enfant n'est pas exclusivement allaité au sein. 6-11 mois : l'enfant n'est pas allaité ou reçoit moins de 2 repas par jour. 12-23 mois : l'enfant reçoit moins de 3 repas par jour.
	Émaciation	Le ratio poids sur taille de l'enfant est inférieur à - 2 écarts-types de la médiane.
Santé	Vaccination	L'enfant n'a pas reçu tous les vaccins obligatoires pour son âge.
	Accouchement sécuritaire	L'enfant est né en l'absence d'un personnel qualifié.
Développement physique	Retard de croissance	Le ratio taille pour âge est inférieur à - 2 écarts-types de la médiane.
	Insuffisance pondérale	Le ratio poids pour âge est inférieur à - 2 écarts-types de la médiane.
Négligence	Garde adéquate	L'enfant est laissé seul ou à la garde d'un autre enfant âgé de moins de 10 ans.

Pour les enfants de 24 à 59 mois révolus, les dimensions *Nutrition*, *Développement physique*, *Développement cognitif* et *Violence* sont ajoutées et présentées dans le tableau 10 ci-après.

### TABLEAU 10. DIMENSIONS SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS DE 24 À 59 MOIS, ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

Dimension	Indicateur	Privé si :
Nutrition	Émaciation	Le ratio poids pour taille est inférieur à -2 écarts-types de la médiane.
	Surcharge pondérale	Le ratio poids sur taille est supérieur à +2 écarts-types de la médiane.
Développement physique	Retard de croissance	Le ratio taille pour âge est inférieur à -2 écarts-types de la médiane.
	Insuffisance pondérale	Le ratio poids pour âge est inférieur à -2 écarts-types de la médiane.
Développement cognitif	Supports	2 ans : joue uniquement avec des objets domestiques.
	Connaissances	3-4 ans : ne sait pas citer au moins dix lettres de l'alphabet et compter de 1 à 10.
	Soutien familial	3-4 ans : a eu moins de trois activités ludiques avec les adultes de la famille.
Violence	Discipline violente	La violence psychologique ou physique est utilisée pour la discipline de l'enfant.

Pour les enfants de 5 à 15 ans révolus, les dimensions *Violence*, *Exploitation*, *Éducation* et *Information*<sup>22</sup> sont prises en compte et présentées dans le tableau 11.

## TABLEAU 11. DIMENSIONS SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS DE 5 À 15 ANS, ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

Dimension	Indicateur	Privé si :
Violence	Discipline violente	La violence psychologique ou physique est utilisée pour la discipline de l'enfant.
Exploitation	Exploitation	5-11 ans : l'enfant exerce une activité économique ou des travaux ménagers plus de 7 heures par semaine. 12-15 ans : l'enfant exerce une activité économique ou des travaux ménagers plus de 14 heures par semaine.
	Fréquentation	L'enfant ne fréquente pas d'établissement d'enseignement préparatoire ou scolaire.
Éducation	Réussite	Enfant scolarisé dans le cycle primaire : l'enfant enregistre plus d'un an de retard par rapport à un cursus normal. Enfant scolarisé dans le cycle moyen : l'enfant enregistre plus de deux ans de retard par rapport à un cursus normal.
	Appareil d'information	L'enfant vit dans un ménage ne possédant ni télévision ni radio.
Information	Accès à l'internet	L'enfant vit dans un ménage n'ayant pas accès à internet.

Pour les enfants de 16 à 24 ans révolus, les dimensions *Santé*, *Alphabétisme*, *Participation économique* et *Information* sont prises en compte et présentées dans le tableau 12.

## TABLEAU 12. DIMENSIONS SPÉCIFIQUES AUX 16 À 24 ANS, ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

Dimension	Indicateur	Privé si :
Santé	Maladies chroniques	Le jeune souffre d'une maladie chronique.
Alphabétisme	Niveau d'instruction	Le jeune n'a pas achevé le cycle primaire.
Participation économique	Inactivité	Le jeune est chômeur, femme au foyer ou autre inactif.
Information	Appareil d'information	Le jeune vit dans un ménage ne possédant ni télévision ni radio.
	Accès à l'internet	Le jeune vit dans un ménage n'ayant pas accès à internet.

## C. LES INDICATEURS ET SEUILS DANS UNE PERSPECTIVE RÉGIONALE

Il est possible de mettre le choix des indicateurs et des seuils à la lumière des choix faits par l'AS-MODA et les autres analyses N-MODA en Afrique du Nord. Le tableau 13 compare toutes les dimensions et tous les indicateurs utilisés par les études N-MODA en Tunisie, en Égypte et au Maroc.

Dans la majorité des cas, vis-à-vis des autres analyses de la région, les indicateurs et seuils du N-MODA pour l'Algérie traduisent un niveau d'exigence élevé. Le tableau 14 utilise cette comparaison régionale et vis-à-vis de l'AS-MODA pour établir le niveau d'exigence algérien<sup>23</sup>. Pour les trois dimensions mesurées à l'échelle du

<sup>22</sup> Calculé à l'échelle du ménage.

<sup>23</sup> Ce niveau d'exigence est défini uniquement par la comparaison aux analyses régionales. Pour faciliter la comparaison, les dimensions Alimentation et Développement physique utilisées par l'Algérie ont été considérées conjointement.

---

## SECTION 2.

ménage et communes à tous les enfants, le niveau d'exigence du N-MODA Algérie est soit modéré (*Logement, Assainissement*), soit faible (*Eau*). Pour les quatre dimensions concernant les enfants de 0 à 23 mois, le niveau d'exigence du N-MODA Algérie varie d'élevé à faible. Pour les dimensions concernant les enfants de 24 à 59 mois, le niveau d'exigence du N-MODA Algérie est élevé. Pour les quatre dimensions concernant les enfants de 5 à 15 ans, le niveau d'exigence du N-MODA Algérie va de modéré (*Éducation*) à élevé (*Violence, Travail, Information*). Pour les quatre dimensions concernant les jeunes de 16 à 24 ans, le niveau d'exigence du N-MODA Algérie est soit faible (*Instruction*), soit modéré (*Santé, Participation économique*), soit élevé (*Information*).

### D. CONSTRUCTION DE L'INDICE DE RICHESSE

**La relation entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, bien qu'abordée dans la littérature, n'a jamais été posée dans le contexte algérien.** Ainsi, pouvoir observer le degré de chevauchement des deux privations, ou décomposer la privation multidimensionnelle en fonction des ressources financières des ménages, constituerait une contribution précieuse de l'analyse MODA. Néanmoins, l'analyse de la pauvreté monétaire en relation avec la pauvreté multidimensionnelle se heurte à une contrainte de taille : les enquêtes MICS ne renseignent pas directement sur la santé financière du ménage. Si des mesures de pauvreté monétaire au niveau du ménage existaient dans une autre enquête, aucune correspondance ne pourrait être établie avec les ménages participant aux enquêtes MICS, et il serait impossible de déterminer si ces ménages subissent ces privations simultanément et de dresser le profil du chevauchement des privations. **En Algérie comme dans plusieurs autres pays, il a ainsi été choisi de créer un indice de richesse utilisant l'enquête MICS.** Celui-ci utilise la possession d'actifs électroménagers, de communication, de transport, de mobilier et de médias, excluant ceux étant utilisés dans la construction des dimensions, afin d'obtenir un proxy pour la pauvreté monétaire. Cet indice de richesse pourra ensuite être utilisé pour construire des quintiles de richesse et établir le profil financier des ménages dans lesquels vivent les enfants privés.



**TABLEAU 13. COMPARAISONS DES INDICATEURS N-MODA DE L'ALGÉRIE, DE LA TUNISIE, DE L'ÉGYPTE ET DU MAROC**

Dimension	N-MODA Algérie (MICS, 2012)			N-MODA Tunisie (MICS, 2012)			N-MODA Égypte (EDS, 2014)			N-MODA Maroc (EPM, 2015)				
	0-2	2-4	5-15	16-24	0-2	2-4	5-15	16-17	0-4	5-11	12-17	0-4	5-14	15-17
Alimentation	Nutrition adéquate Évacuation	Évacuation Surpoids			Évacuation Surpoids Poids naissance	Évacuation Surpoids			Retard croissance Surpoids	Évacuation Surpoids		Évacuation Surpoids Insuff. pondérale		
	Retard de croissance Insuffisance pondérale													
Développement physique														
Eau			Accès source améliorée Distance de la source (30 min)			Accès source améliorée Distance de la source (30 min)				Accès à l'eau sur la propriété			Accès source améliorée Distance de la source (30 min)	
	Vaccination Accouchement			Maladie chronique	Vaccination Soins prénatals Accouchement				Soins prénatals Accouchement			Soins prénatal Accouchement		
Soins santé														
Couverture médicale														Couverture médicale
Assainissement														
Logement			Toilettes améliorées Partage toilettes			Toilettes améliorées Lavage des mains au savon				Toilettes améliorées Partage toilettes			Toilettes améliorées Pas de toilettes dans le logement	
			3 ou plus personnes par chambre Logement précaire			Plus de 3 personnes par chambre Matériaux naturels pour le toit et le sol				Plus de 3 personnes par chambre			3 personnes ou plus par chambre Matériaux naturels pour le toit et le sol	
Développement cognitif		Supports Connaissances Soutien												
Éducation			Scolarisation Retard	Achèvement primaire						Scolarisation Retard			Scolarisation Achèvement primaire Achèvement collège (16-17)	
				Inactivité										
Participation économique														
Information			Appareil d'information Accès internet							Appareil d'information			Appareil d'information ou de communication	
Exploitation			Exploitation											
Violence			Violence psychologique ou physique											
Négligence														

## SECTION 2.

**TABLEAU 14. ÉVALUATION DU NIVEAU D'EXIGENCE DES INDICATEURS VIS-À-VIS DES ANALYSES MODA DE LA RÉGION**

Dimension	Indicateur	Exigence	Explication
<b>Communs à tous les enfants</b>			
Eau	Accès source améliorée	Faible	Identique AS-MODA aigu, Tunisie et Maroc. Inférieur à AS-MODA modéré et Égypte (accès à l'eau sur la propriété)
Logement	Logement précaire Surpopulation	Modérée	Similaire AS-MODA modéré, Tunisie et Maroc Supérieur AS-MODA aigu, Égypte (seuil de surpopulation à 4 personnes par chambre)
Assainissement	Toilettes améliorées Partage de toilettes	Modérée	Identique AS-MODA modéré, Égypte Similaire à Tunisie, Maroc
<b>0 à 23 mois</b>			
Nutrition Développement physique	Nutrition adéquate Émaciation Retard de croissance Insuffisance pondérale	Élevée	Nutrition adéquate : identique AS-MODA modéré, supérieur Tunisie, Égypte et Maroc Prises conjointement, les dimensions couvrent un indicateur de plus que Tunisie, Égypte et Maroc
Santé	Vaccination complète Accouchement sécuritaire	Faible	Inférieur à AS-MODA modéré, Tunisie, Maroc et Égypte (pas de soins prénataux exigés) Accouchement : inférieur Tunisie qui exige un centre de santé Vaccination : Similaire AS-MODA modéré, Tunisie.
Négligence	Garde adéquate	Élevée	Supérieur à AS-MODA, Égypte, Maroc qui n'incluent pas cette dimension. Identique à Tunisie.
<b>24 à 59 mois</b>			
Nutrition Développement physique	Surpoids Émaciation Retard de croissance Insuffisance pondérale	Élevée	Pris conjointement, les dimensions couvrent un indicateur de plus qu'AS-MODA et Maroc, et deux indicateurs de plus que Tunisie et Égypte.
Développement cognitif	Supports (2 ans) Soutien (3-4 ans) Connaissances (3-4 ans)	Élevée	Supérieur à AS-MODA, Égypte, Maroc, qui n'incluent pas cette dimension. Similaire Tunisie, qui utilise l'absence d'activité de promotion de l'apprentissage ou de préparation scolaire avec des adultes.
<b>24 à 59 mois // 5 à 15 ans</b>			
Violence	Discipline violente	Élevée	Supérieur à tous car prise en compte de la violence psychologique et physique modérée
<b>5 à 15 ans</b>			
Éducation	Scolarisation Retard	Modérée	Similaire AS-MODA modéré, Tunisie, Égypte, Maroc
Travail	Exploitation	Élevée	Supérieur AS-MODA, Égypte, Maroc, qui n'ont pas cette dimension. Supérieur à Tunisie qui tolère 28h de travail domestique et 14h travail économique pour les 12-14 ans
<b>5 à 15 ans // 16 à 24 ans</b>			
Information	Accès internet Appareil d'information	Élevée	Accès à internet : supérieur à tous car seul à l'inclure Accès appareil d'information : similaire AS-MODA modéré, Tunisie, Égypte, Maroc
<b>16 à 24 ans</b>			
Santé	Maladie chronique	Modérée	Absent autres analyses, mais indicateur partiel et ne reflète pas forcément l'accès aux soins.
Instruction	Primaire complété	Faible	Inférieur Tunisie, Maroc, qui ont cette exigence pour les enfants d'âge post-primaire
Participation économique	Inactivité	Modérée	Similaire EU-MODA, dimension absente autres analyses





# SECTION 3

## ANALYSE DU N-MODA ALGÉRIE

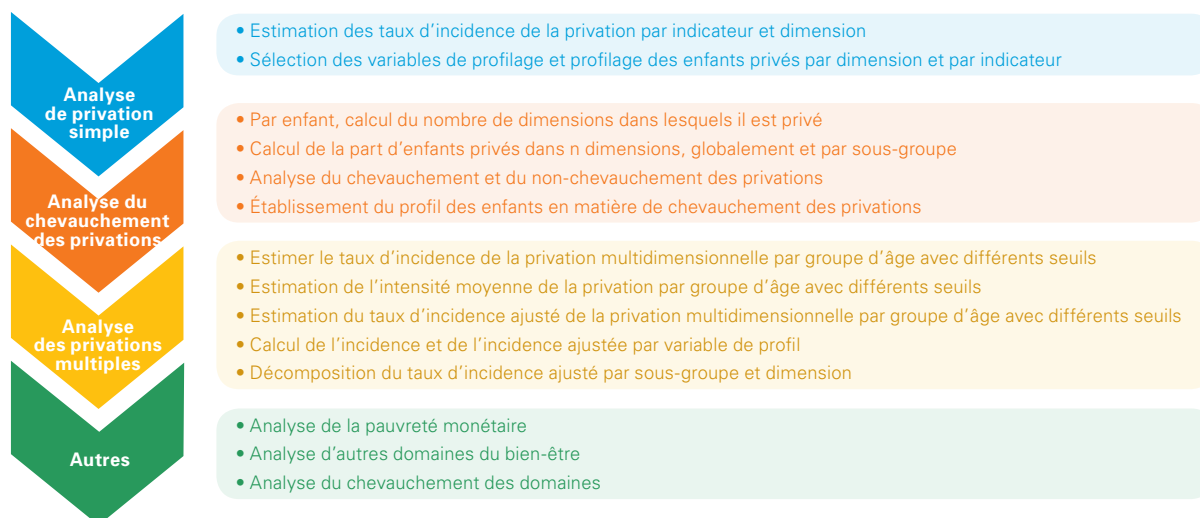
### 1. RÉSULTATS, VARIABLES DE PROFIL ET ÉVOLUTION

L'analyse des résultats de l'analyse MODA se déroule en trois temps : l'analyse de privation simple, l'analyse du chevauchement des privations et l'analyse des privations multidimensionnelles. Ces étapes peuvent également être complétées par d'autres types d'analyse, telles l'analyse du chevauchement entre la privation multidimensionnelle et la pauvreté monétaire, ou encore l'analyse des déterminants de la pauvreté multidimensionnelle. Les principaux indicateurs que produit l'analyse MODA, pour chaque groupe d'âge, sont :

- les taux de privation simple par dimension et par indicateur ;
- l'analyse du chevauchement des privations ;
- les taux de privation multidimensionnelle, basique et ajusté par l'intensité de la privation.

L'un des points forts de l'analyse est de pouvoir ensuite désagréger tous ces indicateurs à l'aide de variables de profil qui aideront à identifier des biais dans les privations. Les variables de profilage à utiliser dépendront de leur disponibilité, de leur pertinence théorique vis-à-vis du domaine traité, ou encore d'une inspection visuelle qui permettra d'établir la pertinence empirique de la variable de profil<sup>24</sup>. Ces décompositions sont cruciales pour l'analyse du point de vue de l'équité, dans la mesure où elles renseignent les disparités de privation entre les différentes catégories de population. Elles permettent de dresser le profil des enfants privés et d'identifier des dynamiques plus complexes en jeu. Pour la réalisation du N-MODA Algérie, l'intégralité de ces indicateurs a été calculée et analysée.

FIGURE 4. LES ÉTAPES DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS MODA



<sup>24</sup> Les critères de pertinence, de variance, de couverture, d'absence de biais et de parcimonie s'appliquent également dans ce cas.

## SECTION 3.

Dans les enquêtes MICS disponibles pour l'Algérie, les variables de profil disponibles sont l'âge, le sexe, le quintile de richesse, le lieu de vie (urbain ou rural), l'espace de programmation territorial et le niveau d'instruction des parents. Un grand nombre de décompositions étant possibles<sup>25</sup>, le choix des analyses à présenter peut dépendre d'un intérêt thématique (discrimination de genre, par exemple), de la pertinence théorique d'une variable de profilage pour une dimension (par exemple, le niveau d'instruction de la mère pour la dimension Santé des nourrissons) ou de la pertinence empirique d'une variable (disparités régionales, par exemple). Une inspection visuelle complète des résultats est nécessaire, afin de relever les régularités et irrégularités.

**La disponibilité de données antérieures rend également possible d'observer l'évolution de chacun des indicateurs.** Pour le N-MODA Algérie, les données MICS 3, datant de 2006, permettent d'apprécier l'évolution des privations simples, multiples et de leurs chevauchements entre 2006 et 2012, et de renseigner sur l'efficacité des politiques publiques entre ces deux années. À cette fin, les taux de privation multidimensionnelle sont calculés sur la base des indicateurs disponibles en 2006 et excluent donc l'indicateur de connaissance de la dimension *Développement cognitif*, ainsi que l'indicateur d'accès à l'internet de la dimension *Information*. La publication des résultats de MICS 6, prévue pour 2019, permettra d'apprécier les efforts mis en œuvre depuis 2012.

## 2. ANALYSE DE PRIVATION SIMPLE

### A. PRIVATIONS SIMPLES PAR DIMENSION ET PAR INDICATEUR

**La première étape de l'analyse est le calcul des taux de privations simples par dimension.** Celle-ci permet d'identifier les domaines de privation récurrente de chaque groupe d'âge. Pour une population donnée, il s'obtient en divisant le nombre d'enfants privés dans une dimension par le nombre d'enfants dans la population de référence. **Les taux de privations simples par indicateur** sont ensuite examinés pour une meilleure compréhension des dynamiques dimensionnelles. La figure 5 présente les taux d'incidence de la privation par dimension et par indicateur en Algérie, par groupe d'âge.

**Chez les 0 à 23 mois**, la privation dans la dimension *Nutrition* est la plus répandue. On peut identifier la nutrition adéquate<sup>26</sup> comme principal contributeur à la privation. Suivent la dimension Logement, la dimension Santé – où les manquements en vaccination<sup>27</sup> expliquent le haut niveau de privation – puis les dimensions *Assainissement* et *Eau*. Chez les 24 à 59 mois, les privations dans les dimensions *Violence* et *Développement cognitif* sont les plus répandues, suivies par les dimensions Logement, Assainissement et Eau. Le fort taux de privation de la dimension Développement cognitif ne s'explique pas tant par l'absence d'activités ludiques ou de jeux que par le manque de connaissances des lettres et des chiffres chez les enfants de 3 et 4 ans<sup>28</sup>. La violence d'ordre psychologique est quant à elle la plus répandue, bien que les violences physiques modérées et sévères soient aussi très communes. **Chez les 5 à 15 ans**, les dimensions *Information* et *Violence* ressortent nettement, tandis que **chez les 16 à 24 ans**, ce sont les dimensions *Information* et *Participation économique*. La privation d'accès à internet est largement plus répandue que celle de la télévision/radio, et explique à elle seule l'incidence de la privation dans la dimension *Information*. Sans surprise, les dimensions mesurées à l'échelle du ménage (*Eau*, *Assainissement*, *Logement*, *Information*) démontrent des taux de privation similaires dans toutes les catégories d'âge pour lesquelles elles sont rapportées<sup>29</sup>. La surpopulation explique le gros de la privation dans la dimension *Logement*. La dimension *Assainissement* est affectée de manière similaire par l'absence de toilettes améliorées et la nécessité de partager ses toilettes.

<sup>25</sup> 168 sur la base de 28 couples dimensions/groupe d'âge et de 6 variables de profilage.

<sup>26</sup> Donc le comportement des parents vis-à-vis de la nutrition de leurs nouveau-nés.

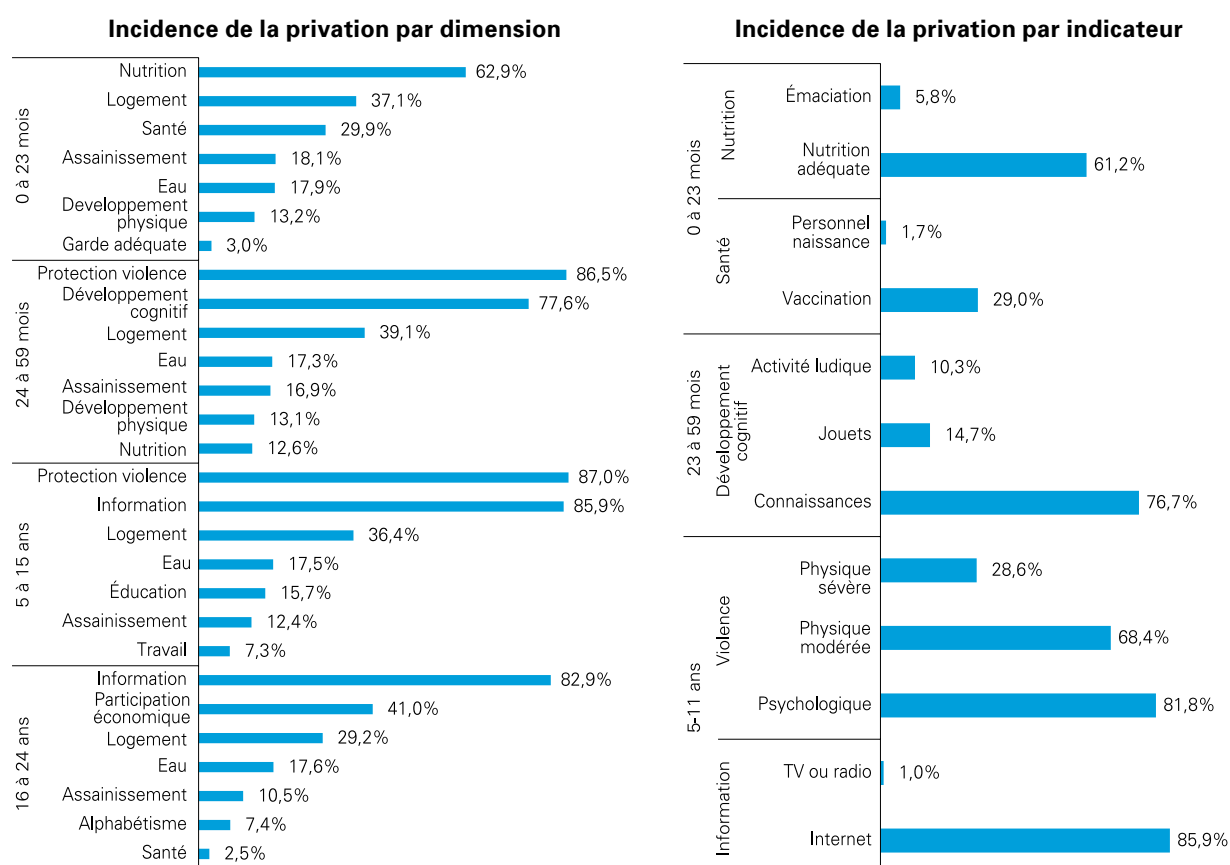
<sup>27</sup> Particulièrement la privation du 3<sup>e</sup> vaccin de polio, le 3<sup>e</sup> vaccin d'hépatite B et le 3<sup>e</sup> vaccin DCT. Une analyse plus granulométrique des vaccins non administrés sera également nécessaire.

<sup>28</sup> Les enfants de 2 ans n'étant pas concernés par cet indicateur.

<sup>29</sup> Les légers écarts constatés pourront cependant être évalués à la lumière des résultats de l'analyse de privation simple par indicateur (cf. figure 5).

L'analyse par dimension est ensuite développée de deux manières : par l'établissement du profil des enfants privés (cf. paragraphe 2b, et en observant l'évolution des taux de privation unidimensionnels entre les dates des différentes enquêtes.

FIGURE 5. INCIDENCE DE LA PRIVATION SIMPLE



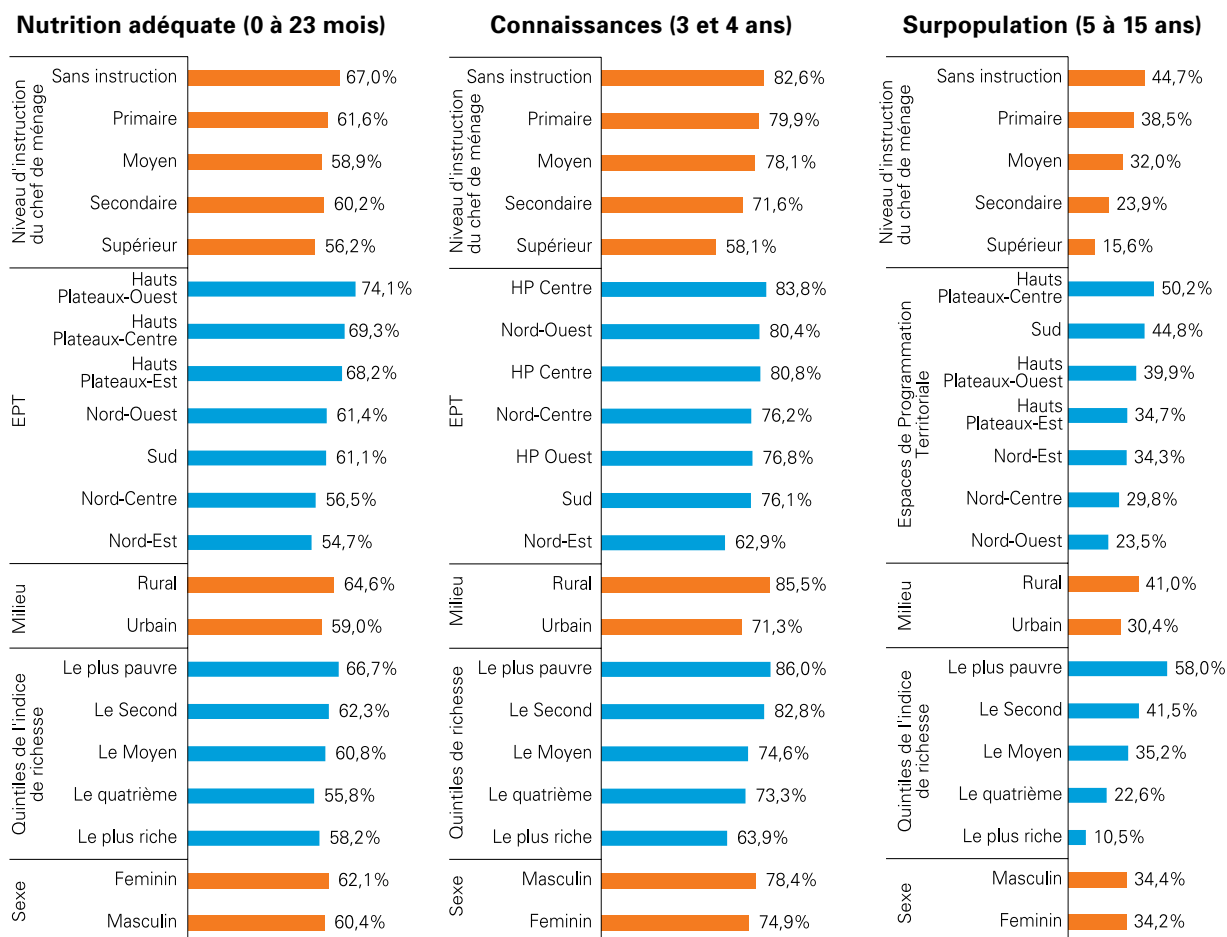
## B. PROFIL DES PRIVATIONS SIMPLES

La décomposition par variable de profil est ensuite cruciale pour comprendre les dynamiques et les causes de la privation, pour les évaluer du point de vue de l'équité et pour orienter l'action publique dans le domaine. Cette décomposition peut s'effectuer au niveau de la dimension ou de l'indicateur, mais dans les dimensions où les indicateurs représentent des problématiques différentes, la décomposition par indicateur pourrait être plus pertinente.

Tel que reporté en partie dans la figure 6, **les mauvais comportements nutritionnels** sont plus fréquents en milieu rural et dans les Hauts Plateaux. Ils diminuent nettement avec l'éducation de la mère et affectent plus les filles que les garçons. De la même manière, **le niveau de connaissances** est plus faible chez les garçons, dans les milieux ruraux et lorsque le chef de ménage est peu éduqué. L'incidence de cette privation reste néanmoins élevée partout – bien plus de la moitié des enfants en sont privés, quel que soit le sous-groupe. Pour **le nombre de personnes par chambre**, qui renseigne sur la taille relative du logement, les profils des enfants privés sont plus clairs. En effet, avoir des parents plus riches ou plus éduqués est associé à des taux de privation bien moins élevés. Par ailleurs, le surpeuplement est plus fréquent en milieu rural. Qui plus est, le niveau de privation varie fortement d'un EPT à un autre : la privation est plus de deux fois plus élevée dans les Hauts Plateaux Centre que dans le Nord-Ouest.

## SECTION 3.

FIGURE 6. PROFIL DES PRIVATIONS



Tel que pris en compte dans le N-MODA Algérie, la prudence est de mise en tout temps dans l'interprétation des biais dans une dimension ou dans un indicateur. La différence entre les sous-groupes n'est pas forcément statistiquement significative<sup>30</sup>. Par ailleurs, on ne peut automatiquement conclure à un lien de cause à effet entre la variable de profil et le biais de la privation, l'une des raisons principales étant que l'on ne peut imputer clairement la causalité à une variable. Ainsi, un lien théorique doit être établi, renseigné par la littérature dans le domaine.

### 3. ANALYSE DU CHEVAUCHEMENT DES PRIVATIONS

#### A. ANALYSE DU CHEVAUCHEMENT DES PRIVATIONS

L'analyse du chevauchement des privations s'effectue pour chacun des groupes d'âge et permet d'identifier les privations qui surviennent de manière simultanée. Cela permet entre autres :

- de mieux comprendre les relations entre les différentes privations – si la présence de l'une augmente les chances de la présence de l'autre, si elles sont indépendantes<sup>31</sup> l'une de l'autre ;

<sup>30</sup> Des tests peuvent être conduits pour s'en assurer.



- **de réfléchir à la pertinence de réponses combinées** en termes de politiques publiques, qui se justifieraient par la simultanéité élevée de plusieurs privations<sup>32</sup>.

Une analyse préalable des corrélations entre dimensions et entre indicateurs devrait pointer vers les chevauchements bidimensionnels les plus évidents. Un tableau de chevauchement peut ainsi être construit pour chaque groupe d'âge, incluant toutes les dimensions appliquées au groupe. Le tableau 15 présente les taux de privation par dimension (sur la diagonale) ainsi que les chevauchements bidimensionnels de privation pour les 5 à 15 ans. Il renseigne sur l'incidence de la privation simultanée entre deux dimensions. Cependant, il souffre de deux limites importantes :

- un fort chevauchement entre deux dimensions ne veut pas dire que l'incidence de l'une est augmentée par l'incidence de l'autre – autrement dit que l'une « cause » l'autre ;
- les dimensions où la privation unidimensionnelle est élevée ont mécaniquement des chevauchements importants avec les autres dimensions. Ainsi, les dimensions Information et Violence ont un chevauchement très élevé, mais cela pourrait ne refléter que le fait qu'elles sont toutes deux répandues. Cela n'implique pas qu'elles soient « complémentaires », c'est-à-dire que le fait d'observer l'une d'entre elles augmente la probabilité d'observer l'autre. Il pourrait n'y avoir aucun lien entre les deux<sup>33</sup>.

**TABLEAU 15. INCIDENCE DES CHEVAUchemENTS BIDIMENSIONNELS CHEZ LES 5 À 15 ANS**

Taux de privation simple	Éducation	Travail	Information	Violence	Eau	Logement	Assainissement
Éducation	15,7						
Travail	1,2	7,3					
Information	14,6	6,4	85,9				
Violence	12,7	6,6	72,9	87,0			
Eau	3,2	1,1	15,5	15,1	17,5		
Logement	6,9	2,6	34,1	31,9	7,6	36,4	
Assainissement	2,9	1,3	12,8*	11,5	3,6	8,2	12,4

\* Ce chevauchement devrait être inférieur à 12,4 (incidence de la privation en Assainissement).

Pour une catégorie d'âge et une dimension données, l'on considère ensuite tous les trios de dimensions possibles<sup>34</sup>. Tous ces trios doivent être inspectés, et seuls les plus intéressants sont présentés. Pour ceux-ci, des diagrammes de Venn permettent d'illustrer les privations simultanées et de rapidement saisir l'étendue des chevauchements<sup>35</sup>. Pour illustration, la figure 7 en présente deux par groupe d'âge<sup>36</sup>.

Pour les enfants de 0 à 23 mois, les figures ci-après présentent le chevauchement des dimensions *Nutrition*, *Logement*, *Santé* et *Nutrition*, *Santé*, *Négligence*. On observe entre autres que :

<sup>31</sup> Dans le sens d'une faible corrélation entre la présence de l'une et la présence de l'autre.

<sup>32</sup> Par exemple, de sensibiliser à la nutrition lors de campagnes de vaccination.

<sup>33</sup> L'utilisation d'un coefficient simple de similarité (simple matching coefficient) pourrait permettre de nous renseigner sur cette complémentarité.

<sup>34</sup> Pour 7 dimensions, cela constitue 35 trios de privation possible par groupe d'âge.

<sup>35</sup> Pour que ceux-ci soient informatifs, il est nécessaire que les bulles soient à l'échelle. Si les chiffres ne peuvent être placés directement sur la figure, ils peuvent être présentés à côté.

<sup>36</sup> L'analyse des chevauchements peut également s'effectuer au niveau des indicateurs, lorsqu'elle est pertinente. Cet exercice aura l'avantage de contribuer à des recommandations plus concrètes.

## SECTION 3.

- les nourrissons privés dans la dimension *Logement* (surpopulation) et la dimension *Santé* (accouchement, vaccination) sont généralement également privés dans la dimension *Nutrition*;
- les nourrissons généralement laissés seuls sont aussi souvent victimes de privation dans la dimension *Nutrition*, mais peu d'entre eux sont également privés dans la dimension *Santé*;
- beaucoup de nourrissons (10 %) sont privés simultanément dans les dimensions *Nutrition*, *Santé* et *Logement*, tandis que 21 % sont privés simultanément dans les dimensions *Santé* et *Nutrition*.

**Pour les enfants de 24 à 59 mois**, les figures ci-après présentent le chevauchement des dimensions *Développement cognitif*, *Développement physique*, *Nutrition* et *Nutrition*, *Développement physique*, *Eau*. On observe entre autres que :

- les dimensions *Développement physique* et *Nutrition* ont un chevauchement important – près de 40 % des enfants privés dans l'une sont privés dans l'autre –, mais le lien avec le *Développement cognitif* est ténu;
- la dimension *Eau* chevauche peu les dimensions *Développement physique* et *Nutrition*.

**Pour les enfants de 5 à 15 ans**, les figures ci-après présentent le chevauchement des dimensions *Éducation*, *Travail*, *Violence* et *Logement*, *Assainissement*, *Eau*. On observe entre autres que :

- sont victimes de violence la majorité des enfants privés en *Éducation* (82 %), et l'intégralité des enfants exploités. De manière surprenante, la privation en *Éducation* est peu liée à la dimension *Travail*;
- les enfants dans les ménages privés en *Assainissement* ou en *Eau* sont souvent également privés dans la dimension *Logement* (29 % et 27 % respectivement).

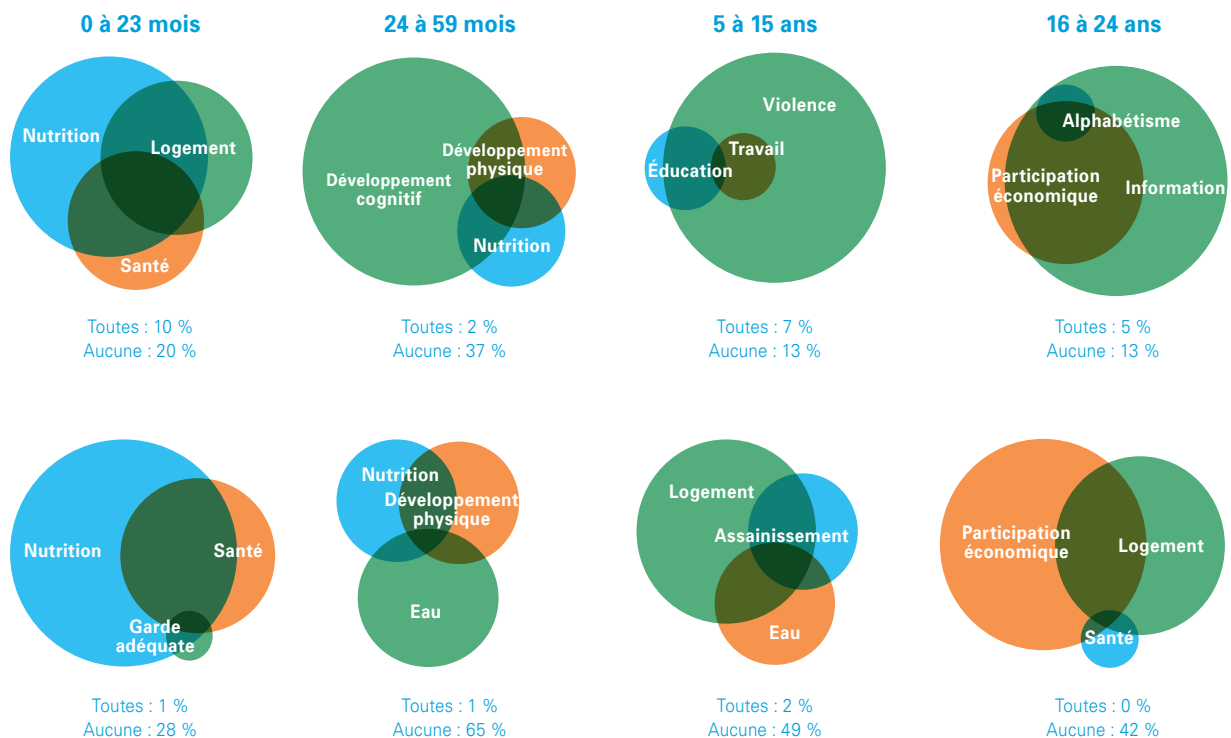
**Pour les jeunes de 16 à 24 ans**, les figures ci-après présentent le chevauchement des dimensions *Alphabétisme*, *Participation économique*, *Information* et *Participation économique*, *Logement*, *Santé*. On observe entre autres que :

- 86 % des jeunes n'ayant pas complété le primaire sont exclus économiquement. Les chevauchements de la dimension sont durs à interpréter compte tenu de l'incidence généralisée de la privation;
- près de 45 % des jeunes privés dans la dimension *Logement* sont exclus économiquement. L'incidence des maladies chroniques chevauche peu les deux autres dimensions.

**Les exemples présentés ici illustrent aussi les limites à l'analyse des chevauchements** causées par l'utilisation de privations trop répandues, ou pas assez. Ainsi, les chevauchements de la dimension *Information* ou *Violence* sont peu informatifs tant ces privations sont généralisées. À l'inverse, le chevauchement avec la dimension *Maladies chroniques* apporte peu à l'analyse en *Participation économique* ou *Logement*. Il est ainsi préférable de se concentrer sur les chevauchements impliquant des privations ni trop ni trop peu présentes, ou bien de sélectionner les indicateurs en fonction de leur potentiel d'analyse des chevauchements<sup>37</sup>.

<sup>37</sup> Critères de couverture, cf. section 2, paragraphe 1a.

FIGURE 7. CHEVAUCHEMENT DES PRIVATIONS



## B. PROFILS EN MATIÈRE DE CHEVAUCHEMENT DES PRIVATIONS

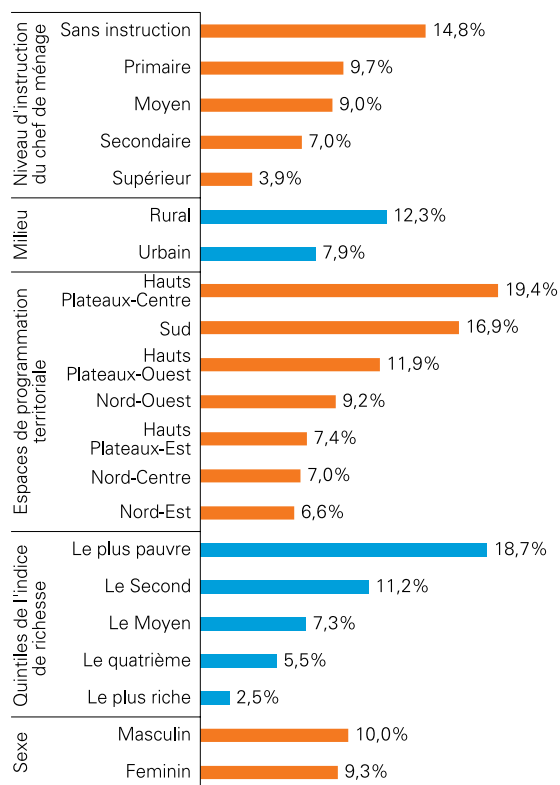
Enfin, il est nécessaire une fois de plus d'établir les profils en matière de chevauchement des privations.

En se concentrant sur les chevauchements de privation les plus fréquents, on dresse le profil des enfants subissant le plus souvent ces privations multiples. À titre d'exemple, les graphiques ci-après présentent le profil des enfants subissant certaines combinaisons de privation. L'établissement de profils peut concerner aussi bien les chevauchements tridimensionnels que bidimensionnels, selon la pertinence de l'analyse.

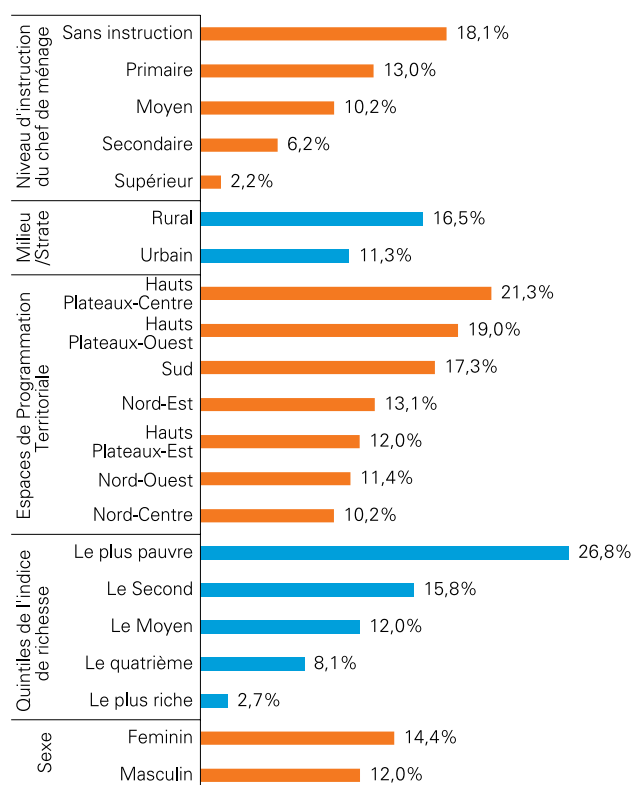
**La privation combinée *Nutrition, Santé, Logement* pour les nourrissons**, au-delà du lien déjà observé avec l'indice de richesse et l'instruction du chef de ménage, **comporte une forte dimension régionale**. En effet, celle-ci est significativement plus forte dans la région des Hauts Plateaux Centre, où près d'un enfant sur 5 est simultanément privé dans ces trois dimensions, et dans le Sud, où plus d'un enfant sur 6 en est victime. Ainsi, la revue de l'effectivité des politiques en place dans ces régions revêt une importance primordiale. **La privation combinée *Participation économique et Logement* pour les jeunes adultes suggère quant à elle les difficultés considérables rencontrées par les jeunes des ménages les plus pauvres pour accéder à l'autonomie**. En effet, plus d'un quart (26,8 %) des jeunes du quintile de richesse le plus bas subissent cette double privation, contre dix fois moins (2,7 %) pour le quintile le plus riche. Les implications en termes d'équité semblent claires : les difficultés financières en début de vie conditionnent fortement les capacités d'insertion professionnelle et d'autonomie au début de l'âge adulte, participant à la reproduction sociale. **Cette double privation est également plus fréquemment rencontrée chez les jeunes femmes (14,4 %) que chez les jeunes hommes (12 %).**

## SECTION 3.

**FIGURE 8. INCIDENCE DU CHEVAUCHEMENT DES PRIVATIONS EN NUTRITION, SANTÉ ET LOGEMENT (0-23 MOIS)**



**FIGURE 9. INCIDENCE DU CHEVAUCHEMENT DES PRIVATIONS EN PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ET LOGEMENT (16-24 ANS)**



## 4. ANALYSE DE PRIVATION MULTIPLE

### A. COMPTAGE DES PRIVATIONS ET INCIDENCE DE LA PRIVATION MULTIPLE

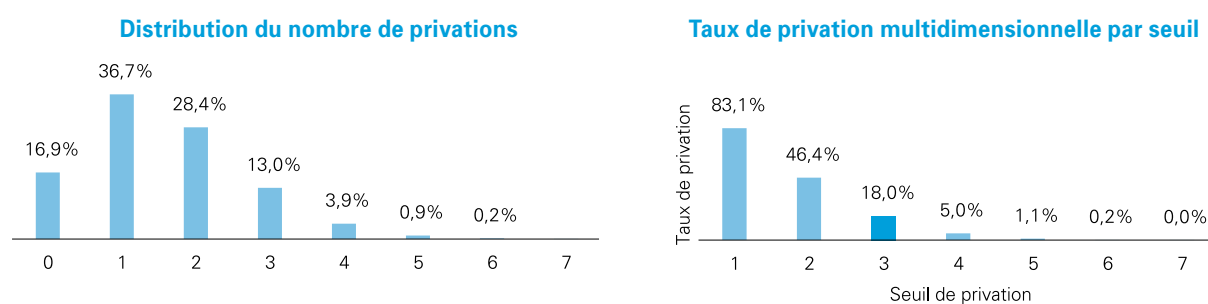
Le comptage des privations renseigne sur la gravité de la privation multidimensionnelle. Il s'effectue au niveau de l'enfant, puis peut s'agréger au niveau du groupe d'âge et au niveau national pour donner le nombre moyen de privations que subit un enfant. Le taux d'incidence d'un nombre donné de privations dans une population est obtenu en calculant la part d'enfants subissant exactement ce nombre de privations parmi la population en question. La figure 10 présente le taux d'incidence de chaque nombre de privations, le taux de privation global pour différents seuils, ainsi que le taux de privation par catégorie d'âge pour chaque seuil. En Algérie, 16,9 % des enfants ne souffrent d'aucune privation. 36,7 % souffrent d'une privation, 28,4 % souffrent de deux privations et 13 % souffrent de trois privations.

**Le taux de privation multidimensionnel correspond au taux d'incidence cumulé pour un seuil défini par les chercheurs, au-delà duquel un enfant est considéré comme privé d'un point de vue multidimensionnel.** Par exemple, un seuil de trois privations catégorisera tous les enfants souffrant de trois privations ou plus comme privés. En Algérie, toutes catégories d'âge confondues, 83,1 % des enfants souffrent d'au moins une privation, 46,4 % souffrent d'au moins deux privations, 18 % souffrent d'au moins trois privations, et ainsi de suite. **En utilisant un seuil de trois privations, on en déduit un taux d'incidence de la pauvreté multidimensionnelle de 18 %<sup>38</sup>.**

<sup>38</sup> Une fois de plus, ces données sont compilées en soustrayant de la matrice des privations les indicateurs indisponibles pour MICS 3, afin de permettre la comparaison entre 2006 et 2012.

Ainsi, au niveau des groupes d'âge, les taux de privation varient. Il n'est pas forcément pertinent de comparer les taux de privation par groupe d'âge : les dimensions et indicateurs différant par groupe d'âge, on ne peut considérer l'un des groupes comme « moins privé » qu'un autre en comptant les dimensions dans lesquelles ils sont privés.

FIGURE 10. PRIVATION MULTIDIMENSIONNELLE EN ALGÉRIE



Par seuil et groupe d'âge

Seuil de privation multiple	0 à 23 mois	24 à 59 mois	5 à 15 ans	16 à 25 ans	0 à 25 ans
1	87,7 %	94,7 %	93,0 %	67,7 %	83,1 %
2	57,2 %	61,0 %	55,0 %	29,7 %	46,4 %
3	26,8 %	27,2 %	21,1 %	9,5 %	18,0 %
4	8,7 %	8,7 %	5,4 %	2,4 %	5,0 %
5	2,0 %	1,8 %	1,1 %	0,6 %	1,1 %
6	0,2 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %

## B. PRIVATION MULTIDIMENSIONNELLE PAR PROFIL

Une fois les enfants subissant des privations d'un point de vue multidimensionnel identifiés, dresser le profil est encore une fois essentiel à une analyse du point de vue de l'équité. Cela permet d'avoir une vision globale de la dynamique de privation chez les enfants et les jeunes. Pour cela, on peut séparer l'analyse par groupe d'âge, puis s'intéresser aux différences entre sous-groupes d'enfants. La figure 11 présente les taux de privation multidimensionnelle pour un seuil de 3 privations, par groupe d'âge et variable de profil<sup>39</sup>.

Si les garçons ont des taux de privations légèrement plus élevés chez les moins de 15 ans, c'est nettement l'inverse pour les 16 à 24 ans. Cela est dû en grande partie à la participation économique : les jeunes femmes de 16 à 24 ans sont nettement plus victimes d'exclusion scolaire et économique (47 %) que les jeunes hommes (36 %). La forte composante géographique de la privation multidimensionnelle est confirmée. Les milieux ruraux sont largement plus affectés que les milieux urbains. Cet écart, de 6 à 7 points pour les 0 à 23 mois et les 24 à 59 mois, grimpe à 16 à 17 points pour les 5 à 15 ans et 16 à 24 ans. Cela n'implique pas une corrélation entre l'âge et l'écart entre urbains et ruraux<sup>40</sup>, mais la forte disparité entre la participation économique des jeunes de 16 à 24 ans en milieu urbain et rural suggère que le biais de genre explique pour une bonne partie l'élargissement de

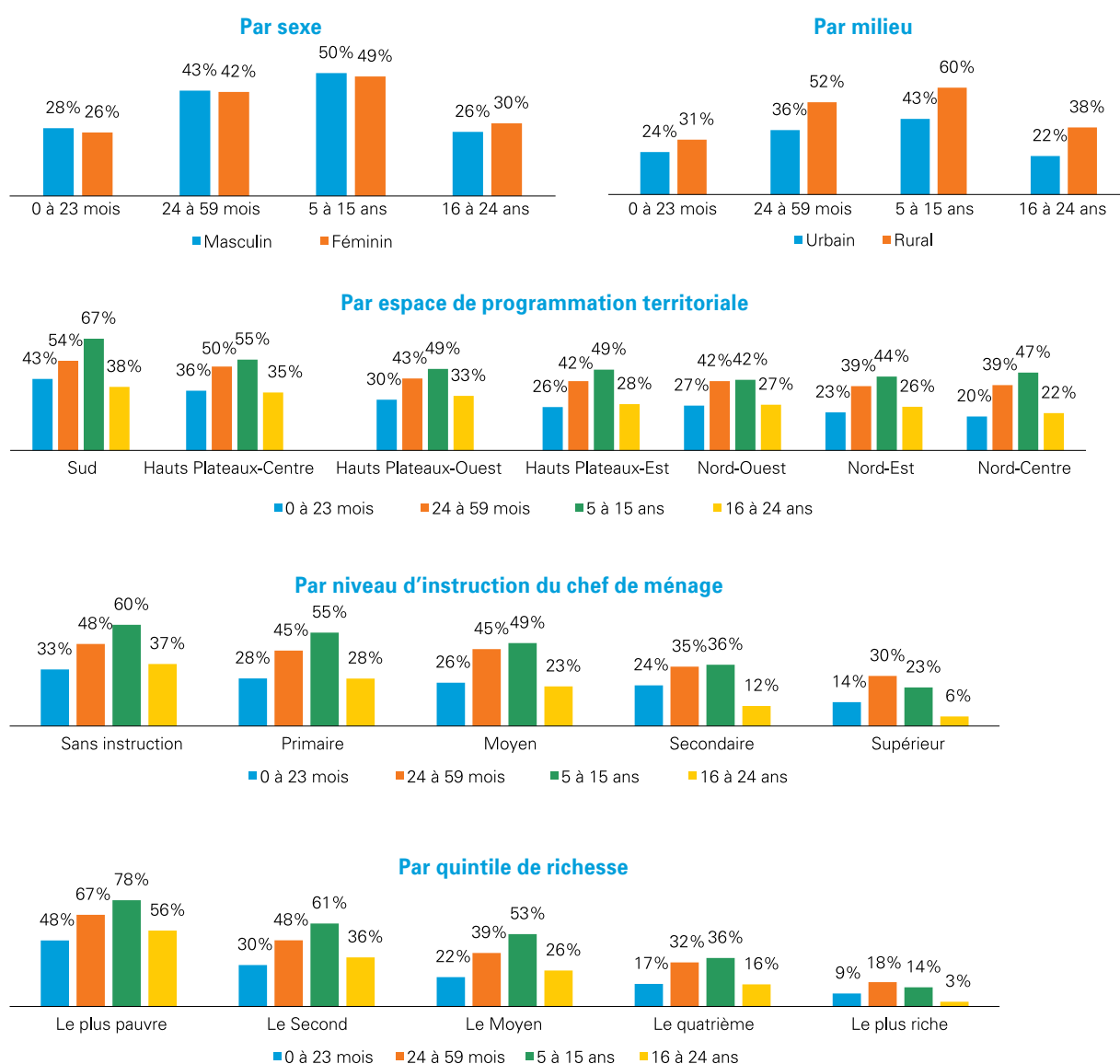
<sup>39</sup> Ces taux de privations utilisent la matrice des privations complète. Ainsi, les résultats ne correspondent pas exactement aux taux présentés dans la section précédente. Les écarts de privation entre sous-groupes devraient néanmoins être sensiblement les mêmes, puisque seuls deux indicateurs ont été retirés : accès à l'internet (5 à 15 ans et 16 à 24 ans) et connaissances acquises (3 et 4 ans).

<sup>40</sup> En effet, les variables qui composent les privations ne sont pas les mêmes. Celles qui dérivent des privations des moins de 5 ans pourraient simplement être moins réactives au milieu (alimentation, santé, développement physique, par exemple) que celles qui définissent les privations des plus âgés (accès à l'internet, participation économique, par exemple).

## SECTION 3.

l'écart. Autrement dit, les jeunes femmes sont largement plus exclues scolairement et économiquement en milieu rural qu'en milieu urbain. **Par ailleurs, les inégalités entre régions sont claires : les enfants subissent plus de privations dans le Sud, suivi des Hauts Plateaux Centre, des Hauts Plateaux Ouest et Est, et enfin des trois régions du Nord.** Ces écarts peuvent s'expliquer par une dynamique propre à l'EPT, mais également par le degré de ruralité de chaque EPT, compte tenu du fait que les EPT du Nord sont plus urbanisés que ceux des Hauts Plateaux et ceux du Sud.

FIGURE 11. TAUX DE PRIVATION MULTIDIMENSIONNELLE PAR VARIABLE DE PROFIL



Le quintile de l'indice de richesse et le niveau d'instruction du chef de ménage ont aussi un lien clair avec la prévalence des privations multiples. Sans qu'il soit évident d'évaluer l'importance relative de ces deux facteurs, qui surviennent simultanément, évoluer dans un foyer plus riche et avec des parents plus éduqués diminue fortement les chances de subir des privations. Néanmoins, l'écart entre les taux de privation vécus dans

les quintiles les plus riches et les plus pauvres<sup>41</sup> est nettement plus élevé que l'écart entre les taux de privation vécus par les ménages ayant à leur tête un parent sans instruction et d'instruction supérieure<sup>42</sup>.

### C. DÉCOMPOSITION DU TAUX D'INCIDENCE

Le taux de privation multidimensionnelle d'un pays ou d'une région donne une image globale de la situation. **Il convient ensuite de le décomposer par dimension et par groupe d'âge, afin de permettre une identification rapide des groupes d'enfants et des privations qui contribuent le plus au taux national ou par catégorie d'âge.** Cet exercice permet d'identifier rapidement les problématiques pressantes, de les exposer de manière efficace pour finalement renforcer les efforts d'analyse sur ces dimensions et sur les groupes les plus vulnérables.

**On peut tout d'abord décomposer par sous-groupe.** Ainsi, dans chaque groupe d'âge, cela nous permettra d'obtenir la contribution de chaque sous-groupe au taux de privation multidimensionnel pour un seuil donné – ici de 3 privations. **Deux facteurs influencent la contribution du groupe au taux d'ensemble : son poids démographique et l'incidence de la privation dans le sous-groupe.** Dans la figure 12, on voit que le Nord-Centre est un large contributeur, et ce car c'est un grand groupe avec une incidence de la privation modérée, tandis que le Sud est un petit groupe avec une incidence de la privation importante. La contribution de chaque sous-groupe au taux de privation est calculée en pondérant le taux de privation du sous-groupe par son poids démographique dans l'échantillon, et en le divisant par le taux de privation du groupe d'âge analysé. Cette décomposition peut s'effectuer pour chacune des six variables de profil, et pour chacun des groupes d'âge.

**Reproduire ces graphiques pour différents seuils de privation permettra d'identifier les sous-groupes souffrant de plus de privations.** Si la contribution d'un sous-groupe augmente lorsque le seuil de privation est relevé, cela montre que le sous-groupe en question souffre de plus de privations que les autres. En d'autres termes, la comparaison des contributions avec différents seuils de privation multidimensionnelle nous renseigne sur l'intensité de la privation. Dans la figure 12, on observe que la contribution des Hauts Plateaux Centre et Ouest augmente si l'on relève le seuil – cela révèle que ceux-ci souffrent en moyenne de plus de privations que les autres EPT.

**Il est également possible de décomposer le taux de privation par dimension,** pour identifier celles qui contribuent le plus au taux de privation. La figure 12 présente une approximation des résultats pour les enfants privés de 0 à 23 mois<sup>43</sup>. La contribution de chaque dimension au taux de privation global est calculée en divisant le nombre d'enfants privés dans la dimension et d'un point de vue multidimensionnel, par le produit du nombre d'enfants privés dans le groupe d'âge et du nombre de dimensions. **Les contributions des dimensions au taux de privation multidimensionnel peuvent également être comparées entre différents sous-groupes,** pour identifier les biais et distinguer les priorités par sous-groupe.

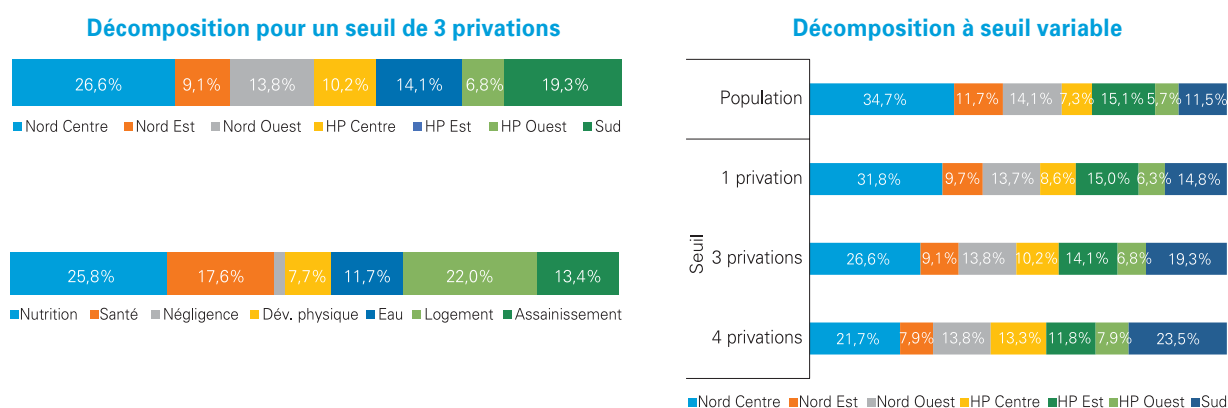
<sup>41</sup> Allant de 39 à 64 points de pourcentage selon le groupe d'âge.

<sup>42</sup> De 18 à 37 points selon le groupe d'âge.

<sup>43</sup> Sans accès aux données nécessaires, les contributions ont été estimées à l'aide des taux de privation unidimensionnels.

## SECTION 3.

FIGURE 12. DÉCOMPOSITION DU TAUX GLOBAL DE PRIVATION DES 0 À 23 MOIS



### D. TAUX D'INCIDENCE AJUSTÉ<sup>44</sup>

Tel que suggéré plus haut, **l'intensité de la privation peut varier pour un taux de privation donné**. Ainsi, un taux de privation multidimensionnelle de 18 % signifie que 18 % des enfants en Algérie subissent trois privations ou plus. Mais le taux d'incidence ne reflète pas l'intensité de la privation : ces 18 % d'enfants algériens peuvent tous subir exactement trois privations, ou tous subir sept privations, sans que cela n'affecte le taux de privation qui dépend uniquement du seuil. Ainsi, il sera intéressant pour l'analyse de corriger le taux de privation pour qu'il reflète l'intensité de la privation et ainsi distingue plus clairement les groupes qui subissent un nombre important de privations. **L'intensité moyenne des privations est définie comme le nombre moyen de privations des enfants considérés comme privés**. Ainsi, pour un seuil de 3 privations, elle sera au minimum de 3, et au maximum de 7. L'intensité des privations pour un seuil de 0 nous donne le nombre moyen de privations par groupe d'âge, qui peut également être décomposé par variable de profil.

En Algérie, **le nombre moyen de privations des enfants privés, pour un seuil de 3 privations et pour toutes les catégories d'âge confondues, est de 1,54 privation**. L'intensité de la privation est donc de 1,54, et elle varie par espace géographique – l'intensité de la privation par EPT se situe entre 1,4 et 1,9. Elle varie néanmoins du simple au double, de 1,04 et 2,11 entre le quintile de richesse le plus riche et le quintile le plus pauvre, indiquant qu'il est plus probable que ces derniers subissent un nombre plus élevé de privations. Étant donné que l'intensité de la privation varie mécaniquement avec le seuil de privation, il est plus pertinent pour l'analyse de maintenir le seuil de privation fixe, et d'effectuer les comparaisons par variable de profil. Encore une fois, l'intensité de la privation et le taux de privation multidimensionnel ajusté ne sont pas directement comparables entre catégories d'âge. **Le taux d'incidence ajusté est obtenu en multipliant le taux d'incidence par l'intensité moyenne de la privation**, traduite en pourcentage. Il corrige le taux d'incidence pour prendre en compte la gravité de la privation des enfants considérés comme privés. Il s'obtient par catégorie d'âge, puis globalement. Pour obtenir une mesure unique pour l'ensemble des enfants, les taux d'incidence ajustés par catégorie d'âge sont pondérés par le poids de la catégorie d'âge. **Les taux d'incidence ajustés ne sont pas directement interprétables** et servent plutôt à raffiner l'analyse d'ensemble et à illustrer les différences de degré de privation par sous-groupe.

<sup>44</sup> Ce paragraphe utilise les résultats pour la matrice comparable entre 2006 et 2012, et non la matrice complète.



## 5. ANALYSES SUPPLÉMENTAIRES

### A. ANALYSE DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET DU CHEVAUCHEMENT DES DOMAINES

L'analyse de la pauvreté monétaire et de son degré de chevauchement avec la pauvreté multidimensionnelle peut se révéler instructive. Elle est l'un des outils additionnels que propose la méthodologie MODA, qui peut s'appliquer à d'autres domaines du bien-être des enfants et des jeunes. Cette analyse permettrait de classer les ménages suivant qu'ils sont victimes de pauvreté monétaire et de pauvreté multidimensionnelle, victimes de l'un des deux types de pauvreté, ou d'aucune. Établir le profil de chacun de ces groupes permet ensuite d'enrichir la compréhension du lien entre les deux types de pauvreté, de raffiner l'analyse, ainsi que la réflexion sur la réponse de politique publique à apporter<sup>45</sup>. En Algérie, on a eu recours à deux variables pour estimer la pauvreté monétaire : l'accès à un revenu d'occupation – peu importe le montant de ce revenu –, ou l'indice de richesse mesuré à l'aide des actifs possédés par le ménage. Ainsi, on obtient deux seuils de pauvreté :

- la pauvreté modérée, qui caractérise un ménage n'ayant pas de revenu d'occupation ;
- la pauvreté extrême, qui caractérise un ménage n'ayant pas de revenu d'occupation et appartenant au quintile de l'indice de richesse le plus bas.

Ce croisement permet d'établir que **2,5 % des enfants algériens souffrent de pauvreté modérée**, étant victimes de pauvreté multidimensionnelle et vivant de surcroît dans un ménage n'ayant pas accès à un revenu d'occupation, et que **1,5 % des enfants algériens souffrent de pauvreté extrême**, étant victimes de pauvreté multidimensionnelle, vivant dans un ménage sans revenu d'occupation et appartenant au quintile le plus bas de l'indice de richesse. Les enfants vivant dans ces ménages sont d'une extrême vulnérabilité, il est nécessaire de les identifier à travers la construction de leur profil et de renforcer les efforts pour les atteindre.

### B. ANALYSE DES DÉTERMINANTS DE LA PRIVATION MULTIDIMENSIONNELLE

Il est possible d'estimer l'effet des caractéristiques de l'enfant ou de son ménage sur la probabilité que celui-ci a d'être privé d'un point de vue multidimensionnel. À l'aide d'un modèle logistique de régression, on peut évaluer l'effet marginal d'un changement dans l'une des caractéristiques sur cette probabilité.

Le modèle peut inclure :

- les variables de profil, telles que les quintiles de l'indice de richesse, le genre de l'enfant, les EPT, le niveau d'instruction des parents, le milieu ;
- d'autres variables pertinentes, telles que la situation du chef de ménage (chômeur, femme au foyer, salarié, etc.), le genre du chef de ménage, son état de santé, l'accès à un revenu d'occupation ou la taille du ménage.

Les résultats de l'estimation permettent notamment de confirmer le lien entre variables de profil et privation multidimensionnelle, et d'établir le lien entre les autres variables utilisées et ce même taux.

Ces estimations doivent cependant être interprétées avec prudence, compte tenu des colinéarités assez fortes entre les variables, qu'il n'est pas possible encore une fois de parler de lien de causalité, et que l'interprétation des résultats est compliquée par le regroupement dans une même régression de groupes d'âge pour lesquels le taux de privation multidimensionnel est calculé avec différentes dimensions et différents indicateurs.

<sup>45</sup> Sur la légitimité d'un soutien financier par opposition à un soutien en nature, par exemple.



# SECTION 4.

## LA MISE EN ŒUVRE DU N-MODA ALGÉRIE

### 1. LES ACTEURS DU N-MODA

#### A. LA GENÈSE DU PROJET

En 2012, le bureau de recherche de l'UNICEF à Florence concevait l'outil MODA. L'Algérie est ensuite l'un des premiers pays à avoir démontré son intérêt pour son application, par l'entremise du secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et des Statistiques (SEPS). Les représentants de ce dernier ainsi que de l'ONS ont ainsi assisté à un atelier régional de présentation au Caire, en mars 2013. Le SEPS a également rapidement demandé à l'UNICEF l'organisation d'un atelier national de présentation qui permettrait à ses équipes de se familiariser avec cet outil, dans l'optique de l'adopter comme outil d'aide à la décision. Cet atelier a ainsi eu lieu à Alger, suivi d'une semaine de travail du SEPS avec l'EPRI. **La dissolution du SEPS en 2013 a conduit au report de l'initiative, dont la responsabilité a ensuite été confiée au Conseil national économique et social (CNES).** La présence d'anciens employés du SEPS à la division des Études sociales du CNES a permis d'assurer une certaine continuité, et c'est alors qu'un second départ a été décidé.

#### B. LA CELLULE ÉQUITÉ

Les 15 et 16 décembre 2014, le CNES organise à Alger une conférence internationale sur les mécanismes institutionnels pour le suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité, en collaboration avec UNICEF Algérie. Cette conférence avait pour objectif « d'encourager les décideurs et les planificateurs de politiques publiques à institutionnaliser des mécanismes nationaux d'analyse et de mesure de l'équité »<sup>46</sup>. Les institutions et membres de la société civile algérienne y étaient représentés, comme les experts et représentants de plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine. Un rapport relatant les discussions et présentations a ensuite été publié. **À l'occasion de cet événement, le CNES a annoncé la création d'une « cellule équité » en son sein.** La cellule aura pour mission de :

- travailler sur les instruments de mesure des inégalités économiques et sociales;
- analyser les effets des inégalités, notamment sociales, sur le développement;
- proposer des recommandations opérationnelles aux décideurs politiques.

La cellule équité aura la charge de l'application de la méthodologie N-MODA à l'Algérie. Elle est composée d'un noyau de sept membres de la division des Études sociales du CNES<sup>47</sup>, qui seront le moteur du projet MODA, et comprend également les représentants de 10 administrations algériennes comme membres externes. Ceux-ci ont été choisis pour représenter les acteurs nationaux de l'action et de la recherche sur l'enfant. Ainsi, la partie externe de la cellule est composée de représentants de ministères sectoriels, et d'organismes publics et centres de recherche sous la tutelle de ces ministères. Plus précisément, la cellule regroupe des représentants du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du Centre de

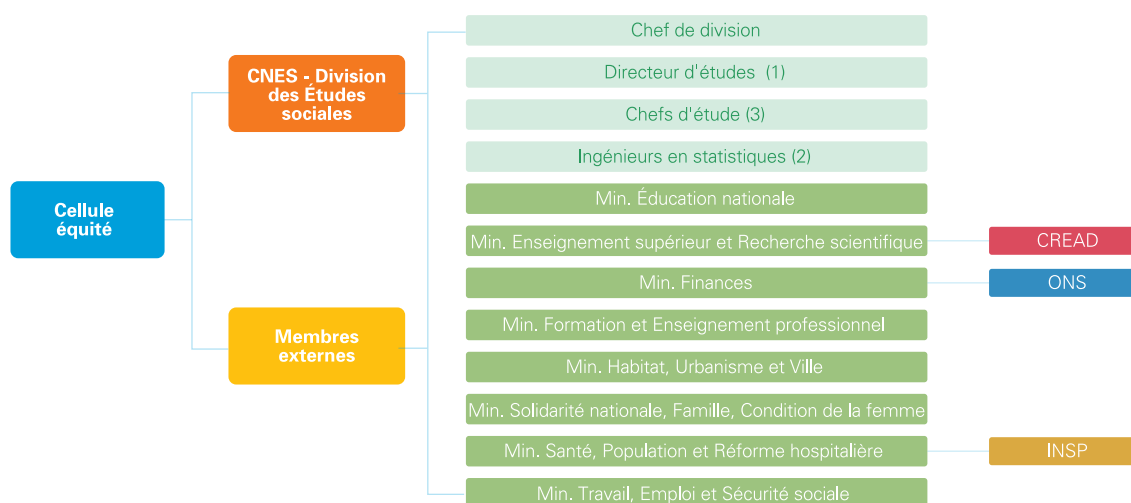
<sup>46</sup> CNES (2016).

<sup>47</sup> La cellule incluait au départ un membre de la division des Statistiques et un membre de la division des Études économiques, mais tous deux ont depuis arrêté de travailler avec celle-ci.

## SECTION 4.

recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) sous sa tutelle, du ministère des Finances et de l'ONS sous sa tutelle, du ministère de la Formation et de l'Éducation professionnelle, du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et de l'Institut national de la santé publique sous sa tutelle, et enfin du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. La figure 13 ci-après présente la composition de la cellule équité.

FIGURE 13. COMPOSITION DE LA CELLULE ÉQUITÉ



### C. L'UNICEF ET L'EPRI

Le bureau national de l'UNICEF en Algérie accompagne la cellule équité dans le processus N-MODA. Le bureau est à l'origine des enquêtes MICS, servant de base à l'analyse N-MODA. Depuis le développement de la méthodologie MODA en 2012, il a accompagné les autorités algériennes dans l'organisation des ateliers avec un soutien opérationnel et financier.

L'Économic Policy Research Institute (EPRI) est une organisation à but non lucratif impliquée dans des projets de recherche et de conseil basé sur la recherche. Elle intervient dans la formation et le soutien aux politiques publiques, et dispose d'une vaste expérience dans la réalisation de l'analyse MODA. Son directeur, anciennement au bureau de recherche de l'UNICEF, est le concepteur de la méthodologie, et l'équipe de l'EPRI comprend également plusieurs anciens chercheurs de ce bureau. L'EPRI dispose d'un accord de long terme avec l'UNICEF pour l'accompagnement, la formation à la méthodologie et la réalisation de l'analyse N-MODA. L'EPRI a ainsi remporté l'appel d'offres lancé par UNICEF Algérie pour l'accompagnement de la cellule équité dans la réalisation du N-MODA Algérie. L'EPRI collabore avec les pays sous trois formats :

- il produit l'analyse et la remet au pays ;
- il produit l'analyse et forme le pays pour la répliquer ;
- il accompagne le pays dans la réalisation de l'analyse – le choix de l'Algérie.

Suite à sa sélection, l'EPRI a été chargé de la mise à niveau de la « cellule équité » installée au CNES sur la méthodologie N-MODA, de la formation d'un noyau de formateurs membres de la « cellule équité » et de la revue critique du modèle N-MODA tel qu'adapté par l'Algérie.

## 2. LA RÉALISATION DE L'ANALYSE

FIGURE 14. DÉROULÉ DU PROJET N-MODA ALGÉRIE



### A. DE LA FORMATION INITIALE À LA FORMATION DES FORMATEURS

Le processus a débuté par une formation initiale qui s'est tenue à Alger en novembre 2015. Celle-ci a été préparée et encadrée par trois membres de l'équipe de l'EPRI, et trois membres d'UNICEF Algérie y ont également assisté. Onze membres du CNES y ont participé, ainsi que les représentants de quatre ministères sectoriels et un représentant de l'ONS. La formation consistait en une présentation par l'EPRI des raisons et des moyens de calculer la pauvreté des enfants et la pauvreté multidimensionnelle, du modèle MODA et certaines de ses applications, de la méthodologie étape par étape. Les participants déjà familiers avec le modèle ont suivi avec aisance, tandis que ceux qui n'avaient pas d'expérience préalable avec l'analyse N-MODA ont eu une quantité d'information importante à absorber. Pendant les trois mois qui ont suivi, le CNES s'est chargé de la conceptualisation de la matrice des privations (dimensions – indicateurs – seuils), qu'elle a présentée aux représentants sectoriels lors d'un atelier en mars 2016, où l'UNICEF était également présent. Une semaine plus tard, lors d'une nouvelle rencontre, les membres de la cellule élargie ont eu l'occasion de commenter les choix faits par l'équipe du CNES et ont suggéré certains ajustements, notamment au sujet des seuils. Ces ateliers ont ainsi servi à valider les choix du noyau de la cellule et ils ont permis d'aller de l'avant avec l'accord des membres externes. **Une fois la matrice validée, le noyau de la cellule au CNES a débuté l'analyse N-MODA**, qui a commencé par un exercice de programmation statistique qu'a initié la directrice d'étude, avec le soutien de deux ingénieurs en statistiques. Une note méthodologique, les fichiers de programmation et des résultats préliminaires ont été remis à la cellule élargie et à l'EPRI.

Un atelier de discussion et de validation des choix de la cellule avec l'EPRI a été organisé à Alger du 21 au 23 juin 2016. Ces ateliers se sont effectués en deux temps. Un travail technique de revue point par point des choix méthodologiques et de la mise en œuvre de l'analyse a été réalisé les 21 et 22 juin, suivi par une journée de restitution le 23 juin. L'atelier était encadré par deux membres de l'EPRI et deux membres de l'UNICEF. Aux deux journées de travail technique, dix membres du CNES étaient présents, soit l'équipe noyau N-MODA et trois autres membres de la division des Études sociales. À la journée de restitution, quatre membres supplémentaires du CNES étaient présents, ainsi que six représentants des ministères sectoriels et du CREAD, de l'INSP et de l'ONS. Suite à ce travail conjoint du CNES et de l'EPRI, l'équipe du CNES a renvoyé une nouvelle note méthodologique, les fichiers de code et les résultats préliminaires de l'analyse N-MODA à l'EPRI en août 2016. Cette dernière a revu les documents, formulé ses commentaires et recommandations, et également remis ses propres fichiers de programmation Stata pour le N-MODA et la construction de l'indice de richesse. Les fichiers de programmation du N-MODA Algérie ont été finalisés par le CNES au mois d'octobre 2016.

La formation des formateurs a eu lieu à Alger du 5 au 8 décembre 2016. Celle-ci a été délivrée par deux membres de l'EPRI et encadrée par l'UNICEF. Étaient présents les membres du noyau CNES à l'exception du directeur, et quatre membres de la cellule élargie – les représentants de l'ONS, du CREAD, de l'Éducation nationale et des Finances. La première journée était composée de la présentation de l'analyse MODA ainsi que des étapes nécessaires à sa réalisation. La deuxième journée était divisée en trois parties : le matin, les étapes d'analyse des résultats ont été présentées, suivies dans l'après-midi d'une introduction au logiciel Stata puis d'une démonstration

## SECTION 4.

de préparation des données pour l'analyse. La troisième journée a repris cette démonstration, avant d'appliquer l'analyse MODA. La quatrième journée a été consacrée à l'examen critique d'analyses MODA d'autres pays.

### b. IMPLICATION DE LA CELLULE EXTERNE

L'implication demandée aux membres externes de la cellule équité au cours du processus a été ponctuelle. Ainsi, ceux-ci ont été conviés à la formation initiale de novembre 2015, aux ateliers de présentation et de discussion autour de la matrice des privations en mars 2016, à la journée de restitution de l'atelier de revue de juin 2016. Quatre d'entre eux ont été invités à participer à la formation des formateurs en novembre 2016. Entre ces événements, les membres de la cellule n'ont pas été sollicités. Tous ont été invités au séminaire organisé en présence du Conseil national pour l'évaluation des politiques de développement social du Mexique (CONEVAL<sup>48</sup>). **La participation des membres externes a été inégale.** Cinq institutions membres de la cellule externe sur dix étaient présentes à la formation initiale. Neuf institutions membres de la cellule externe sur dix étaient présentes lors de l'atelier de restitution de juin, mais seules trois d'entre elles avaient assisté à la formation initiale. Quatre membres de la cellule externe participaient à la formation des formateurs, mais un seul membre de la cellule externe était présent à tous les ateliers depuis novembre 2015. Des membres du CNES ne faisant pas partie de la cellule équité ont assisté à chacune des étapes de réalisation : atelier de formation initiale (5 membres), partie technique des ateliers de revue (3), et journée de restitution des ateliers de revue (5).

**TABLEAU 16. PRÉSENCE DES MEMBRES DE LA CELLULE ÉQUITÉ AUX DIFFÉRENTS ATELIERS N-MODA**

		Formation initiale Nov. 2015	Ateliers de concertation Mars 2016	Atelier de revue – Technique Juin 2016	Atelier de revue – Restitution Juin 2016	Formation des formateurs Nov. 2016
CREAD					X	X
Éducation nationale 1	Sous-directeur	X	X			
Éducation nationale 2	Sous-directeur	X	X			X
Enseignement supérieur	Sous-directeur	X	X		X	
Finances 1		X			X	
Finances 3						X
Formation et Enseignement profess.					X	
Habitat, Urbanisme et Ville					X	
INSP					X	
INSP 2	DG		X			
ONS	Chargé programme	X	X		X	X
Santé			X		X	
Solidarité nationale 1	Sous-directeur	X				
Solidarité nationale 2					X	
Travail, Emploi et Sécu. sociale	Sous-directeur		X			
CNES – cellule équité	Chef de division		X	X	X	
CNES – cellule équité	Directeur d'étude	X	X	X	X	X
CNES – cellule équité	Chef d'étude	X	X	X	X	X
CNES – cellule équité	Chef d'étude	X	X	X	X	X
CNES – cellule équité	Chef d'étude	X	X	X	X	X
CNES – cellule équité	Ingénieur	X	X	X	X	X
CNES – cellule équité	Ingénieur	X	X	X	X	X

<sup>48</sup> En espagnol : Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social

### 3. PUBLICATION ET DISSÉMINATION DES RÉSULTATS

FIGURE 15. ÉTAPES DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE N-MODA ALGÉRIE



#### A. NOTES ET PUBLICATIONS

L'analyse N-MODA Algérie a donné lieu à la préparation de plusieurs documents : une note méthodologique, une courte note d'analyse des résultats, et une longue note d'analyse des résultats.

La note méthodologique a été rédigée par le CNES et diffusée à la cellule élargie, à l'UNICEF et à l'EPRI pour revue. Elle est réservée à une utilisation interne et n'a pas vocation à être publiée. Celle-ci détaille les éléments conceptuels du système, le processus d'élaboration de l'analyse MODA, la définition de la privation choisie, la sélection des catégories d'âge et des dimensions, le choix des indicateurs et des seuils de privation. **Un rapport présentant les résultats partiels de l'analyse** a été rédigé par le CNES en janvier 2017. Le document, d'une trentaine de pages et intitulé « Bien-être et privation des enfants et des jeunes en Algérie », présente :

- la politique nationale et les initiatives en matière de développement humain et social ;
- les aspects méthodologiques de la démarche MODA et la matrice des privations ;
- les résultats synthétiques en termes de privation simple et multidimensionnelle, pour 2006 et 2012 ;
- une analyse de chevauchement entre la privation multidimensionnelle et la privation de revenu d'occupation.

Pour ce qui est de l'utilisation des variables de profil dans l'analyse des privations, le document s'attarde sur les variations par espace de programmation territoriale et n'aborde pas l'analyse de chevauchement des privations. Ce premier rapport n'est pas disponible sur le site du CNES.

**Un rapport exhaustif détaillant les résultats de l'analyse MODA est en cours de finalisation.** Celui-ci débute par une introduction générale et une analyse des grands axes de la politique nationale de développement humain et social. Après une présentation détaillée des aspects et choix méthodologiques effectués pour le N-MODA Algérie, il présente les résultats détaillés de l'analyse. **Dans un premier temps, il procède à une analyse par groupe d'âge.** Pour chacun de ces groupes d'âge, il conduit une analyse de privation simple, de chevauchement des privations, de privation multidimensionnelle, avant de procéder à la décomposition de cette dernière. **Dans un deuxième temps, il s'intéresse aux résultats de l'analyse pour l'ensemble des catégories d'âge :** pauvreté multidimensionnelle, chevauchement entre la pauvreté multidimensionnelle et la pauvreté monétaire, évolution des différents types de pauvreté, et enfin analyse des déterminants de la pauvreté sociale multidimensionnelle au moyen d'un modèle logistique. **Enfin, le rapport discute de l'implication des résultats** pour l'action publique, avant de conclure avec certaines recommandations. La publication du rapport final est imminente. Suite à une relecture par UNICEF Algérie à l'automne 2018, le bureau régional de l'UNICEF et son bureau de recherche à Florence effectuent à leur tour, en février 2019, une lecture du rapport soumis par le CNES. La publication du rapport est souhaitée pour le premier semestre 2019. **La présente revue,** qui a pour vocation de détailler l'expérience du premier N-MODA algérien et d'orienter la mise en œuvre du deuxième N-MODA, sera remise à l'UNICEF en février 2019.

## SECTION 4.

### B. ATELIER DE RÉFLEXION AVEC LE CONEVAL

En avril 2015, le CNES, le Conseil national pour l'évaluation des politiques de développement social du Mexique (CONEVAL) et l'UNICEF ont signé un protocole d'accord pour le renforcement de l'évaluation des politiques publiques et la mesure de la pauvreté multidimensionnelle. Ce protocole s'inscrit dans un accord de coopération Sud-Sud plus large et porté par les décideurs nationaux du plus haut niveau. Le mémorandum est articulé autour de cinq thématiques :

- l'analyse et le renforcement des capacités nationales et la promotion des synergies pour l'amélioration de l'évaluation de la politique publique ;
- le développement d'approches novatrices pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle ;
- le développement de la culture et de la mise en œuvre de l'évaluation ;
- l'identification des pratiques exemplaires et l'encouragement à la participation des universités dans la production de connaissances et de recherche sur la pauvreté et le développement social ;
- la promotion d'une conception et d'une mise en œuvre inclusive des politiques sociales.

Les 22 et 23 février 2017, le CNES et l'UNICEF ont ainsi organisé un atelier de discussion conjoint avec le CONEVAL, pour partager leurs expériences en termes de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et d'évaluation centrée sur l'équité. Lors du premier jour, le CONEVAL et le CNES ont ainsi pu présenter leur expérience à tour de rôle, avant d'explorer les possibilités de coopération dans le domaine. La partie algérienne a présenté son expérience avec l'outil N-MODA. Lors du deuxième jour, le CONEVAL a présenté son approche en matière d'opérationnalisation et d'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques.

La collaboration avec le CONEVAL doit maintenant être réévaluée suite à l'expiration du mémorandum de compréhension.

### C. PARTAGE AVEC L'ESCWA ET PRÉSENTATION À LA RÉUNION RÉGIONALE

En mai 2017, la Conférence internationale sur la pauvreté infantile au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a permis un autre exercice de partage de l'expérience et des résultats du N-MODA Algérie. Tenu à Rabat et organisé par les autorités marocaines et l'UNICEF, l'événement a été introduit par un survol des pratiques en termes de mesure de la pauvreté infantile dans la zone MENA et de leur consolidation dans le cadre du suivi des ODD. S'en sont suivies six sessions sur :

- la mesure et les expériences en matière de pauvreté infantile ;
- les expériences dans la conduite de l'analyse MODA en zone MENA ;
- les mesures de la pauvreté infantile monétaire ;
- la mesure de la pauvreté infantile lorsque l'approche des enquêtes régulières ne fonctionne pas ;
- le rapport arabe sur la pauvreté : méthode et résultats ;
- de la mesure de la pauvreté infantile à l'action publique.

Cette conférence a été l'occasion pour le directeur de la division des Études sociales du CNES de présenter brièvement l'expérience N-MODA de l'Algérie et les résultats obtenus.







# SECTION 5.

## VERS N-MODA 2019

L'enquête MICS 6 est en cours et sera finalisée au premier trimestre 2019. Elle utilise un système de récolte des données par tablette, et celles-ci devraient ainsi être disponibles rapidement. Un rapport détaillant les résultats de l'enquête sera réalisé. En 2019, une nouvelle formation est donc prévue pour préparer la mise à jour N-MODA dans la foulée de la sortie des données MICS 6. Les résultats de l'étude N-MODA serviront à renseigner les Objectifs de développement durable. Cette section propose une évaluation des choix de configuration, du processus et de la structure des produits d'analyse, ainsi que des recommandations en vue de la mise à jour de l'analyse MODA.

### 1. CONFIGURATION

#### a. DIMENSIONS ET GROUPES D'ÂGE

Compte tenu des domaines couverts par les enquêtes MICS, les dimensions du N-MODA Algérie proposent une bonne couverture des enjeux. Comme a pu le faire la Tunisie, l'ajout des dimensions *Développement cognitif*, *Violence*, *Exploitation et Négligence* enrichit l'analyse MODA dans des domaines importants. L'ajout de la dimension *Développement physique* est plus problématique en ce qu'elle propose des indicateurs de résultats qui sont des conséquences de privations dans d'autres dimensions (*Nutrition*, *Santé*, notamment). Du fait de la colinéarité qui en résulte, elle crée un double comptage au niveau du nombre de privations. Comme elle ne biaise pas l'analyse outre mesure, elle peut être maintenue comme telle, consolidée dans la dimension *Alimentation* comme le fait le rapport MICS 4, comme l'a fait l'Égypte pour le retard de croissance ou le Maroc pour l'insuffisance pondérale, ou encore omise comme l'ont fait les analyses MODA transversales ou la Tunisie. Cependant, son maintien est peu intéressant pour l'analyse de chevauchement des privations ou les leçons de politiques publiques, puisque les causes de privations sont attribuables à des dimensions tierces. Par ailleurs, la dimension *Alphabétisme* pourrait être renommée *Instruction*, pour plus de clarté<sup>49</sup>.

Le choix des catégories d'âge est approprié et enrichit l'analyse. Scinder la catégorie des 0 à 4 ans en deux, choix qu'a également fait la Tunisie, permet de mieux cibler les problématiques spécifiques à ces deux groupes d'âge : les conditions d'accouchement pour les nourrissons, le *Développement cognitif* pour les 24 à 59 mois, par exemple. L'élargissement de la catégorie des jeunes ayant dépassé l'âge de la scolarisation obligatoire pour inclure les 16 à 24 ans permet d'agrandir le champ d'analyse et de s'intéresser à des problématiques qui concernent les jeunes adultes, même si les indicateurs disponibles sont cependant limités. D'autres limites importantes dans la couverture des dimensions et groupes d'âge sont inhérentes aux questionnaires MICS. Ainsi, les données de *Santé* ou d'*Alimentation* ne sont pas disponibles pour les plus de 4 ans. Une autre limite de l'analyse MODA, commune à toutes les analyses MODA réalisées à ce jour<sup>50</sup>, particulièrement pour les adolescents, est qu'elle ne tient pas compte des **différences de privations entre garçons et filles**. Ainsi, les besoins différents en termes de santé, les problématiques de grossesses des adolescentes ou autres domaines spécifiques au genre sont absents de l'analyse et pourraient être discutés dans le rapport d'analyse.

<sup>49</sup> Cela suppose aussi qu'un enfant ayant terminé le primaire sait lire et écrire, et n'oublie pas ces compétences dans les années qui suivent.

<sup>50</sup> Exception faite de la Mongolie.

## b. INDICATEURS ET SEUILS

Dans l'ensemble, le niveau d'exigence des indicateurs et seuils utilisés est élevé, mais il peut être relevé pour d'autres (cf. section 2, paragraphe 3c). Pour les indicateurs mesurés à l'échelle du ménage, les indicateurs d'accès à l'Eau sont peu exigeants. Le relèvement de l'exigence pourrait stipuler un accès à l'eau sur le terrain, comme l'AS-MODA modéré et l'Égypte, ou bien une certaine distance par rapport à la source d'eau améliorée. Le niveau d'exigence des dimensions *Logement* ou *Assainissement* semble approprié. Le niveau d'exigence de l'accès à l'Information est élevé et, compte tenu de la diffusion rapide de l'internet mobile, les taux d'incidence de la privation devraient sensiblement diminuer dans MICS 6. Peut-être faudra-t-il alors combiner l'accès à l'internet avec la possession d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Pour les indicateurs de la catégorie d'âge 0-23 mois, les dimensions *Alimentation* et *Développement physique*, prises ensemble, sont exigeantes, tout comme la dimension *Négligence*. La dimension *Santé* pourrait être plus exigeante en demandant que la mère de l'enfant ait eu accès à des soins prénatals, comme l'ont exigé les autres analyses de la région. Pour les indicateurs des 24 à 59 mois, le niveau d'exigence est élevé. Cependant, dans une dimension comme celle de la *Violence*, il en résulte un niveau de privation très haut et ainsi peu informatif pour l'analyse de chevauchement ou le profilage. Se limiter à la violence physique pourrait rendre l'indicateur plus pertinent. Pour les indicateurs des 5 à 15 ans, les indicateurs et seuils traduisent un niveau d'exigence élevé. Pour les indicateurs des 16 à 24 ans, la présence de maladies chroniques à cet âge est peu commune et peu informative. L'ajout de la condition de la couverture santé pourrait renforcer la pertinence de la dimension. La variable *Instruction* reflète un niveau d'exigence faible : avoir fini le cycle primaire est exigé par la Tunisie ou le Maroc pour les enfants d'âge de scolarisation secondaire. Compte tenu de l'âge de scolarisation obligatoire, requérir que le jeune ait terminé le niveau moyen ou secondaire serait plus approprié. L'indicateur de *Participation économique* semble approprié.

### RECOMMANDATIONS – CONFIGURATION

- Relever l'exigence de la dimension *Eau* (17,4 %) : exiger l'accès à l'eau sur la propriété ou plus proche de la propriété (à 10 ou à 20 minutes, par exemple).
- Relever le niveau d'exigence de la dimension *Santé* (29,1 %) par l'indicateur d'accouchement sécuritaire (1,7 %). Cela pourrait se faire en exigeant un accouchement précédé de soins prénatals et en établissement de santé.
- Relever le niveau d'exigence de la dimension *Négligence* pour les 0 à 23 mois (2,8 %) en ajoutant des éléments liés aux accidents, aux jeux utilisés ou à la discipline.
- Intégrer la dimension *Développement physique* à *Alimentation* pour les 0 à 23 mois et 24 à 59 mois. Des tests de corrélation permettront d'établir que les indicateurs d'émaciation, d'insuffisance pondérale et de retard de croissance sont très fortement corrélés et ainsi que leur ajout apporte peu à l'analyse. L'un de ces trois indicateurs pourrait être abandonné – possiblement le retard de croissance.
- Abaisser le niveau d'exigence de la dimension *Violence* (86 %) en utilisant uniquement la violence physique modérée (66 %) et sévère (28 %)<sup>51</sup>.
- Relever le niveau d'exigence de la dimension *Exploitation* (7,2 %) en diminuant le seuil acceptable de travail, actuellement d'une journée pleine (7 h) pour un enfant de moins de 12 ans et de deux journées pleines (14 h) pour un enfant de moins de 16 ans.
- Relever le niveau d'exigence de la dimension *Information* (86 %) pour prendre en compte le large développement du réseau internet, en requérant que le ménage ait accès à internet et à un appareil pouvant l'utiliser (ordinateur, tablette, smartphone). L'indicateur d'accès à une télévision ou une radio (1 %) peut être abandonné.
- Relever le niveau d'exigence de la dimension *Instruction* (7 %) en exigeant que le jeune ait complété le niveau moyen.
- Considérer l'ajout d'indicateurs d'assurance-santé (rubriques AE7 dans le questionnaire ménage MICS 6, CB13 dans le questionnaire des 5 à 17 ans), de suivi d'un dentiste (BDH4 dans le questionnaire des 5 à 17 ans) ou d'activité sportive (CB13 dans le questionnaire des 5 à 17 ans).

<sup>51</sup> L'incidence de la violence d'ordre psychologique, enjeu de haute importance, devra néanmoins être abordée dans l'analyse détaillée.

De manière générale, il est souhaitable de réduire les écarts entre les taux d'incidence des indicateurs utilisés. Une privation concernant une majorité de la population peut biaiser une dimension puisque le taux de privation de cette dimension reflétera uniquement l'indicateur généralisé sous-jacent, « noyant » les autres. Il devient également inutile pour l'analyse de chevauchement des privations. De la même manière, une dimension ou un indicateur qui concerne une fraction infime de la population est également inutile du point de vue des chevauchements à 2 ou 3 dimensions. Ainsi, relever le niveau d'exigence des indicateurs présentant de faibles taux de privation et diminuer ceux qui présentent des taux trop élevés est souhaitable. **Le proxy pour la pauvreté monétaire** – avoir un revenu d'occupation – est approximatif et ne prend pas en compte la problématique des travailleurs au salaire insuffisant pour subvenir aux besoins de leurs enfants. De l'autre côté, l'indice de richesse est mécaniquement lié aux privations matérielles. Leur rôle dans l'analyse devrait être limité.

Dans le calcul de la privation multidimensionnelle, le choix d'une matrice « réduite » des privations est approprié, en ce qu'elle permet d'observer l'évolution entre 2006 et 2012 et d'assurer une continuité dans les objectifs de réduction de la pauvreté. Cette matrice comprend uniquement les indicateurs disponibles dans MICS 3, puisque les questionnaires évoluent. Afin de préserver la richesse de l'analyse, la matrice complète pourra cependant être utilisée pour le reste de l'analyse : par groupe d'âge, par indicateur, par sous-groupe, analyse de chevauchement, etc. On préciserait alors les raisons d'une correspondance imparfaite entre les résultats des différentes sections. **Par ailleurs, les ajustements proposés ci-dessus à la matrice affecteront également le taux de pauvreté national**, comme l'ajout d'une dimension Protection sociale ou le relèvement des seuils des dimensions *Eau*, *Santé* ou *Instruction*. Il pourrait alors être approprié de s'assurer que l'effet de ces ajustements, pris ensemble, soit neutre sur le taux national<sup>52</sup>. En effet, l'abaissement du seuil dans la dimension *Violence* ou encore l'intégration de la dimension *Développement physique* dans l'*Alimentation* pourraient compenser le rehaussement du seuil d'autres indicateurs. Une autre solution consisterait à ne pas modifier la matrice, et à ne modifier les dimensions que pour l'analyse de chevauchement des privations et l'analyse sectorielle. Pour l'analyse de chevauchement, cela constituerait cependant un travail de programmation supplémentaire.

## 2. PROCESSUS ET CONTRAINTES

La réalisation par le CNES de l'analyse N-MODA sur la base des résultats du MICS 4 constitue une première en Algérie et la distingue d'autres pays ayant choisi d'externaliser la réalisation de l'étude. Ce choix a permis le développement des compétences concernant la méthodologie MODA, aussi bien au niveau du CNES que des membres sectoriels, en plus de développer une expertise sur les étapes techniques de conceptualisation, de programmation et d'analyse des résultats de la méthodologie MODA au niveau du CNES. Ces compétences acquises lui permettront non seulement de devenir plus efficace dans la mise à jour de l'étude, mais également de pousser l'analyse dans les directions qu'elle jugera importante et d'éventuellement tirer profit de ces outils pour l'évaluation et la recommandation de politiques publiques. De plus, les compétences en programmation acquises durant cet exercice sont des compétences transversales et transposables à d'autres domaines d'analyses. **Cette appropriation totale de l'outil, en autonomie, constitue déjà en soi une réussite notoire.**

### a. PROCESSUS

À travers la participation des membres externes de la cellule équité au processus de réalisation du N-MODA, cette cellule a établi un espace important de concertation et de partage entre administrations. Avant le lancement du projet, les représentants sectoriels ne connaissaient pas la méthodologie MODA, et ceux qui ont pu être consultés n'utilisaient pas le résultat des enquêtes MICS dans leurs travaux respectifs, bien

<sup>52</sup> En comparant les résultats avec et sans les ajustements proposés. Les ajustements concernant les petits groupes d'âge (0 à 23 mois, 24 à 59 mois) auront peu d'effet sur le taux national, tandis que ceux concernant les groupes d'âge plus larges (5 à 15 ans, 16 à 24 ans) auront plus d'effets.

## SECTION 5

qu'ils semblent en connaître l'existence. Le projet a ainsi permis de sensibiliser les membres aux enjeux et à la méthodologie à travers une participation ponctuelle. La participation des membres externes a été demandée aux ateliers de formation initiale (novembre 2015), aux ateliers de concertation (mars 2016), à la journée de restitution des ateliers de revue (juin 2016). **Cette participation a été essentielle, en ce qu'elle légitime le processus en le rendant inclusif.** En outre, elle assure une convergence en amont de l'étude et limite les possibilités de blocage. Les ateliers de concertation de mars 2016, où la matrice des privations (dimensions, groupes d'âge, indicateurs, seuils) préparée par le CNES a été présentée par le CNES puis discutée, ont été cruciaux en ce sens. La participation des membres externes sera d'autant plus essentielle dans le cadre du travail d'évaluation et de recommandation de politiques publiques.

**Il serait souhaitable que la participation des membres externes de la cellule soit renforcée et stabilisée.** Leur participation a été ponctuelle, mais aussi inégale. Peu ont assisté à la formation initiale avant que ne leur soit demandée leur contribution à l'évaluation de la matrice des privations<sup>53</sup>. Ils ont ainsi découvert la méthodologie le jour même de l'atelier de concertation, ont eu peu de temps pour préparer une réponse construite et n'ont pas participé à la partie technique de l'atelier de juin<sup>54</sup>. À l'exception du représentant de l'ONS, aucun représentant n'a été présent lors de chacune des étapes où leur participation était souhaitée. La présence constante de certains ministères clés<sup>55</sup> est pourtant hautement souhaitable. Par ailleurs, plusieurs institutions ont changé de représentants en cours d'année. Certains ont rejoint le processus alors que la matrice était déjà définie, tandis que d'autres ont assisté à la formation des formateurs sans aucune connaissance préalable sur l'outil MODA. Le niveau hiérarchique ou de séniorité des représentants des membres de la cellule équité était lui aussi inégal. Si certains membres externes ont délégué des sous-directeurs, d'autres ont envoyé de jeunes ingénieurs. Les compétences en statistiques étaient aussi inégales, bien qu'il existe une tension entre le souhait de voir un représentant d'un grade hiérarchique élevé et celui de voir un représentant ayant des compétences techniques permettant une participation active.

**La diffusion des connaissances par les représentants de la cellule externe à leurs propres administrations devrait également être renforcée.** Parmi les participants interviewés, cette diffusion d'informations sur le processus ou les résultats de l'analyse MODA s'est limitée à un compte-rendu au supérieur hiérarchique, bien que plusieurs représentants aient évoqué le projet préalable d'effectuer une présentation aux membres de leurs ministères ou organismes. Bien que les représentants aient jugé leur participation au processus utile à leur travail, il est peu probable qu'elle ait eu un effet sur le travail et les outils de leurs administrations respectives. Et ce malgré les complémentarités évidentes entre l'analyse MODA et le travail des administrations sectorielles. En somme, cela a limité la portée et les bénéfices transversaux du projet. Des recommandations en ce sens sont présentées dans le paragraphe 2c ci-après.

**La réduction des délais de publication de l'analyse MODA permettra de peser sur les politiques publiques.** En trois ans, voire deux, les résultats MICS pourraient être vus comme obsolètes. Ainsi, il est crucial que les analyses soient produites rapidement. En effet, il sera difficile de suggérer de manière crédible des politiques publiques basées sur des données recueillies six ans auparavant. À ce jour, le rapport N-MODA Algérie n'est pas disponible en ligne, limitant l'implication et la contribution de la société civile (centres de recherches, ONG, étudiants) à la réflexion autour du bien-être de l'enfant et de l'équité. Afin de raccourcir ces délais, les questionnaires MICS pourraient être dès maintenant revus pour mettre à jour la matrice des privations et la note méthodologique, et le format de la publication des résultats pourrait également être anticipé. Dans MICS 6, un certain nombre d'informations sont disponibles, et il sera important de vérifier les ajustements qui seront à apporter au code.

<sup>53</sup> La présence à cette formation de cinq membres du CNES ne faisant pas partie de la cellule équité suggère que ces absences n'étaient pas justifiées par un manque de place.

<sup>54</sup> Et ce même si trois membres du CNES ne faisant pas partie de la cellule équité étaient présents.

<sup>55</sup> Tel le ministère de la Santé, qui est concerné directement par trois dimensions et par la réalisation des enquêtes MICS.

## b. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**Le développement des compétences en programmation des techniciens de la cellule équité permettra de renforcer ses capacités d'exploitation de la méthodologie MODA et des données MICS.** De leur propre aveu, leur formation préalable à ces outils a fait défaut. Le travail de programmation a ainsi été entamé par un seul membre de la cellule, puis prolongé avec deux autres, mais l'apprentissage de l'utilisation des outils de programmation s'est fait pendant l'exécution de l'analyse, rallongeant certainement le temps nécessaire à sa réalisation. L'exercice de revue de la programmation par l'EPRI de juin 2016 a donc été essentiel pour valider le travail déjà fait et pour aller de l'avant. Dans ces conditions, le noyau de l'équipe pourrait connaître des difficultés pour approfondir ou modifier l'analyse, et un accompagnement doit ainsi être renouvelé pour prévenir des difficultés lors de la réalisation de N-MODA 2019. Le travail de présentation graphique et d'interprétation des résultats proposé dans le rapport final est aussi inégal, et suggère qu'un accompagnement jusqu'à la publication du rapport de résultats permettrait de tirer profit des outils d'analyse proposés par l'analyse MODA et de raccourcir les délais de production.

**De l'aveu des organisateurs et des participants, la formation des formateurs n'a pas atteint ses objectifs.** La formation préalable des participants en programmation statistique était insuffisante, et la formation des formateurs était trop courte. Lors d'exercices similaires réalisés ailleurs par l'EPRI, cette formation était beaucoup plus longue – plus d'une semaine –, et ce alors même que les participants avaient déjà des compétences relativement avancées en programmation statistique. Il n'est donc pas surprenant que les participants aient trouvé la formation trop courte, trop dense, et qu'ils jugent qu'elle n'aura pas été suffisante pour leur permettre d'enseigner la méthodologie. Ce sentiment est plus prononcé chez les participants qui ont rejoint la cellule externe en cours de route. Il est ainsi peu probable que des forums de formation initialement prévus puissent être réalisés sur le territoire national. **Les participants ont également admis des difficultés à utiliser les résultats de l'analyse pour tirer des conclusions concernant les politiques publiques.** Cela n'est pas étonnant compte tenu des étapes additionnelles qu'il sera nécessaire de mener avant d'y parvenir (cf. paragraphe 3).

## c. CONSIDÉRATIONS TECHNIQUES ET PROGRAMMATION

**La méthodologie MODA recommande de conduire un certain nombre d'analyses préalables** pour sélectionner les indicateurs, suivant un certain nombre de critères (variance, couverture, valeurs manquantes, etc.). Il est important de respecter ces étapes et de présenter les caractéristiques des indicateurs choisis, ainsi que le résultat des tests demandés (corrélation, homogénéité, etc.). Des tests de sensibilité sont à conduire pour valider les choix faits dans la conception. La comparaison des résultats en utilisant différents seuils ou différents indicateurs permettrait d'apprécier les conséquences des choix effectués par l'équipe technique.

**Il est souhaitable de consolider la programmation afin de la rendre plus lisible et de minimiser les risques d'erreur lors de leur mise à jour.** En l'état, les fichiers de programmation peuvent être raccourcis et rendus plus faciles à lire par ceux qui n'ont pas effectué la programmation. En effet, il est actuellement possible d'éviter la répétition de plusieurs sections de code – de courts segments, mais aussi de longues sections. Cela évitera aux programmeurs d'avoir à modifier chacune des sections quand une seule modification pourrait être nécessaire. De manière générale, lorsqu'un morceau de code, peu importe sa longueur, est répété trois fois ou plus, la programmation pourrait être rendue plus efficiente. Pour les sections répétées, effectuer les étapes de programmation en amont de la séparation en différentes lignes ou sections, ou en les rassemblant par la suite,

<sup>56</sup> Par exemple, les variables utilisées pour les dimensions visant toutes les catégories d'âge (*Eau, Assainissement, Logement*), ainsi que les variables utilisées pour les dimensions concernant plusieurs catégories d'âge (*Violence, Informations*), ne doivent être construites qu'une seule fois, avant de traiter les dimensions spécifiques à chaque groupe d'âge. Après que ces dimensions spécifiques auront été traitées, il suffira alors de faire appel aux indicateurs déjà construits pour compléter les dimensions d'un groupe d'âge.

## SECTION 5

est recommandé<sup>56</sup>. L'utilisation d'indicateurs intermédiaires peut également servir à éviter de répéter les mêmes conditions plusieurs lignes d'affilée, et l'utilisation de boucles (« *loops* ») peut servir à consolider une étape répétée et à raccourcir significativement le travail de programmation<sup>57</sup>.

Par ailleurs, il est recommandé de systématiser la description des tâches en cours, les difficultés rencontrées et les commentaires directement dans le fichier de code. Puisque ce travail a vocation à être lu, à être révisé et à être effectué par différentes personnes, il est essentiel que chacune des étapes soit décrite en parallèle. Effectuer les commentaires sur la même ligne, à l'aide des symboles « /\* », facilitera le suivi et raccourcira le fichier. Cela doit également servir à présenter les données pertinentes pour la conduite de l'analyse, mais qui n'ont pas vocation à être analysées plus tard. Par exemple, lors de la préparation d'une variable binaire de privation, il est souhaitable d'adosser le taux de valeurs manquantes dans le code. Il en va de même pour expliquer les hypothèses utilisées, la méthode d'imputation choisie ou la méthode d'identification des valeurs aberrantes. Par contre, il est préférable de ne pas recopier dans leur intégralité la définition des indicateurs.

### RECOMMANDATIONS – PROCESSUS

- Insister sur la nécessité de nommer des représentants qui pourront participer du début à la fin.
- Répéter l'exercice de concertation avec les membres externes en leur donnant le temps de se préparer en amont à la concertation.
- Renforcer les compétences du CNES à la programmation statistique. Inclure également les membres externes de la cellule avec le plus de compétences techniques, ainsi qu'à l'atelier technique de revue.
- Renforcer la sensibilisation des membres externes à l'utilisation des résultats MICS, via l'UNICEF ou les autres agences du SNU.
- D'ores et déjà mettre à jour la matrice des privations et la note méthodologique, arrêter le format du rapport.
- Effectuer les tests techniques (incidence, corrélation, homogénéité, etc.) de sélection des indicateurs.
- Publier les rapports en ligne et diffuser la revue aux sectoriels.

## 3. PRODUITS ET TRANSPOSITION EN POLITIQUES PUBLIQUES

### a. PRODUITS

La note méthodologique, produite à l'automne 2016, peut être rendue plus concise et simultanément plus détaillée. Celle-ci sert à présenter tous les choix méthodologiques effectués, le résultat des analyses intermédiaires comme les tests de corrélation ou d'homogénéité, et les analyses de sensibilité. Elle peut être complétée de plusieurs manières, mais notamment en détaillant la description des indicateurs – en donnant la référence dans les questionnaires MICS, les questions utilisées et en clarifiant la règle de privation plutôt qu'en utilisant des définitions synthétiques et rédigées. Il est également nécessaire de préciser la méthode d'identification des valeurs aberrantes, les étapes préalables au calcul des variables binaires, ou encore le traitement des valeurs manquantes. L'annexe 2 propose un modèle de présentation des variables qui pourrait être repris dans la note méthodologique. **Le premier document d'analyse des résultats, produit en janvier 2017, représente une analyse partielle des résultats.** Par opposition à une analyse synthétique, il n'est pas exhaustif dans son contenu. Une publication synthétique est souhaitable pour faciliter la diffusion des résultats, mais il vaudrait mieux que celle-ci n'exclue pas une partie de l'analyse.

<sup>57</sup> Dans l'analyse de chevauchement de privations multiples, par exemple, plutôt que de décider (arbitrairement?) de s'intéresser à certaines paires ou à certains trios de privation, des boucles permettront de considérer toutes les combinaisons possibles et de sélectionner celles qui feront l'objet d'une analyse plus approfondie sur la base de critères objectifs.



Le rapport final est, en l'état, un document qui combine des éléments d'une note méthodologique, d'une analyse des résultats, augmentés d'analyses sectorielles plus poussées et d'une liste d'implication de politiques publiques. Afin de faciliter sa lecture et l'absorption de ces conclusions, il pourrait être raccourci. Par ailleurs, et bien que la présentation d'une sélection d'éléments de contexte et de configuration soit nécessaire, ces deux sections peuvent également être consolidées et abordées plus en détail dans la note méthodologique. **Afin de faciliter la lecture, une présentation des résultats d'un niveau d'analyse allant du global au spécifique serait préférable** et permettrait au lecteur pressé d'acquiescer rapidement une compréhension globale des enjeux. Ainsi, les résultats pourraient débiter avec la privation multidimensionnelle nationale et sa décomposition, avant de procéder à l'analyse par groupe d'âge. À l'intérieur des groupes d'âge, la privation multidimensionnelle et sa décomposition seraient encore abordées en premier lieu, avant les privations simples et le chevauchement des privations. Bien que plusieurs éléments liés aux politiques publiques actuelles ou potentielles soient présentés, le degré d'analyse devra encore être développé pour devenir transposable au champ des politiques publiques. **La mise en valeur d'une section qui se concentre sur l'équité**, c'est-à-dire sur les différences de privation entre sexes, régions, milieux, quintiles de richesse, niveau d'instruction, est souhaitable (cf. section 3, paragraphe 4b). Elle pourrait également s'intéresser à l'évolution des inégalités.

## B. IMPLICATIONS POUR L'ÉVALUATION ET LA CONCEPTION DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'analyse MODA fournit une analyse des privations des enfants, relativement à leurs droits. À ce titre, elle constitue en soi un outil précieux d'analyse des lacunes (*gap analysis*). L'incidence des privations dans tous les indicateurs retenus constitue un tableau de bord qui informe des besoins les plus répandus et les plus criants. Ainsi, elle peut servir à réaliser un état des lieux transversal et de point de départ d'une politique nationale sur l'enfance et la jeunesse, et à structurer un cadre d'intervention transversal. Cette analyse statique est complétée par une analyse dynamique – l'analyse de l'évolution de ces privations unidimensionnelles – et par l'analyse du chevauchement des privations, qui permet également d'identifier les groupes les plus vulnérables devant bénéficier de plus d'attention et de ressources afin d'assurer l'équité. **Cependant, l'analyse MODA est incomplète**, car elle ne prend pas en compte tous les enjeux pertinents pour le développement de l'enfant, du fait des limites en termes de données disponibles. **Néanmoins, les résultats par variable de profil présentent une analyse exhaustive des inégalités** entre sexes, régions, milieux, quintiles de richesse et niveau d'instruction des parents.

L'analyse MODA peut également poser les bases d'une évaluation des politiques publiques. Pour ce faire, à chacun des états des lieux par secteur devrait être adossée une liste exhaustive des politiques en place (contenu, mise en application, résultats). Une évaluation de la capacité théorique et empirique de la politique à répondre au problème identifié est ensuite nécessaire, évaluant **la correspondance entre les besoins identifiés par l'analyse MODA et les moyens engagés** (financiers, en ressources humaines, etc.) pour chacune des problématiques. Cette évaluation doit également indiquer la capacité des politiques en place à répondre aux besoins plus prononcés de certains segments de la population : enfants en milieu rural, dans les EPT les plus touchés, filles ou garçons selon le biais sectoriel, dans les ménages pauvres, etc. **L'analyse temporelle permet quant à elle d'évaluer de manière dynamique l'efficacité des politiques publiques**. L'évolution de l'incidence des privations entre 2006 (MICS 3) et 2012 (MICS 4) permet ainsi d'évaluer les politiques mises en place entre 2006 et 2010. De la même manière, l'analyse des résultats de MICS 6 permettra d'apprécier l'efficacité des politiques mises en place depuis 2012.

L'évaluation ou la conception de politiques publiques ne peut cependant pas s'effectuer sur la seule base de l'analyse MODA.

### c. UN NOUVEAU CADRE D'ANALYSE AMBITIEUX

La mise à jour de l'analyse MODA en 2019 est l'occasion de capitaliser sur l'expérience et les compétences acquises pour franchir une prochaine étape cruciale. La réalisation de l'analyse MODA sur la base des résultats de MICS 4 a permis à la cellule équité de développer une expertise dans la réalisation et l'interprétation de l'analyse MODA. Il est maintenant possible de l'utiliser comme cadre d'analyse pour l'évaluation des politiques publiques et la formulation de recommandations concrètes de politiques publiques.

**Cependant, le cadre actuel de résultats a atteint ses limites** et une réorganisation des produits de l'analyse MODA est nécessaire pour dépasser le stade descriptif et produire des analyses claires à même de servir d'aide à la décision. Il est ainsi recommandé de scinder les produits de l'analyse MODA en trois parties.

**Tout d'abord, une note méthodologique exhaustive**, qui regroupe les éléments introductifs sur la pauvreté, fournit le détail de la matrice et les définitions précises des indicateurs, en détaillant les étapes de configuration et d'analyse, et en justifiant les choix effectués en effectuant les tests nécessaires. Celle-ci serait mise à jour à chaque édition du N-MODA, en précisant les ajustements vis-à-vis de l'édition précédente. L'annexe 2 propose un format de présentation des indicateurs qui répond à de telles exigences. L'annexe 5 présente les ensembles thématiques de MICS 6 qui pourraient servir à la mise à jour de la matrice des privations. **Cela permettrait de stabiliser une note méthodologique en amont de l'analyse MODA**, et ainsi d'économiser du temps sur la préparation de l'analyse des résultats. Les étapes de formation initiale, de conceptualisation de la matrice, d'atelier de concertation avec les membres externes et de validation avec ceux-ci pourraient ainsi être toutes complétées avant la parution des résultats de MICS 6.

**Ensuite, une note de résultat qui serait un élément central de l'analyse en termes d'équité et constituerait la publication centrale de l'analyse MODA.** Elle traiterait de manière synthétique le contexte, la démarche, la méthodologie et la matrice des privations, avant de réaliser une analyse exhaustive mais concise de la privation multidimensionnelle globale et par groupe d'âge. Elle ne rentrerait pas dans le détail de l'incidence simple par indicateur et par variable de profil, ne s'attarderait pas outre mesure sur les chevauchements des privations, ne présenterait pas les politiques publiques en place, ni ne formulerait de recommandations en termes de politiques publiques. L'annexe 4 propose sa structure et son contenu. Le format final serait arrêté en amont, afin d'assurer une publication rapide. **Cela permettrait la publication rapide d'une note à la fois synthétique et exhaustive**, selon un format préétabli. Les conclusions d'ensemble seraient plus concises et visibles. Si un accompagnement technique était prévu, les délais plus courts de préparation et de rédaction permettraient que l'accompagnement technique dure jusqu'à la publication du rapport définitif.

**Enfin, des notes sectorielles** pourraient être préparées par le CNES, construites autour de l'analyse MODA selon un format standard et articulées autour des champs d'action sectoriels. Elles se devront, notamment, de :

- présenter les résultats d'ensemble de l'analyse MODA ;
- compléter le cadre d'analyse MODA par une revue et un ajout des dimensions manquantes ;
- développer les résultats avec une analyse plus fine (par indicateur, sous-indicateur et par sous-groupe) et avec l'analyse de chevauchement correspondant au secteur, et ainsi mieux ciblée ;
- adosser les données sectorielles disponibles, notamment en utilisant les autres données MICS ;
- recenser les politiques publiques en place et passées ;
- évaluer ces politiques de manière statique – vis-à-vis des besoins et moyens engagés – et dynamique ;
- recenser les politiques mises en place ailleurs et évaluer leur efficacité ;
- évaluer leur applicabilité au contexte algérien ;
- sélectionner les politiques appropriées, en prenant soin de calibrer l'intervention en fonction du niveau de vulnérabilité des populations visées.

Ces notes sectorielles pourraient être structurées autour de plusieurs thématiques, par exemple :

- alimentation et santé des nouveau-nés ;
- santé, nutrition et développement physique des enfants ;
- éducation et développement cognitif des enfants ;
- violence et exploitation ;
- cadre de vie des enfants : logement, eau et assainissement ;
- transition des adolescents vers la vie active.

**Cette approche permettrait d'aligner l'analyse MODA sur les champs de compétences des décideurs politiques**, en structurant l'analyse en fonction de l'objectif d'évaluation et d'aide à la décision. Qui plus est, elle permettrait de pallier les insuffisances de l'analyse MODA et de renforcer l'implication des sectoriels. Ces derniers auraient ainsi un produit spécifique à analyser, auquel contribuer, à revoir et diffuser dans leurs administrations, et cela permettrait d'étendre la réflexion et d'alimenter la leur. En outre, **la réalisation de ces notes et leur publication, du moins partielle, permettraient d'avancer l'objectif de faire de l'Algérie un pays modèle dans le développement des outils d'aide à la décision**, en plus de promouvoir le rôle du CNES comme conseiller de la présidence. Compte tenu du travail conséquent déjà effectué et des repères méthodologiques établis, la note méthodologique et le rapport synthétique pourraient être publiés sous des délais relativement brefs. L'exhaustivité du travail d'analyse effectué pour l'édition N-MODA actuelle permettrait de progresser rapidement dans la préparation des notes sectorielles, dans des délais qui assureraient la pertinence de l'analyse pour le développement des politiques publiques.



# CONCLUSION

**La réalisation de l'analyse MODA en Algérie a permis plusieurs avancées majeures.** La réalisation et la diffusion des résultats de l'étude permettront de consolider la place des enfants et des jeunes, ainsi que du thème de l'équité, en tête de l'agenda politique – données étayées et révélatrices à l'appui. Le choix de confier ce travail à une structure publique a permis le développement des compétences nationales en matière de bien-être des enfants et des jeunes, d'analyse statistique et de programmation. Cette appropriation totale des outils permettra ainsi de bâtir des acquis forts pour accélérer l'exploitation de la méthodologie MODA et des données MICS, alimentant la réflexion en matière de politique publique. Qui plus est, la constitution de la cellule équité a créé un espace de concertation propice aux échanges et à l'exploitation des complémentarités entre administrations, qui sera centrale au travail annoncé d'évaluation et de recommandations de politiques publiques.

**La cellule équité a poussé l'analyse N-MODA au-delà des attentes,** en développant une analyse plus fine, complétée par les premières étapes d'une évaluation des politiques publiques en place et d'identification des réponses politiques appropriées. Ce faisant, elle a montré les limites du cadre d'analyse et de résultats actuel. C'est pourquoi, au-delà d'éléments liés au peaufinage de la matrice des privations et au renforcement du processus de réalisation de l'étude, cette revue propose d'adapter ce cadre aux ambitions de la cellule. En réalisant des notes sectorielles, il sera possible de consolider la note de résultat, d'approfondir l'analyse et la réflexion de réponse politique, de renforcer la coordination entre administrations et in fine de renforcer les mécanismes d'aide à la décision de manière transversale.

En outre, la poursuite des efforts conséquents consentis par l'Algérie pour le développement d'une capacité nationale d'analyse et d'évaluation et d'une force de proposition à destination des pouvoirs publics permettra de faire du pays un chef de file régional en matière de politiques pour l'enfance, la jeunesse et l'équité.

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Articuler l'analyse MODA autour de trois produits : une note méthodologique pointue, une note d'analyse des résultats concise et plusieurs notes thématiques exhaustives.
- Publier rapidement une note de résultats synthétique sur la base des données MICS 4, éventuellement en raccourcissant sensiblement la note de résultats actuelle.
- Procéder dès maintenant à la mise à jour de la matrice des privations, sur la base des questionnaires MICS 6 et de la note méthodologique
- Réduire les écarts entre les taux d'incidence des indicateurs en relevant ou en abaissant le niveau d'exigence des indicateurs concernés.
- Consolider la programmation afin de la rendre plus lisible et de minimiser les risques d'erreur.
- Renouveler l'accompagnement technique de la cellule équité, en allongeant la durée de la formation et en renforçant la formation aux outils de programmation.
- Renforcer l'implication des membres externes de la cellule équité dans la préparation de l'analyse, et structurer leur implication dans le travail sectoriel.

# RÉFÉRENCES

## Articles de presse

Algérie Presse Service (2017). Lutte contre la violence à l'encontre des enfants : une campagne de sensibilisation, 19 décembre 2017.

<http://www.aps.dz/societe/67306-lutte-contre-la-violence-a-l-encontre-des-enfants-une-campagne-de-sensibilisation>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

Algérie Presse Service (2017). Protection de l'enfance : l'Algérie poursuit ses efforts, 28 décembre 2017.

<http://www.aps.dz/algerie/67650-protection-de-l-enfance-l-algerie-poursuit-ses-efforts>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

## Travaux de recherche

Chzhen, Y. and C. de Neubourg (2014). Multiple Overlapping Deprivation Analysis for the European Union (EU-MODA) : Technical Note, Innocenti Working Paper n° 2014-01, UNICEF Office of Research, Florence.

<https://www.unicef-irc.org/publications/744-understanding-child-deprivation-in-the-european-union-the-multiple-overlapping-deprivation.html>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

Conseil national économique et social, PNUD (2016). Rapport national sur le développement humain 2013-2015.

<http://www.cnes.dz/cnes/wp-content/uploads/RNDH%202013-2015.pdf>. Dernier accès le 12 février 2019.

Conseil national économique et social, UNICEF (2015). Rapport de la conférence internationale sur les mécanismes institutionnels pour le suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité.

Conseil national économique et social (2017). Bien-être et privations des enfants et des jeunes en Algérie.

Hjelm, L., Ferrone, L., Handa, S. and Chzhen, Y. (2016). Comparing Approaches to the Measurement of Multidimensional Child Poverty, Innocenti Working Paper 2016-29 UNICEF Office of Research, Florence

[https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/IWP\\_2016\\_29\\_2.pdf](https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/IWP_2016_29_2.pdf). Dernier accès le 27 janvier 2019.

Milliano, M., Plavgo, I. (2014). CC-MODA – Cross-Country Multiple Overlapping Deprivation Analysis: Analysing Child Poverty and Deprivation in sub-Saharan Africa, Innocenti Working Papers n° 2014-19.

Ministry of Social Solidarity (2017). Understanding Child Multidimensional Poverty in Egypt, décembre 2017.

[https://www.unicef.org/egypt/sites/unicef.org.egypt/files/2018-05/Egy\\_MODA\\_Report\\_Full\\_EN.pdf](https://www.unicef.org/egypt/sites/unicef.org.egypt/files/2018-05/Egy_MODA_Report_Full_EN.pdf)

Dernier accès le 27 janvier 2019.

MSPRH (2007). Enquête par grappes à indicateurs multiples 2006 – Rapport préliminaire.

<http://www.sante.dz/mics3.pdf>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

MSPRH (2015). Enquête par grappes à indicateurs multiples 2012-2013.

[http://mics.unicef.org/news\\_entries/14](http://mics.unicef.org/news_entries/14). Dernier accès le 27 janvier 2019.

Neubourg, C., Chai, J., de Milliano, M., Plavgo, I., Wei, Z. (2012). « Directives étape par étape pour l'analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) », Document de travail n° 2012-10, Bureau de recherche de l'UNICEF, Florence.

Neubourg, C., Chai, J., de Milliano, M., Plavgo, I. (2013). Cross-Country MODA Study: Multiple Overlapping Deprivation Analysis (MODA). Technical Note, Innocenti Working Papers n° 2012-05.

Neubourg, C., de Milliano, M., Plavgo, I. (2014). Lost (in) Dimensions : Consolidating progress in multidimensional poverty research, Innocenti Working Paper n° 2014-04, UNICEF Office of Research, Florence.

Observatoire national du développement Humain (ONDH), ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement social (MFSEDS) et UNICEF (2017). Profil de la pauvreté des enfants au Maroc, ONDH, MFSEDS et UNICEF, Rabat.

[http://www.ondh.ma/sites/default/files/documents/rapport\\_profil\\_de\\_la\\_pauvrete\\_des\\_enfants\\_au\\_maroc.pdf](http://www.ondh.ma/sites/default/files/documents/rapport_profil_de_la_pauvrete_des_enfants_au_maroc.pdf)  
Dernier accès le 27 janvier 2019.

Seitz, C. (2011). Country Profil of Algeria, Save the Children Sweden.

<https://resourcecentre.savethechildren.net/node/6270/pdf/6270.pdf>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

UNICEF (2015). UNICEF Annual Report 2014 – Algeria.

[https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Algeria\\_Annual\\_Report\\_2014.pdf](https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Algeria_Annual_Report_2014.pdf). Dernier accès le 27 janvier 2019.

UNICEF (2018). UNICEF Annual Report 2017 – Algeria.

[https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Algeria\\_2017\\_COAR.pdf](https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Algeria_2017_COAR.pdf). Dernier accès le 27 janvier 2019.

UNICEF (2017). Plan d'action du programme de pays (CPAP), UNICEF – Algérie, 2016-2020.

<https://www.unicef.org/algeria/sites/unicef.org.algeria/files/2018-12/Algeria%20CPAP%202016-2020.pdf>  
Dernier accès le 27 janvier 2019.

UNICEF (2014). Analyse de la pauvreté infantile en Tunisie.

<http://www.social.tn/fileadmin/user1/doc/APauvretInfantileTunisieUNICEF.pdf>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

UNICEF Middle East and North Africa (2018). Child Poverty in the Arab States : Analytical Report of Eleven Countries.

<https://www.unicef.org/mena/reports/child-poverty-arab-states>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

UNICEF Middle East and North Africa (2018). Policy Brief – Education deprivation in the Arab states.

<https://www.unicef.org/mena/reports/child-poverty-arab-states>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

UNICEF Middle East and North Africa (2018). Policy Brief – Nutrition deprivation in the Arab states.

<https://www.unicef.org/mena/reports/child-poverty-arab-states>. Dernier accès le 27 janvier 2019.

Wernham, M. (2016) Mapping the Global Goals for Sustainable Development and the Convention on the Rights of the Child, UNICEF.

[https://www.unicef.org/agenda2030/files/SDG-CRC\\_mapping\\_FINAL.pdf](https://www.unicef.org/agenda2030/files/SDG-CRC_mapping_FINAL.pdf). Dernier accès le 27 janvier 2019.

### **Ressources en ligne**

Banque mondiale, base de données.

<https://data.worldbank.org>

UNESCO, base de données.

<http://data.uis.unesco.org/>

# ANNEXE 1. LES INDICATEURS PRODUITS PAR MICS 4

	Rubrique	Indicateur MICS	Indicateur OMD	Description	MICS 4 2012-2013
Mortalité	Mortalité des enfants	1.1	4.1	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	24,1
		1.2	4.2	Taux de mortalité infantile (pour 1000)	21,4
		1.3		Taux de mortalité néonatale (pour 1000)	15,7
		1.4		Taux de mortalité post-néonatale (pour 1000)	5,7
		1.5		Taux de mortalité juvénile (pour 1000)	2,8
Nutrition	Statut nutritionnel		1.8	<b>Prévalence de l'insuffisance pondérale (%)</b>	
		2.1a		Modérée et sévère (-2 SD)	3
		2.1b		Sévère (-3 SD)	0,8
				<b>Prévalence du retard de croissance (%)</b>	
		2.2a		Modérée et sévère (-2 SD)	11,7
		2.2b		Sévère (-3 SD)	4
				<b>Prévalence de l'émaciation (%)</b>	
		2.3a		Modérée et sévère (-2 SD)	4,1
	2.3b		Sévère (-3 SD)	1,4	
	Allaitement maternel et alimentation	2.4		Enfants allaités (%)	89,5
		2.5		Allaitement précoce (moins d'une heure après la naissance) (%)	35,7
		2.6		Taux d'allaitement exclusif (%)	25,7
		2.7		Taux d'allaitement continu jusqu'à 1 an (%)	46,7
		2.8		Taux d'allaitement continu jusqu'à 2 ans (%)	26,6
		2.9		Prédominance de l'allaitement des moins de 6 mois (%)	48,1
		2.10		Durée de l'allaitement (mois)	13,3
		2.11		Biberon (%)	48,8
		2.12		Introduction des aliments solides, semi-solides ou liquides (%)	28,2
		2.13		Fréquence minimum des repas (%)	52
2.14			Allaitement adéquat selon l'âge (%)	23,6	
2.15		Fréquence de prise de lait pour les enfants non allaités (%)	96,2		
Iodation du sel	2.16		Consommation de sel iodé (%)	67,3	
Insuffisance pondérale à la naissance	2.18		Nourrissons nés avec une insuffisance pondérale (%)	6,7	
	2.19		Enfants pesés à la naissance (%)	85,1	



	Rubrique	Indicateur MICS	Indicateur OMD	Description	MICS 4 2012-2013
Santé	Vaccination	3.1		Couverture vaccinale de la tuberculose (BCG) (%)	98,3
		3.2		Couverture vaccinale de la polio (%)	90,5
		3.3		Couverture vaccinale de la DTCoqHib (%)	91
		3.4	4.3	Couverture vaccinale de la rougeole (%)	90,3
		3.5		Couverture vaccinale de l'hépatite B (%)	89,1
	Toxoïde tétanique	3.7		Protection contre le tétanos néonatal (%)	57,2
		3.8		TRO reçue ou augmentation des fluides et poursuite de l'alimentation si diarrhée (%)	41,7
		3.9		Soins prodigués à une IRA suspectée par un personnel qualifié (%)	66,4
		3.10		Traitement par antibiotiques d'une IRA suspectée (%)	64,1
	Utilisation des combustibles solides	3.11		Combustibles solides (%)	0,4
Environnement		4.1	7.8	Utilisation de sources d'eau potable améliorées (%)	86,1
		4.2		Traitement de l'eau (%)	11,3
		4.3	7.9	Utilisation d'installations sanitaires améliorées (%)	86,6
		4.4		Évacuation des matières fécales de l'enfant (%)	17,7
		4.5		Lieu de lavage des mains (%)	91,1
		4.6		Disponibilité de savon (%)	96,3
Santé reproductive	Contraception et besoins à couvrir	5.1	5.4	Fécondité des adolescentes (pour 1000)	10
		5.2		Grossesse précoce (%)	0,8
		5.3	5.3	Prévalence de la contraception (%)	57,1
		5.4	5.6	Besoins non satisfaits en matière de planning familial (%)	7
		5.5a	5.5	Soins prénatals (au moins une fois par un personnel qualifié) (%)	92,7
		5.5b		Soins prénatals (au moins quatre fois par n'importe quel personnel) (%)	67,3
		5.6		Contenu des soins prénatals (%)	69,1
		5.7	5.2	Assistance à l'accouchement par un personnel qualifié (%)	96,6
		5.8		Accouchement dans un établissement spécialisé (%)	96,8
	5.9		Accouchement par césarienne (%)	16	
	Suivi postnatal	5.10		Séjour post-partum dans une structure de santé (%)	95,7
		5.11		Examen de santé postnatal du nouveau-né (%)	91,5
5.12			Examen de santé postnatal de la mère (%)	86,5	
Développement	Développement de l'enfant	6.1		Soutien pour l'apprentissage (%)	78,1
		6.2		Soutien paternel pour l'apprentissage (%)	79
		6.3		Soutien pour l'apprentissage : livres pour enfants (%)	10,5
		6.4		Soutien pour l'apprentissage : matériel ludique (%)	35
		6.5		Garde inadéquate (%)	5,5
		6.6		Indice de développement du jeune enfant (%)	70,2
		6.7		Fréquentation du préscolaire (%)	16,6

## ANNEXE 1. (suite)

	Rubrique	Indicateur MICS	Indicateur OMD	Description	MICS 4 2012-2013
Éducation	Éducation et alphabétisation	7.1	2.3	Taux d'alphabétisation des jeunes femmes de 15-24 ans (%)	92,8
		7.2		Préparation à l'école (%)	50,2
		7.3		Taux net d'admission au cycle primaire (%)	93,4
		7.4	2.1	Taux net de fréquentation du cycle primaire (ajusté) (%)	97,5
		7.5		Taux net de fréquentation des cycles moyen/secondaire (ajusté) (%)	79,2
		7.6	2.2	Enfants atteignant la dernière classe du primaire (%)	97,6
		7.7		Taux d'achèvement des études primaires (%)	100,6
		7.8		Taux de passage au cycle moyen/secondaire (%)	89,2
				<b>Indice de parité des sexes</b>	
		7.9		École primaire	1
	7.10		École moyenne et secondaire	1,05	
Protection de l'enfant	Enregistrement des naissances	8.1		Enregistrement des naissances (%)	99,6
	Travail des enfants	8.2		Travail des enfants (%)	6,3
		8.3		Travailleurs étudiants (%)	94,2
		8.4		Étudiants travailleurs (%)	6,4
	Discipline de l'enfant	8.5		Discipline violente de l'enfant (toute punition psychologique/physique) (%)	
	Mariage précoce et polygamie	8.6		Mariage avant 15 ans (%)	0,9
		8.7		Mariage avant 18 ans (%)	6
		8.8		Jeunes femmes de 15-19 ans mariées (%)	3,1
		8.9		Polygamie (%)	2,9
				<b>Différence d'âge des conjoints</b>	
8.10a			Femmes mariées 15-19 ans (+10 ans de différence) (%)	43,5	
8.10b		Femmes mariées 20-24 ans (+10 ans de différence) (%)	28,5		
VIH/sida	Connaissances et comportements face au VIH/sida	9.1		Connaissance parfaite sur la prévention du VIH chez les femmes de 15-49 ans (%)	9
		9.2	6.3	Connaissance parfaite sur la prévention du VIH chez les femmes de 15-24 ans (%)	9,4
		9.3		Connaissance de la transmission mère-enfant du VIH (%)	38,8
		9.4		Attitude face aux porteurs du VIH/sida (pas de discrimination) (%)	6,7
		9.5		Femmes connaissant les centres de dépistage du VIH (%)	17,1
		9.6		Femmes ayant subi le test de dépistage du VIH (%)	1,5
		9.8		Prise en charge pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH (%)	1,5
		9.9		Dépistage pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH (%)	1,2
		Orphelins	Enfants orphelins	9.17	
9.18				Prévalence d'enfants qui ont un ou les deux parents décédés (%)	3
9.19				Fréquentation scolaire des enfants orphelins (%)	88,3
9.20				Fréquentation scolaire des enfants non orphelins (%)	95,7

## ANNEXE 2. DÉFINITION COMPLÈTE DES INDICATEURS UTILISÉS DANS LES QUESTIONNAIRES MICS 4

Dimension	Indicateur	Code	Règle de privation
<b>Tous les enfants</b>			
Assainissement	Toilettes améliorées	WS8	<p><b>Non-privation</b> : Non-privation dans WS8A et non-privation dans WS8  <b>Privation</b> : Privation dans WS8A ou WS8</p> <p><b>WS8A</b> : Disposez-vous de toilettes ?  Non-privation : Oui, à l'intérieur du logement (1), Oui, à l'extérieur du logement (2)  Privation : Non (3)</p> <p><b>WS8</b> : Habituellement, quels types de toilettes les membres de votre ménage utilisent-ils ?  Non-privation : Chasse d'eau reliée à système d'égouts (11) ou à une fosse septique (12), fosse latrine sans dalle / trou ouvert (23), seaux (41), toilettes ou latrines suspendues (51), nature ou plein air (95), autre (96)  Privation : Chasse d'eau reliée à des latrines (13), à autre chose (14), à endroit inconnu/ pas sûr/ ne sais pas (15), latrines améliorées ventilées (21), latrines à fosse avec dalle (22), toilettes à compostage (31)</p>
	Partage des toilettes	WS9	<p><b>WS9</b> : Partagez-vous ces toilettes avec d'autres personnes qui ne sont pas membres de votre ménage ?  Non-privation : Non (2)  Privation : Oui (1)</p>
Eau	Source d'eau améliorée	WS1 WS2	<p><b>Non-privation</b> : Non-privation dans WS1, eau en bouteille (91) dans WS1 et non-privation dans WS2  <b>Privation</b> : Privation dans WS1</p> <p><b>WS1</b> : Quelle est la principale source d'eau que boivent les membres de votre ménage ?  Non-privation : Robinet à l'intérieur du logement (11), dans la cour ou parcelle (12), robinet du voisin (13), robinet public ou fontaine publique (14), puits à pompe ou forage (21), puits creusé protégé (31), eau de source protégée (41), autre (96).  Privation : Puits creusé non protégé (32), eau de source non protégée (42), camion-citerne (61), eau de surface comme oued, lac, barrage (81)</p> <p><b>WS2</b> : Quelle est la principale source d'eau utilisée par le ménage pour cuisiner ou se laver les mains ?  Non-privation : Robinet à l'intérieur du logement (11), dans la cour ou parcelle (12), robinet du voisin (13), robinet public ou fontaine publique (14), puits à pompe ou forage (21), puits creusé protégé (31), eau de source protégée (41), autre (96).  Privation : Puits creusé non protégé (32), eau de source non protégée (42), camion-citerne (61), eau de surface comme oued, lac, barrage (81)</p>
	Distance de la source d'eau améliorée	WS3 WS4	<p><b>Privation</b> : Privation dans WS3 et privation dans WS4  <b>Non-privation</b> : Non-privation dans WS3, privation dans WS3 et non-privation dans WS4</p> <p><b>WS3</b> : Où se trouve cette source d'approvisionnement en eau ?  Non-privation : Dans le logement (1), dans la cour ou parcelle (2).  Privation : Ailleurs (3)</p> <p><b>WS4</b> : Combien de temps faut-il pour s'y rendre, remplir l'eau et revenir ? (En minutes)  Non-privation : Égal ou inférieur à 30 minutes, ne sais pas  Privation : Strictement supérieur à 30 minutes</p>

## ANNEXE 2. (suite)

Dimension	Indicateur	Code	Règle de privation
<b>Tous les enfants</b>			
Logement	Taux d'occupation par pièce	HH11 HC2	Non-privation : Nombre de personnes (HH11) par pièce pour dormir (HC2) inférieur ou égal à 3 Privation : Nombre de personnes (HH11) par pièce pour dormir (HC2) strictement supérieur à 3  HC2 : De combien de pièces disposez-vous pour dormir ? (Nombre) HH11 : Nombre de personnes dans le ménage.
	Logement décent	HC1D	HC1D : Type de logement occupé par le ménage. Non-privation : Maison individuelle ou villa (1), appartement (2), maison traditionnelle (3), autre (6). Privation : Habitat précaire (4)
<b>0 à 23 mois</b>			
Nutrition	Nutrition adéquate	BF1 BF2 BF3 BF4 BF6 BF8 BF9 BF11 BF12 BF13 BF14 BF15 BF16 BF17 BF18	<b>0 à 5 mois : Allaitement exclusif au sein</b>  <b>Non-privation</b> : Oui (1) ou NSP (8) dans BF1 et dans BF2 et Non (2) dans tous BF3-BF18 <b>Privation</b> : Non (2) dans BF1 ou dans BF2, Oui (1) dans un des BF3-BF18  BF1 : (Nom) a-t-il/elle été allaité(e) au sein ? BF2 : (Nom) est-il/elle toujours allaité(e) au sein ? BF3 : Est-ce que (Nom) a bu de l'eau hier, pendant le jour ou la nuit ? BF4 : Est-ce que (Nom) a bu une préparation pour bébé vendue en commerce hier, pendant le jour ou la nuit ? BF6 : Est-ce que (Nom) a bu du lait tel que du lait en boîte, en poudre ou du lait frais d'animal, hier ? BF8 : Est-ce que (Nom) a bu des jus de fruits ou boissons à base de jus de fruits, hier pendant le jour ou la nuit ? BF9 : Est-ce que (Nom) a bu du bouillon hier pendant le jour ou la nuit ? BF11 : Est-ce que (Nom) a bu une SRO (solution de réhydratation orale) hier pendant le jour ou la nuit ? BF12 : Est-ce que (Nom) a bu d'autres liquides, hier pendant le jour ou la nuit ? BF13 : Est-ce que (Nom) a bu ou mangé des yaourts hier, pendant le jour ou la nuit ? BF15 : Est-ce que (Nom) a mangé de la bouillie légère hier, pendant le jour ou la nuit ? BF16 : Est-ce que (Nom) a mangé des aliments solides ou semi-solides (en bouillie, purée) hier ? BF18 : Est-ce que (Nom) a bu quelque chose au biberon hier, pendant le jour ou la nuit ?  <b>6 à 11 mois : Allaitement et deux repas par jour</b>  <b>Non-privation</b> : Oui (1) ou NSP (8) pour BF1 et pour BF2 et somme de BF14 et BF17 égale ou supérieure à 2. <b>Privation</b> : Non (2) pour BF1 ou pour BF2 ou somme de BF14 et BF17 strictement inférieure à 2.  BF14 : Combien de fois (Nom) a-t-il bu ou mangé des yaourts hier, pendant le jour ou la nuit ? BF17 : Combien de fois (Nom) a-t-il mangé des aliments solides ou semi-solides (en bouillie, purée) hier, pendant le jour ou la nuit ?  <b>12 à 23 mois : Trois repas par jour</b>  <b>Non-privation</b> : Somme de BF14 et BF17 égale ou supérieure à 3. <b>Privation</b> : Somme de BF14 et BF17 strictement inférieure à 3.
	Émaciation	AN3 AN4	<b>Non-privation</b> : L'écart-type du ratio AN3 sur AN4 est supérieur ou égal à -2 écarts-types de la médiane. <b>Privation</b> : L'écart-type du ratio AN3 sur AN4 est strictement inférieur à -2 écarts-types de la médiane.  AN3 : Poids de l'enfant, en kilogrammes. AN4 : Taille de l'enfant en position allongée, en centimètres.

Dimension	Indicateur	Code	Règle de privation
<b>0 à 23 mois</b>			
Santé	Vaccination obligatoire complétée	IM3 IM6 IM7 IM7 IM11 IM12 IM13 IM15 IM16	<p><b>Non-privation</b> : A reçu tous les vaccins obligatoires pour son âge. <b>Privation</b> : N'a pas reçu un des vaccins obligatoires pour son âge.</p> <p><b>Enfants de moins d'un mois :</b></p> <p><b>Non-privation</b> : A reçu BCG et Polio oral 0 et Hépatite B (vaccins obligatoires à la naissance). <b>Privation</b> : N'a pas reçu BCG ou Polio oral 0 ou Hépatite B (vaccins obligatoires à la naissance).</p> <p><b>Si plus d'un mois :</b></p> <p><b>Non-privation</b> : A reçu Hépatite B (deuxième) en plus des vaccins obligatoires à la naissance. <b>Privation</b> : N'a pas reçu Hépatite B (deuxième) ou l'un des vaccins obligatoires à la naissance.</p> <p><b>Si plus de trois mois :</b></p> <p><b>Non-privation</b> : A reçu DTC (première) et Polio oral (deuxième) en plus des vaccins obligatoires pour les moins de 3 mois. <b>Privation</b> : N'a pas reçu DTC (première) et Polio oral (deuxième) ou l'un des vaccins obligatoires pour les moins de 3 mois.</p> <p><b>Si plus de quatre mois :</b></p> <p><b>Non-privation</b> : A reçu DTC (deuxième) et Polio oral (troisième) en plus des vaccins obligatoires pour les moins de 4 mois. <b>Privation</b> : N'a pas reçu DTC (deuxième) et Polio oral (troisième) ou l'un des vaccins obligatoires pour les moins de 4 mois.</p> <p><b>Enfants de plus de 5 mois :</b></p> <p><b>Non-privation</b> : A reçu DTC (troisième), Polio oral (quatrième) et Hépatite B (troisième) en plus des vaccins obligatoires pour les moins de 5 mois. <b>Privation</b> : N'a pas reçu DTC (troisième), Polio oral (quatrième) et Hépatite B (troisième) ou un des vaccins obligatoires pour les moins de 5 mois.</p> <p><b>Enfants de plus de neuf mois :</b></p> <p><b>Non-privation</b> : A reçu rougeole en plus des vaccins obligatoires pour les moins de 9 mois. <b>Privation</b> : N'a pas reçu rougeole ou l'un des vaccins obligatoires pour les moins de 9 mois.</p>
	Accouchement en présence de personnel qualifié	MN17	<p><b>Non-privation</b> : L'enfant est né en présence d'un personnel qualifié (codé au préalable en variable binaire). <b>Privation</b> : L'enfant est né en l'absence d'un personnel qualifié (codé au préalable en variable binaire).</p> <p>MN17 : Qui vous a assisté pendant l'accouchement de (Nom) ? Réponses possibles : Médecin gynécologue, médecin généraliste, sage-femme, accoucheuse traditionnelle, parent/amie, autre, personne</p>
Développement physique	Retard de croissance (taille pour âge insuffisant)	AN4 HL6	<p><b>Non-privation</b> : L'écart-type du ratio AN4 sur âge supérieur ou égal à -2 écarts-types de la médiane. <b>Privation</b> : L'écart-type du ratio AN4 sur âge est strictement inférieur à -2 écarts-types de la médiane.</p> <p>AN4 : Taille de l'enfant en position allongée, en centimètres. HL6 : âge.</p>
	Insuffisance pondérale (poids pour âge insuffisant)	AN3 HL6	<p><b>Non-privation</b> : L'écart-type du ratio AN3 sur âge supérieur ou égal à -2 écarts-types de la médiane. <b>Privation</b> : L'écart-type du ratio AN3 sur âge est strictement inférieur à -2 écarts-types de la médiane.</p> <p>AN3 : Poids de l'enfant, en kilogrammes. HL6 : âge.</p>
Négligence	Garde adéquate	EC3A EC3B	<p><b>Non-privation</b> : 0 jour ou NSP (8) à EC3A et à EC3B. <b>Privation</b> : Entre 1 et 7 jours à EC3A ou à EC3B.</p> <p>EC3 : Au cours de la semaine passée, combien de jours (Nom) a-t-il/elle été : [A] laissé(e) seul(e) pendant plus d'une heure ? [B] laissé(e) à la garde d'un autre enfant, c'est-à-dire quelqu'un de moins de 10 ans, pendant plus d'une heure ?</p>

## ANNEXE 2. (suite)

Dimension	Indicateur	Code	Règle de privation
<b>24 à 59 mois</b>			
Nutrition	Émaciation		<b>Cf. 0 à 23 mois</b>
	Surcharge pondérale	AN3 AN4	<b>Non-privation</b> : L'écart-type du ratio AN3 sur AN4 est inférieur ou égal à 2 écarts-types de la médiane. <b>Privation</b> : L'écart-type du ratio AN3 sur AN4 est strictement supérieur à 2 écarts-types de la médiane. <b>AN3</b> : Poids de l'enfant, en kilogrammes. <b>AN4</b> : Taille de l'enfant en position allongée, en centimètres.
Développement physique	Retard de croissance		<b>Cf. 0 à 23 mois</b>
	Insuffisance pondérale		<b>Cf. 0 à 23 mois</b>
Développement cognitif	Supports	EC2	<b>2 ans seulement</b> <b>Non-privation</b> : Oui (1) ou NSP (8) à EC2A ou EC2B. <b>Privation</b> : Non (2) à EC2A et EC2B. EC2 : Avec quoi (Nom) joue-t-il/elle ? Est-ce qu'il/elle joue avec : [A] des jouets fabriqués à la maison (comme des poupées, voitures ou autres jouets) ? [B] des jouets achetés dans un magasin ? [C] des objets du ménage comme vaisselle, plats, casseroles, tasses, pots, ou des objets trouvés dehors (comme des bâtons, pierres, boîtes vides de conserve, etc.) ?
	Connaissances acquises	EC8 EC10	<b>3-4 ans seulement</b> <b>Non-privation</b> : Oui (1) ou NSP (8) à EC8 et à EC10. <b>Privation</b> : Non (2) à EC8 ou à EC10. EC8 : Est-ce que (Nom) connaît ou peut citer au moins dix lettres de l'alphabet ? EC10 : Est-ce que (Nom) peut citer et reconnaître tous les chiffres de 1 à 10 ?
	Soutien familial	EC7	<b>3-4 ans seulement</b> <b>Préalable</b> : Sur les 7 activités de la question EC7, compter le nombre de fois où aucun adulte de plus de 15 ans (Y) n'a effectué l'activité avec l'enfant. <b>Non-privation</b> : Somme des absences d'activités strictement inférieure à 4 (au moins 3 activités réalisées). <b>Privation</b> : Somme des absences d'activités supérieure ou égale à 4 (moins de 3 activités réalisées). EC7 : Pendant les trois derniers jours, avez-vous, vous ou un autre membre du ménage de plus de 15 ans, participé avec (Nom) à l'une des activités suivantes : [A] Lire des livres ou regarder des livres illustrés avec (Nom) ? [B] Raconter des histoires à (Nom) ? [C] Chanter des chansons à (Nom) ou avec (Nom), y compris des berceuses ? [D] Emmener (Nom) en promenade en dehors de la maison, de la résidence, de la cour ou de l'enceinte ? [E] Jouer avec (Nom) ? [F] Passer du temps avec (Nom) à nommer, à compter et/ou à dessiner ?
Violence	Violence	CD10 à CD21	<b>Non-privation</b> : Oui (1) uniquement pour CD11, CD12, CD15. <b>Privation</b> : Oui (1) pour l'un de CD13, CD14, CD16, CD17, CD18, CD19, CD20, CD21, CD22. <b>CD10</b> : Je vais vous lire une liste de méthodes qui sont utilisées et je voudrais que vous me disiez si vous ou quelqu'un d'autre de votre ménage les a utilisées avec (Nom) au cours du mois dernier. <b>Non-violence</b> : Retirer les privilèges, interdire quelque chose que (Nom) aime faire ou ne pas lui permettre de quitter la maison (CD11), expliquer à (Nom) pourquoi sa conduite était incorrecte (CD12), lui donner quelque chose d'autre à faire (CD15). <b>Violence psychologique</b> : lui crier après, hurler sur lui/elle (CD14), le traiter d'idiot, de paresseux ou d'un autre attribut humiliant (CD18). <b>Violence physique modérée</b> : le/la secouer (CD13), lui donner une fessée, le frapper ou lui taper sur les fesses à main nue (CD16), le/la frapper ou le/la taper sur les mains, les bras ou les jambes (CD20). <b>Violence physique sévère</b> : le/la frapper sur les fesses ou une autre partie du corps avec une ceinture, un bâton ou d'autres objets durs (CD17), le/la frapper ou le/la gifler sur le visage, la tête ou les oreilles (CD19), le/la battre, c'est-à-dire le/la frapper encore et encore aussi fort que possible (CD21).

Dimension	Indicateur	Code	Règle de privation
<b>5 à 15 ans</b>			
Violence	Violence		<b>Cf. 24 à 59 mois</b>
Exploitation	Exploitation	CL3 CL4 CL5 CL6 CL7 CL8 CL9 CL10	<p><b>Préalable</b> : Calcul du volume hebdomadaire de travail au profit de membres extérieurs au ménage (CL4) et du volume hebdomadaire de travail au profit des membres du ménage (somme de CL6, CL8 et CL10).</p> <p>CL3 : Au cours de la semaine dernière (Nom) a-t-il/elle fait un travail quelconque pour quelqu'un qui n'est pas un membre de ce ménage ? Si oui : Était-il/elle payé(e) en argent ou en nature ?</p> <p>CL4 : Depuis (jour de la semaine) dernier, combien d'heures environ (Nom) a-t-il/elle passées à faire ce travail pour quelqu'un qui n'est pas un membre de ce ménage ?</p> <p>CL5 : Au cours de la semaine dernière, (Nom) est-il/elle allé(e) chercher de l'eau ou du bois pour le ménage ?</p> <p>CL6 : Depuis (jour de la semaine) dernier, combien d'heures environ a-t-il/elle passées à aller chercher de l'eau ou du bois pour le ménage ?</p> <p>CL7 : Au cours de la semaine dernière (Nom) a-t-il/elle fait un travail payé ou non payé dans une ferme familiale ou un commerce familial, ou pour vendre des marchandises dans la rue ?</p> <p>CL8 : Combien d'heures (Nom) avait-il/elle passées à faire ce travail pour sa famille ou pour lui-même ?</p> <p>CL9 : Au cours de la semaine dernière (Nom) a-t-il/elle aidé à faire des travaux ménagers tels que faire des courses, nettoyer, laver des vêtements, cuisiner ou s'occuper d'enfants, de personnes âgées ou malades ?</p> <p>CL10 : Depuis (jour de la semaine) dernier, combien d'heures environ a-t-il/elle passées à faire ces travaux ménagers ?</p> <p><b>Enfants de 5-11 ans</b> <b>Non-privation</b> : Durée cumulée des travaux ménagers et d'aide familiale inférieure ou égale à 7 heures/semaine et pas de travaux économiques/ domestiques réalisés en dehors de l'environnement familial. <b>Privation</b> : Durée cumulée des travaux ménagers et d'aide familiale supérieure à 7 heures/semaine ou exercice de travaux économiques/ domestiques réalisés en dehors de l'environnement familial, quel que soit le volume horaire hebdomadaire.</p> <p><b>Enfants de 12-15 ans</b> <b>Non-privation</b> : Durée cumulée des travaux ménagers et travaux d'aide familiale inférieure ou égale à 14 heures/semaine et pas de travaux économiques/domestiques réalisés en dehors de l'environnement familial. <b>Privation</b> : Durée cumulée des travaux ménagers et travaux d'aide familiale supérieure à 14 heures/semaine ou exercice de travaux économiques/domestiques réalisés en dehors de l'environnement familial, quel que soit le volume horaire hebdomadaire.</p>
	Fréquentation scolaire	ED3 ED5	<p><b>Non-privation</b> : Oui (1) à ED5. <b>Privation</b> : Non (2) à ED5 ou à ED3.</p> <p>ED3 : (Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école ou l'école maternelle ? ED5 : Au cours de l'année scolaire 2012-2013, (Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école ou l'école maternelle ?</p>
Éducation	Retard scolaire	ED5 ED6A ED6B HL6	<p><b>Préalable</b> : Calcul de « l'âge scolaire », l'âge que devrait avoir un enfant inscrit dans une classe donnée et n'ayant pas de retard dans son parcours scolaire. Par exemple, après deux années complétées au primaire, il devrait avoir 8 ans. Pour un enfant scolarisé au primaire : âge de début de scolarité (6 ans) + nombre d'années complétées (ED6B). Pour un enfant scolarisé au niveau moyen : âge de début de scolarité (6 ans) + durée du primaire (5 ans) + ED6B.</p> <p><b>Enfants de 7 à 11 ans</b> (d'âge scolaire de niveau primaire) <b>Non-privation</b> : différence entre l'âge scolaire et l'âge réel (HL6) inférieure ou égale à 1. <b>Privation</b> : différence entre l'âge scolaire et l'âge réel (HL6) strictement supérieur à 1.</p> <p><b>Enfants de 12 à 15 ans</b> (d'âge scolaire de niveau moyen ou 1re année du secondaire) <b>Non-privation</b> : différence entre l'âge scolaire et l'âge réel (HL6) inférieure ou égale à 2. <b>Privation</b> : différence entre l'âge scolaire et l'âge réel (HL6) strictement supérieure à 2.</p>

## ANNEXE 2. (suite)

Dimension	Indicateur	Code	Règle de privation
<b>5 à 15 ans</b>			
Information	Appareil d'information	HC8B HC8C	HC8 : Dans votre ménage, disposez-vous des équipements suivants : B. Radio? C. Téléviseur? Non-privation : Oui (1) à HC8B ou à HC8C. Privation : Non (2) à HC8B et à HC8C.
	Accès à l'internet	HC8M	HC8 : Dans votre ménage, disposez-vous des équipements suivants : M. Connexion internet? Non-privation : Oui (1) à HC8M. Privation : Non (2) à HC8M.
<b>Jeunes de 16 à 24 ans</b>			
Santé	Maladies chroniques	MC1	MC1 : Est-ce que (Nom) souffre d'une maladie chronique? Non-privation : Non (2) ou NSP (8) à MC1. Privation : Oui (1) à MC1.
Instruction	Instruction	ED3 ED4	Non-privation : ED4A strictement supérieur à « primaire » (1) ou ED4A égal à primaire et ED4B strictement supérieur à 5. Privation : Non (2) à ED3 ou 0 à ED4A ou 1 à ED4A et ED4B égal ou inférieur à 5. ED3 : (Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école ou l'école maternelle? ED4A : Quel est le plus haut niveau que (Nom) a atteint? Réponses possibles : école maternelle/préscolaire (0), primaire (1), moyen (2), secondaire (3), supérieur (4), NSP (8). ED4B : Quelle est la dernière classe que (Nom) a réussie dans ce niveau?
Participation économique	Inactivité	AC2	AC2 : Quelle est la situation individuelle de (Nom) durant le dernier mois? 01-Occupé 02-Chômeur 03-Service national 04-Femme au foyer 05-Écolier(e)/étudiant(e) 06-Retraité/pensionné 96-Autre inactif Non-privation : Occupé (1), service national (3), écolier/étudiant (5), retraité/pensionné (6). Privation : Chômeur (2), femme au foyer (4), autre inactif (96).
Information	Appareil d'information	HC8B HC8C	Cf. 5 à 15 ans
	Accès à l'internet	HC8M	Cf. 5 à 15 ans



## ANNEXE 3. DÉTAIL DU CALCUL DES INDICATEURS DE RÉSULTAT

### 12<sup>58</sup> – Estimer le taux d'incidence de la privation des enfants pour chaque indicateur et dimension

$$h_{j,r} = \frac{q_{j,r}}{n_r}$$

Avec  $q_{j,r} = \sum_{i=1}^{n_r} y_i$

$h_{j,r}$  : taux d'incidence des enfants subissant des privations dans la dimension j de la population r.  
 $q_j$  : nombre d'enfants subissant des privations dans la dimension j de la population de référence r.  
 $n_r$  : nombre total d'enfants dans la population de référence r.  
 $y_i$  : niveau de privation de l'enfant i dans la dimension j, avec  $y_i = 1$  si  $x_i < Z_j$  (privation) et  $y_i = 0$  si  $x_i \geq Z_j$ .  
 $x_i$  : valeur de la dimension j pour l'enfant i.  
 $Z_j$  : seuil de la dimension j.

### 14 – Pour chaque enfant, estimer le nombre de dimensions dans lesquelles il subit des privations

$$D_i = \sum_{j=1}^d y_j$$

$D_i$  : nombre total de dimensions dans lesquelles chaque enfant i subit des privations.  
 $y_j = 1$  si l'enfant i subit des privations dans la dimension j ;  
 $y_j = 0$  si l'enfant i ne subit pas de privation dans la dimension j.

### 18 – Estimer le taux d'incidence de la privation multidimensionnelle des enfants (H) pour chaque groupe d'âge en utilisant différents seuils

$$H = \frac{q_k}{n_a}$$

Avec  $q_k = \sum_{i=1}^n y_k$

$H$  : taux d'incidence de la privation multidimensionnelle selon le seuil K dans le groupe d'âge a.  
 $q_k$  : nombre d'enfants victimes d'au moins K privations dans le groupe d'âge a.  
 $n_a$  : nombre total d'enfants dans le groupe d'âge a.  
 $y_k$  : niveau de privation d'un enfant i en fonction de la valeur seuil K.  
 $D_i$  : nombre de privations subies par chaque enfant i.  
 $K$  : valeur seuil.

### 19 – Estimer l'intensité moyenne de la privation (A) des enfants victimes de privations pour chaque groupe d'âge en utilisant différents seuils

$$A = \frac{\sum_{i=1}^{q_k} c_k}{q_k \times d}$$

$A$  : intensité moyenne de la privation multidimensionnelle selon la valeur seuil K pour le groupe d'âge a.  
 $q_k$  : nombre d'enfants subissant au moins K privations dans le groupe d'âge a.  
 $d$  : nombre total de dimensions considérées par enfant dans le groupe d'âge concerné a.  
 $c_k$  : nombre de privations subies par chaque enfant i, avec  $c_k = D_i \times y_k$ .

### 20 – Taux d'incidence ajusté de la privation multidimensionnelle des enfants (M0) pour chaque groupe d'âge en utilisant différentes valeurs seuils

$$M_o = H * A = \frac{\sum_{i=1}^{q_k} c_k}{n_a * d}$$

$M_o$  : taux d'incidence ajusté de la privation multidimensionnelle chez les enfants subissant au moins K privations dans le groupe d'âge a.  
 $C_k$  : nombre de privations subies par chaque enfant i, avec  $c_k = D_i \times y_k$ .

### 21 – Calculer H et M0 au niveau infranational et des sous-groupes

$$H_1 = \frac{q_{k,1}}{n_1} \text{ et } A = \frac{\sum_{i=1}^{q_{k,1}} c_k}{q_{k,1} * d} \text{ et } M_{o1} = H_1 * A_1 = \frac{\sum_{i=1}^{q_{k,1}} c_k}{n_1 * d}$$

### 22 – Décomposer chaque taux d'incidence ajusté de la privation M0 par (1) sous-groupe et (2) dimension

$$\frac{M_{o1}}{M_o} \left( \frac{n_1}{n} \right) + \frac{M_{o2}}{M_o} \left( \frac{n_2}{n} \right) = 1$$

$$P_j = \frac{\sum_{i=1}^n (y_j * y_k)}{n_a * d * M_o}$$

$P_j$  : contribution de la dimension j au taux d'incidence ajusté  $M_o$ .  
 $n_j$  : nombre total d'enfants i subissant une privation dans la dimension j tout en étant victimes d'une privation multidimensionnelle conformément à la valeur seuil K.  
 $y_j = 1$  si l'enfant i subit une privation dans la dimension j, et  $y_j = 0$  si l'enfant i ne subit pas de privation dans la dimension j.  
 $y_k = 1$  si l'enfant souffre d'une privation multidimensionnelle avec  $D_i \geq K$  et  $y_k = 0$  si l'enfant ne souffre pas d'une privation multidimensionnelle avec  $D_i < K$ .  
 $d$  : nombre total de dimensions utilisées dans l'analyse.  
 $n_a$  : nombre total d'enfants dans le groupe d'âge concerné a.

<sup>58</sup> Numéros se référant aux étapes détaillées de Neubourg et al. (2012), qui sert de référence pour cette annexe.

# ANNEXE 4. STRUCTURE SUGGÉRÉE DE LA NOTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Section Total : 50-60 pages	Éléments à inclure
<b>Résumé exécutif</b> 2 pages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction &amp; méthodologie (1/2 page)</li> <li>• Analyse d'ensemble (1/2 page)</li> <li>• Analyse par groupe d'âge (1 page)</li> </ul>
<b>Introduction</b> 3-4 pages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution démographique et économique de l'Algérie</li> <li>• Inégalités et enfance en Algérie</li> <li>• Définition de la pauvreté, données et outils d'analyse existants</li> </ul>
<b>Méthodologie</b> 5-6 pages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principales caractéristiques de l'analyse MODA</li> <li>• Groupes d'âge et justification</li> <li>• Dimensions retenues et leurs limites</li> <li>• Indicateurs, seuils, règles de privation</li> <li>• Conduite de l'analyse – privation simple, multiple et chevauchement des privations</li> <li>• La décomposition par variable de profil</li> </ul>
<b>Analyse d'ensemble</b> 7-8 pages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Global : taux de privation national et nombre moyen de privations</li> <li>• Global – Dynamique : évolution du taux de privation et du nombre moyen de privations</li> <li>• Global – Équité : décomposition du taux par sous-groupe (tous, avec seuil fixe)</li> <li>• Global – Causes : résultats modèles logistiques</li> <li>• Global – Monétaire : chevauchement privation multidimensionnelle et monétaire</li> <li>• Groupes d'âge : taux de privation par groupe d'âge et nombre moyen de privations</li> <li>• Groupes d'âge – Dimension : décomposition du taux par dimension</li> </ul>
<b>Groupes d'âge</b> 7-8 pages/groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiple : taux de privation et nombre moyen de privations</li> <li>• Multiple – Dimension : décomposition du taux de privation par dimension</li> <li>• Multiple – Équité : décomposition par sous-groupe avec seuils variables</li> <li>• Multiple – Intensité : nombre de privations par sous-groupe, taux ajusté</li> <li>• Simple – Dimension – Dynamique : évolution des taux de privation unidimensionnels</li> <li>• Simple – Indicateur – Équité : taux de privation par sélection de variables de profil</li> <li>• Simple – Indicateur : par dimension, taux de privation par indicateur</li> <li>• Simple – Équité : taux de privation unidimensionnel par variable de profil (toutes)</li> <li>• Chevauchement bidimensionnel : tableau des chevauchements</li> <li>• Chevauchement tridimensionnel : sélection de diagrammes de Venn</li> <li>• Chevauchement tridimensionnel : sélection de chevauchements par sous-groupe</li> </ul>
<b>Conclusions</b> 2-3 pages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 ou 5 points saillants de l'analyse</li> <li>• Priorités et prochaines étapes : notes sectorielles &amp; évaluation de politiques publiques</li> </ul>

# ANNEXE 5. DÉTAIL DU CALCUL DES INDICATEURS DE RÉSULTAT

Questionnaire ménage		
Liste des membres du ménage	HL1-HL20	Nom, âge, sexe, lien de parenté, statut matrimonial, parents (mortalité, lieu de vie) ou gardien
Éducation	ED1-ED16F	Fréquentation passée et actuelle (préscolaire, niveau, classe atteinte), type d'école, soutien scolaire (financier, matériel, transport, cantine), fréquentation formation professionnelle et délai (pour les 16-24 ans)
Activité économique (15 ans et plus)	AE1-AE7	Situation individuelle (activité, salariat, secteur, affiliation CAS)
	AE8-AE12	Aide étatique (emploi, bourse, inscription ANEM, carte Chiffa)
Maladies chroniques (15 ans et plus)	MC1-MC13	Type de maladie chronique (si et quand diagnostiquée), traitement en cours et possession carte Chiffa
Eau et assainissement	WS0-WS10	Branchement au réseau d'eau potable, compteur d'eau, source principale (eau de boisson, autres besoins), collecte de l'eau (lieu, temps nécessaire, responsable, fréquence), manque en eau (raison), purification de l'eau, mode de stockage
	WS11-WS17	Type de toilettes, lieu et si elles sont vidées (quand, par qui, où), partage des toilettes (si personnes connues, nombre de ménages)
Caractéristiques du ménage	HC0	Date d'achèvement, nombre de ménages
	HC1C -HC3	Type de logement, nombre de pièces, nombre de pièces pour dormir
	HC4 -HC6	Matériau du sol, du toit, des murs
	HC7-HC10	Attribut du ménage, électricité, compteur électrique, biens du ménage ou d'un membre du ménage
	HC11-HC13	Ordinateur, tablette, téléphone, smartphone, accès internet, type d'accès, accès internet mobile
	HC14	Termes d'habitation, aide d'État, terrain à bâtir, construction en cours, demande de logement à l'État
	HC15-HC18	Terre agricole et taille, animaux et nombre
	HC19	CCP ou compte en banque
Mortalité générale	MG1-MG10	Nom, lien de parenté, sexe, date de naissance, décès (date, lieu, enregistrement)
Lavage des mains	HW1-HW7	Lieu, eau, savon
Iodation du sel	SA1-SA2A	Test d'iodation, lieu d'achat
Transferts sociaux	ST1-ST4	Connaissance, soutien et durée du soutien pour AFS, allocation handicap, aide scolaire, zakat, autre
Utilisation d'énergie par le ménage	EU1-EU5	Type de cuisinière (et cheminée, ventilateur, type d'énergie), lieu de cuisine
	EU6-EU8	Type de chauffage (et cheminée, type d'énergie)
	EU9	Type d'éclairage
Déchets ménagers	DM1-DM7	Lieu d'entreposage, débarras (fréquence, moyen), disposition médicaments non utilisés/seringues/aiguilles, présence d'ordures ou d'eau stagnante

## ANNEXE 5. (suite)

Questionnaire femme 15-49 ans		
Caractéristiques de la femme	WB1-WB7	Âge, fréquentation programme préscolaire, niveau scolaire et classe atteints
	WB9-WB13	15-24 ans : fréquentation scolaire actuelle et année précédente, niveaux et classe atteints, fréquentation formation professionnelle et orientation
	WB14-WB21	Capacité de lecture, lieu résidence (durée actuel, précédent), couverture assurance santé (si oui et type), pratique sportive (type, lieu, fréquence, si non raison), expérience judiciaire (type, raison)
Mariage	MA1-MA14	Mariage (enregistrement, âge du mari, polygamie), année divorce(s) ou décès, mariages précédents, vie commune avec mari(s) (date, âge, lien de parenté), attitudes vis-à-vis mariage entre cousins (raisons)
Mortalité des enfants	CM1-CM14	Enfants (si oui, sexe, en vie, vie commune, total)
	CM14-CM18	Nombre fausses couches, avortements, mort-nés
Fécondité/Historique des naissances	BH0-BH10	Noms, jumeaux, sexe, DDN, décès (si oui, âge), vie commune
Désir de la dernière naissance	DB1-DB4	Si naissance 2 dernières années : voulue, si non raison (plus tard ou pas de désir d'enfants)
Santé de la mère et du nouveau-né	MN1-MN14	Si naissance 2 dernières années : consultations prénatales (qui, stade grossesse, raisons, nombre par trimestre de grossesse, actes posés), complications (type, traitement, hospitalisation), soins dentaires (consultations, recommandé, attitude), injections antitétaniques (nombre, dates)
	MN15-MN31	Accouchement : assistance (type, lieu), difficultés et complications (type, réanimation, césarienne), traitement nouveau-né, lavage (quand), coupe du cordon ombilical (instrument et son traitement, application)
	MN32-MN39	Nouveau-né : taille relative, à terme ou prématuré, poids, retour des règles, début de l'allaitement, nourriture autre les 3 premiers jours
Examens postnatals	PN1-PN24	Né dans un établissement de santé ou avec personnel de santé : durée de séjour dans l'établissement, si contrôle de l'état de santé (enfant, mère) à la naissance et après le départ (nombre, quand, qui, où). Complications (type, quand)
	PN25-PN31	Dans les deux jours après l'accouchement : actes (types), observation allaitement, pesée, informations symptômes inquiétants, attitudes vis-à-vis symptômes
Contraception	CP1-CP20	Utilisation (première fois, passée, présente, depuis quand, futur), type (qui a décidé, avantages), si prescrite (qui, où), combien d'enfants lorsque commencé, connaissances effets secondaires, si non pourquoi
Besoins non satisfaits	UN1-UN19	Grossesse actuelle voulue, si non pourquoi, volonté autres enfants (si oui, quand), capable (si non, pourquoi), date dernières règles, si activités impossibles pour cause de règles, si endroit privé pour se changer et se laver, utilisation serviettes/tampons (réutilisables?)
VIH/sida	HA1-HA38	Connaissance (si oui, source), connaissances sur mode contraction/protection, testée (si oui, quand, si résultats, si conseil reçus), si test proposé, si connaît endroit de test, attitudes répondantes et autres gens vis-à-vis personnes infectées, connaissances autres MST
Attitudes vis-à-vis de la violence domestique	DV1	Raisons justifiant qu'un mari frappe ou batte sa femme (parmi 9)
Attitudes vis-à-vis de la violence verbale domestique	DVV1	Raisons justifiant qu'un mari violente verbalement sa femme (parmi 9)
Mass media et TIC	MT1-MT12	Fréquence lecture/radio/télévision, utilisation ordinateur/tablette (9 compétences), fréquence utilisation internet, possession et utilisation téléphone portable
Opinions sur le mariage et la fécondité	WMF1-WMF4	Âge idéal de mariage (homme, femme), nombre idéal d'enfants et combien de garçons/filles
Fonctionnement des adultes	AF1-AF12	Port de lunettes (difficultés à voir avec/sans), prothèses auditives (difficultés à entendre avec/sans). Difficultés (marcher/monter escaliers, se souvenir/se concentrer, prendre soin de soi-même, communiquer)
Satisfaction de vie	LS1-LS4	Si heureuse, si amélioration, si optimiste, si heureuse de sa commune

Enfant 0 à 5 ans		
Caractéristiques de l'enfant	UB1-UB10	Âge, fréquentation préscolaire (passée, présente), couverture assurance santé (si oui, type)
Enregistrement des naissances	BR1-BR5	Acte de naissance ou inscrit livret de famille, naissance enregistrée (quand, par qui, si non pourquoi)
Développement de la petite enfance	EC1-EC15	Livres d'enfants, jeux (type), laissé seul, heures devant écran <b>2-4 ans : activités ludiques avec membre ménage, connaissances (citer 10 lettres, lire 4 mots, citer chiffres 1-10), motricité fine, maladie, suivi d'instruction, indépendant, bonne entente, violent, discret</b>
Vaccinations	IM1-IM29	Si carnet (passé, présent), vaccins reçus (parmi 17, autres)
Traitement des maladies	CA1-CA31	Diarrhée (si oui, traitement, source traitement), fièvre (conseil traitement, type et source médicament), tous, difficultés respirer, assainissement
Anthropométrie	AN1-AN15	Poids et taille
Allaitement et apport alimentaire	BD1-BD9	Allaitement (passé, présent), sevrage (âge, raison, progressivité) <b>0-1 an (hier) : biberon, vitamines, suppléments, SRO, liquides (parmi 8), mangé (parmi 15, nombre chaque)</b>
Fonctionnement de l'enfant	UCF1-UCF19	Port lunettes (difficultés à voir avec/sans), prothèses auditives (difficultés à entendre avec/sans), assistance pour marcher. Difficultés (marcher, saisir objets, vous comprendre, se faire comprendre, apprendre, jouer), violence.
Discipline de l'enfant	UCD1-UCD5	Moyens de discipline (parmi 11), nécessité violence
Accident	UAC1-UAC7	Si vécu accident (type, âge, lieu, origine, où emmené, pourquoi pas hôpital)
Enfants 5 à 17 ans		
Caractéristiques de l'enfant	CB1-CB13	Âge, fréquentation programme préscolaire, fréquentation scolaire actuelle et année précédente, niveaux et classe atteints, couverture assurance santé (si oui et type), pratique sportive (type, lieu, fréquence, si non raison)
Santé bucco-dentaire	BDH1-BDH9	Brossage de dents (si oui, moyen), consultation dentiste (fréquence, lieu), attitudes vis-à-vis caries, appareil ODF, absence scolaire causée par problème dentaire, type traitement pour problème
Travail des enfants	CL1-CL13	<b>Travail économique (parmi 4, durée totale, conditions), collecte eau et bois (durée), travaux ménagers (parmi 7, durée)</b>
Discipline de l'enfant	FCD1-FCD5	Moyens de discipline (parmi 11), nécessité violence
Accident	AC1-AC7	Si vécu accident (type, âge, lieu, origine, où emmené, pourquoi pas hôpital)
Fonctionnement de l'enfant	FCF1-FCF26	Port lunettes (difficultés à voir avec/sans), prothèses auditives (difficultés à entendre avec/sans), assistance pour marcher (difficulté à marcher avec/sans). Difficultés (marcher, prendre soin de lui, se faire comprendre, apprendre, se souvenir, se concentrer, changer sa routine, contrôler son comportement, se faire des amis). Fréquence anxiété/nervosité/préoccupation/tristesse/déprime.
Implication des parents	PR1-PR15	Livres disponibles, devoirs (si oui, aide), soutien scolaire, association de parents d'élèves (si oui, si membre, si participation à une réunion et sujets), passage du parent à l'école, fermeture école, absentéisme professeur

---

## CRÉDITS

Production: Julie Pudlowski Consulting



